

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Only edition available/
Seule édition disponible

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



Littérature, Histoire, Archeologie, Biographies, Voyages et Legendes.

REDIGE PAR UN COMITE D'ECRIVAINS CATHOLIQUES.

Tout ce qui concerne la Redaction, les Abonnements, envoi d'argent, Annonces, etc., doit être adressé à "M. le Directeur de l'ALBUM DES FAMILLES, P.O., Boîte 1012." Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

76 ANNÉE.]

OTTAWA, 1ER FÉVRIER 1882.

[NUMÉRO 2.

Bulletin Religieux.

STANCES

VIERGE MARIE.

I

Ces petits anges de la terre,
Qui vivent sous les traits d'enfants,
Dans les bras de leur douce mère
S'endorment calmés, et rians.

En vain, près d'eux gronde l'orage :
Il n'interrompt pas leur sommeil,
Car ils savent qu'un cher visage
Veille sur eux jusqu'au réveil.

Ils voient nos pompes, nos richesses,
Mais sans les envier jamais :
Riche d'amour et de caresses,
Leur mère a pour eux tant d'attraits !

Jamais le trouble ni la crainte
N'ont terni l'éclat de leurs yeux,
Et la paix de leur âme est peinte
En la paix de leur front joyeux.

II

Ainsi votre enfant, ô MARIE,
L'enfant né de votre douleur,
Contre les maux de cette vie
Cherche un abri dans votre Cœur.

Laissez-moi jeter ma souffrance
Au fond de ce Cœur maternel
Où palpète un amour immense,
Doux et profond comme le Ciel.

Je vis, mais avec des blessures
Et des péchés qui font mourir :
Prenez-moi dans vos mains si pures,
Qui touchent et savent guérir.

III

Gardez-moi des faveurs du monde :
Un jour elles n'avaient séduit,
Mais tout leur charme est comme l'onde,
Qui, rapide, s'échappe et fuit.

Après mes fautes effacées,
Libre des plus noirs souvenirs,
Elevé en haut mes pensées,
Attachez à Dieu mes desirs.

Et parmi les bruits de la terre,
Toujours tranquille et souriant,
Sur le Cœur de ma douce Mère
Je dormirai comme un enfant.

M. J.

[Traduit pour l'Album des Familles.]

LE DOGME

DE LA

CONFESSION. (1)

Eclaircissements et Preuves.

Afin que vous sachiez que le fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés, Jésus dit alors au paralytique : levez-vous, emportez votre lit et allez dans votre maison.

(Saint-MATHIEU, ch. IX, v. G.)

Mes Frères bien-aimés,



A confession est probablement l'article de nos croyances le plus faussement représenté de tous, celui pour lequel nous sommes le plus souvent calomniés et diffamés. Combien de fois avez-vous entendu affirmer, par les ministres de l'Evangile, quelquefois dans les *Sabbath Schools*, quelquefois dans les livres, où nous sommes indignement calomniés et diffamés, que les catholiques croient que pour obtenir le pardon de leurs péchés, tout ce qu'ils ont à faire c'est d'aller les dire à un prêtre, et qu'ensuite ils peuvent recommencer à pécher comme de plus bel ; d'autres ont été jusqu'à dire que nous, catholiques, avons à payer pour obtenir le pardon de nos péchés ; et un certain ministre ou prédicant anglais s'est aventuré à donner la liste des différents prix pour lesquels les péchés sont pardonnés dans l'Eglise catholique. Il dit qu'un catholique qui s'est rendu coupable du meurtre de son père ou de sa mère, et qui veut obtenir le pardon de son péché, doit payer un louis sterling, c'est-à-dire cinq piastres ; s'il s'est rendu coupable d'adultère, la moitié de cette somme ; quand il est coupable de fornication, c'est le même prix, soit deux piastres et demi ; quand il a fouetté sa femme, c'est une piastre ; et quand il a levé le coude jusqu'au point de se soûler comme une grive, vingt-cinq centins suffisent.

Maintenant, mes chers catholiques, vous qui allez à confesse depuis votre enfance,

vous savez que vous n'avez jamais payé un sou pour obtenir le pardon de vos péchés. Dites-moi ce qu'il faut penser de ces hommes qui prêchent l'Evangile, et ce qu'il faut penser d'une religion qui cherche à renverser une autre religion par la calomnie et la diffamation. Est-ce là ce que Dieu nous enseigne ? Est-ce là la doctrine chrétienne ? Je m'en rapporte à votre bon sens, à bon sens et à jugement de ceux qui ne sont pas catholiques et qui ont entendu répéter ces calomnies. Est-ce là l'esprit de Dieu, l'esprit de charité, de chercher à renverser une société de chrétiens en les calomniant et les diffamant ainsi, et en représentant faussement leurs doctrines. Pourquoi n'attaquent-ils pas les doctrines réelles de l'Eglise ? Pourquoi les trouvons-nous toujours dans le même sentier de la calomnie, attaquant des doctrines dont ils ne connaissent rien ; leur ignorance le montre clairement. Croire que les péchés peuvent être pardonnés pour de l'argent ! les catholiques abhorrent cette idée. Ce serait un des plus grands sacrilèges qui puissent se commettre au jugement de l'Eglise. Si un prêtre allait accepter de l'argent pour pardonner les péchés, suivant les lois de l'Eglise catholique ce prêtre ne pourrait plus exercer les fonctions sacerdotales ; mais il n'y a pas d'exemple de ce fait, car un prêtre serait dégradé pour la vie.

I

Quel est donc la doctrine catholique au sujet de la confession ?

L'Eglise catholique enseigne qu'aucun péché ne peut être pardonné sans un vrai et sincère repentir de la part du pécheur, pour tous les péchés par lesquels il a offensé Dieu, et sans la ferme résolution d'éviter tous ces péchés à l'avenir.

Demandez à n'importe quel catholique : Est-ce que le prêtre peut vous pardonner vos péchés sans le regret et le repentir de ses fautes ?

Le plus ignorant même des catholiques vous répondra : Non, monsieur, aucun péché ne peut être pardonné sans un vrai et sincère repentir de la part du pécheur.

—Croyez-vous cela, mon cher ami protestant ?

—Sans doute, je le crois, répond-il.

—Eh bien ! c'est là la doctrine catholique. L'Eglise catholique enseigne de plus que les péchés ne peuvent être pardonnés, même si nous avons un sincère regret de les avoir commis, à moins que nous soyons en même temps pleinement déterminés à commencer une nouvelle vie et bien résolus de faire notre possible pour éviter ces péchés à l'avenir.

—Mon cher ami protestant, avez-vous quelque objection contre cette doctrine ?

—Non, monsieur, c'est là précisément mon opinion.

—Très bien, alors vous voyez qu'en cela vous êtes catholique sans le savoir.

C'est la doctrine catholique, vous le voyez, si vous connaissiez la religion catholique, en grand nombre vous renoncerez à vos erreurs et vous embrasserez la vérité. Mais le malheur est qu'il y a beaucoup de vos prédicants qui vous tiennent dans l'erreur, et ils ne veulent pas vous laisser connaître la doctrine de l'Eglise catholique, car ils savent que si vous connaissiez les doctrines de l'Eglise catholique, vous deviendriez catholiques, à moins que par quelques considérations humaines vous ne fussiez empêchés d'embrasser la vérité.

Ainsi la doctrine catholique est celle-ci : lorsqu'un homme a un regret sincère et véritable de ses péchés, avec la ferme résolution de faire tout en son pouvoir pour éviter ces péchés à l'avenir, et quand avec ces dispositions, il confesse ses péchés à un prêtre de Dieu, alors le prêtre a le pouvoir de lui pardonner ses péchés au nom de Dieu et par l'autorité de Dieu.

—Ainsi, dit mon ami protestant, vous croyez que les prêtres ont le pouvoir de pardonner les péchés ! Eh ! bien, je ne croirai jamais cela. Je ne croirai jamais qu'un homme puisse pardonner les péchés. Est-ce que le prêtre n'est pas un homme ?

—Sans doute, c'est un homme.

—Eh bien ! je ne croirai jamais que le prêtre peut pardonner les péchés.

Maintenant, mes chers amis protestants, êtes-vous raisonnables dans l'objection que vous faites ? Voyons un peu si Dieu ne peut pas donner à l'homme le pouvoir de pardonner les péchés en son nom et par son autorité, s'il le veut. Q'avez-vous à dire à cela ? Est-ce que Dieu peut donner à l'homme un tel pouvoir ?

—Sans doute, dit mon ami protestant, Dieu peut tout faire ; Dieu est tout puissant. Si Dieu veut donner un tel pouvoir à l'homme, il peut le faire ; car qui peut l'empêcher de donner un tel pouvoir à l'homme ?

—Eh bien ! je vais vous prouver maintenant que Dieu a donné ce pouvoir à l'homme.

—Non, monsieur, vous ne pouvez jamais prouver cela, me répond mon ami protestant.

—Oui, je vais vous prouver que Dieu a donné à l'homme un tel pouvoir, et je vais vous le prouver par la Bible. C'est le livre que vous aimez, n'est-ce pas, mes chers amis protestants. C'est le livre de Dieu pour lequel, nous catholiques, avons un très grand respect, et c'est par ce saint livre de Dieu que je vais vous prouver que Dieu a donné un tel pouvoir à l'homme.

II

Nous lisons au chapitre ix de Saint-Mathieu, que dans une circonstance on apporta à Notre-Seigneur un paralytique. Notre bon Sauveur, en voyant le paralytique, fut ému de compassion et il lui dit : *Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous*

(1) Conférence prêchée par le R. P. DAMEN, de la Société de Jésus, à l'Eglise de l'Immaculée Conception, New-York.

sont remis. Et les scribes et les pharisiens entendirent le Sauveur qui disait "vos péchés vous sont pardonnés," et ils murmuraient entr'eux, et ils disaient précisément comme nos amis protestants : "qui peut pardonner les péchés si ce n'est Dieu !"

Mais le Christ lisant les secrètes pensées de leur esprit, dit : "Pourquoi murmurez-vous ainsi ? Car lequel est le plus aisé de dire "vos péchés vous sont pardonnés, ou prenez votre lit et marchez !" Or, dit-il, "afin que vous sachiez que le fils de l'homme"—il ne dit pas le fils de Dieu mais le fils de l'homme (1),—"a le pouvoir sur la terre de remettre les péchés." Et alors il dit au paralytique : "prenez votre lit et allez à votre maison," et le paralytique fut guéri aussitôt et il prit son lit et s'en alla à sa maison.

Ici notre divin Sauveur fit un miracle pour prouver que, même comme homme, il avait le pouvoir de remettre les péchés.

Maintenant, en l'évangile St. Jean, chapitre xx, notre Seigneur dit : "tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre, c'est pourquoi comme mon Père m'a envoyé je vous envoie de même." "Comme mon Père m'a revêtu de tout pouvoir moi aussi je vous revêts de tout pouvoir," et alors soufflant sur eux (les Apôtres), il dit : "Recevez le Saint-Esprit. Les péchés seront pardonnés à ceux à qui vous les pardonnerez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez."

Maintenant, mes chers amis bibliques, vous qui dites que la Bible est votre guide et votre maître, je vous demande au nom de Dieu de vous dépouiller de tous vos préjugés, de toutes vos idées préconçues et d'étudier la Bible avec sincérité et bonne foi en présence de Dieu, d'étudier les paroles de Jésus-Christ.

Qu'est-ce que le Christ voulait dire quand il dit à ses Apôtres, en soufflant sur eux, "Recevez le Saint-Esprit." Qu'est-ce que le Saint-Esprit ? Le Saint-Esprit est la troisième personne de l'adorable Trinité. "Recevez le Saint-Esprit," c'est-à-dire "Recevez le pouvoir de Dieu," car le Saint-Esprit, dans les Saintes Ecritures, se met souvent pour le pouvoir de Dieu, comme dans le premier chapitre des Actes des Apôtres où Notre Seigneur dit : "Encore quelques jours et vous recevrez le pouvoir de Dieu."

Quel était ce pouvoir de Dieu ?

C'était la réception du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte. "Recevez donc le pouvoir de Dieu, et ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés." N'est-ce pas claire et explicite ? Que voulait dire Notre Seigneur lorsqu'il disait : "Les péchés seront pardonnés à

ceux à qui vous les pardonnerez." Est-ce qu'il voulait dire ce qu'il disait ? Très certainement. Il n'y a pas de détour, il n'y a pas de duplicité en Jésus-Christ. Il ne disait pas une chose voulant dire une autre chose. Quand il a dit à ses apôtres : "Les péchés seront pardonnés à ceux à qui vous les pardonnerez," il leur a donné le pouvoir de pardonner les péchés.

III

Il y a quelques années, j'étais pasteur de l'Eglise St. François-Xavier, à Saint-Louis, je fus un jour appelé auprès d'une dame malade. Quand j'arrivai à la maison, je trouvai avec la dame un docteur protestant. Je priai le docteur de me laisser seul quelques instants avec la malade, ce qu'il fit. Pendant ce temps-là j'entendis la confession de la dame et lui administrai les sacrements de l'Eglise, dernières consolations du chrétien mourant. Ayant terminé, je dis au docteur qu'il pouvait entrer ; mais le docteur était yankee et vous savez que les yankees sont curieux, ils aiment à voir le dedans et le dehors de tout. Aussi le docteur me dit :

—Qu'est-ce que vous venez de faire là ?

—Bien, docteur, lui dis-je, votre question est impertinente, mais comme je sais ce à quoi vous tendez, je vais vous répondre : Je viens d'entendre la confession de cette dame.

—Ainsi, me dit le docteur, vous prétendez pardonner les péchés, n'est-ce pas ?

—Oui, docteur, je le prétends.

—Bien, monsieur, continua-t-il, c'est un pouvoir très extraordinaire.

—Oui, monsieur, c'est comme vous le dites ; mais est-ce que vous ne croyez pas à ce pouvoir, docteur ?

—Non, oh non, monsieur, je ne crois pas à ces absurdités.

—Bien, docteur, croyez-vous que les Apôtres avaient le pouvoir de pardonner les péchés ?

—Non, monsieur, je ne le crois pas.

—Bien, docteur, qu'est-ce que notre divin Sauveur voulait dire, lorsque soufflant sur ses Apôtres, il leur dit : "Recevez le Saint-Esprit. Ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés." Qu'est-ce que Jésus-Christ voulait dire alors ?

—J'avouerais, dit-il, que la question est un peu dure !

—Oui, docteur, voulez-vous voir la bonté d'y répondre.

—Je ne suis pas préparé, dit-il, à répondre maintenant. Mais je vous reverrai.

—S'il vous plaît, docteur, venez me voir.

Le docteur était un homme sincère et honnête ; quand il fut arrivé chez lui, il se rappela de la promesse qu'il m'avait faite de me revoir. Afin de se familiariser avec le sujet dont il devait parler avec moi, il se procura des livres catholiques

pour étudier la question de la confession. Il lut ces livres avec soin et il finit par se convaincre que la confession est d'origine divine. Prenant goût à ces études, il se procura d'autres livres catholiques et finalement il comprit que l'Eglise catholique est la seule véritable Eglise de Dieu.

Trois semaines après on vint frapper à ma porte.

—Entrez !

C'était le docteur.

—Père, dit-il, voulez-vous avoir la bonté d'entendre ma confession ?

—Eh ! docteur, entendre votre confession, mais vous ne croyez pas à cela.

—Oui, Père, j'y crois, et je crois de plus à toutes les autres doctrines de l'Eglise catholique. Je suis pleinement convaincu qu'elle est la seule véritable Eglise de Dieu, et je voudrais faire ma confession.

—Très bien, docteur, mettez-vous à genoux.

Il se mit à genoux, j'entendis sa confession et le reçus dans l'Eglise catholique.

Peut-être que quelques-uns de mes amis protestants vont dire ce soir :

—N'était-il pas fou cet homme-là ?

—Non, mes amis, c'était un homme sage, un homme d'esprit, et un homme d'éducation ; et vous seriez aussi sages que lui, si vous vouliez vous donner la peine d'examiner la doctrine catholique comme l'a fait le docteur. Dites-moi franchement : Avez-vous jamais lu un livre catholique pendant votre vie ? Non, jamais ! Vous n'avez jamais étudié les doctrines de notre sainte religion que vous condamnez. Et vous nous condamnez sans nous connaître. Est-ce là le fait d'un homme sensé ? Est-ce juste ? je vous le demande. Avant de condamner les doctrines de l'Eglise catholique, étudiez-les. Procurez-vous des livres catholiques. Je vous recommande en particulier les livres suivants :

Protestantism and Catholicism ;

Points of Controversy ;

The Manual of Instruction.

IV

J'en reviens aux preuves de la confession tirées de la Bible.

Notre Seigneur dit au XVIII^e chapitre de St. Matthieu : "Je vous donnerai, dit-il à ses Apôtres, —les clefs du royaume du ciel et tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel."

Vous le voyez, Notre Seigneur donne ici à ses Apôtres un pouvoir tout à fait extraordinaire. A quoi servent les clefs ? A quoi voulez-vous qu'elles servent, si ce n'est à ouvrir la porte. C'est donc pour ouvrir la porte du ciel aux pécheurs repentants que les clefs sont ici données.

Notre Seigneur donne ici à ses Apôtres le même pouvoir qui leur donnait dans l'Evangile selon St. Jean, chap. xx.

(1) Vous savez que le Christ était Dieu et Homme tout ensemble. Il était Dieu de toute éternité, égal au Père et au Saint-Esprit, et il se fit homme il y a dix-huit cent quatre-vingt-un ans, quand il naquit dans une étable, à Bethléem.

Maintenant, est-ce que les Apôtres ont compris ces paroles de Jésus-Christ de la même manière que nous, catholiques, les comprenons au dix-neuvième siècle, et comme on les a comprises pendant dix-neuf siècles? Croyaient-ils réellement qu'ils avaient le pouvoir de pardonner les péchés? Oui, et ils se glorifiaient dans ce pouvoir. Saint-Paul dit dans son Epître aux Corinthiens: "Que les hommes nous regardent comme les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu (1), car nous sommes les ambassadeurs de Jésus-Christ (2)." Maintenant qu'est-ce qu'un ambassadeur? Un ambassadeur est celui qui est envoyé par une puissance à une autre puissance pour agir au nom de ceux qui l'ont envoyé. Ainsi le gouvernement anglais envoie un ambassadeur à Washington, cet ambassadeur a fit au nom du gouvernement anglais, et tout ce qu'il fait à Washington est considéré comme étant fait par le gouvernement anglais lui-même; ses actes sont les actes du gouvernement anglais. Et Saint-Paul dit: "Nous sommes les ambassadeurs de Jésus-Christ." Quand est-ce que Jésus-Christ les a constitués ses ambassadeurs? C'est quand il a dit: "Je vous donnerai les clefs du royaume du ciel, et tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel." C'est alors que Jésus-Christ a constitué ses ambassadeurs les Apôtres, et leurs légitimes successeurs dans le saint-ministère, c'est-à-dire les prêtres et les évêques de l'Eglise.

Saint-Paul dit encore dans sa seconde Epître aux Corinthiens (Chap. v, v. 18): "Nous avons le ministère de la réconciliation." Que veut-il dire par cela? Il veut dire réconcilier les pécheurs avec Dieu. Mais comment cela peut-il se faire? Seulement en leur remettant leurs péchés au nom de Dieu. Le pécheur est réconcilié à Dieu seulement quand ses péchés lui sont pardonnés. "Ainsi,—dit St. Paul,—il a mis en nous la parole de la réconciliation;" c'est-à-dire qu'il nous a donné le pouvoir de réconcilier le pécheur avec Dieu en lui pardonnant ses péchés. Et c'est pour cela que l'Apôtre Saint-Jean dit dans le 1er chapitre de sa 1ère Epître: "Dieu est fidèle et juste, pour nous remettre nos péchés, et pour nous purifier de toute iniquité si nous les confessons." Ainsi l'Apôtre St. Jean fait de la confession une condition nécessaire pour obtenir le pardon des péchés. Dieu est fidèle et juste pour nous purifier de nos iniquités, "pour nous pardonner nos péchés, si nous les confessons." Par là nous voyons que dès les premiers jours du christianisme, les chrétiens allaient à confesse. Dans les Actes des Apôtres, chap. XIX, verset 18, nous lisons: "Et plusieurs de ceux qui avaient cru, venaient confesser et déclarer ce qu'ils avaient fait de mal." C'est-à-dire

que ceux qui avaient été reçus dans l'Eglise se rendaient en grand nombre pour aller confesser et déclarer leurs péchés aux évêques et aux prêtres de Dieu. Ils faisaient alors ce que les catholiques font aujourd'hui: ils allaient en foule se confesser, comme font les catholiques au jour des grandes fêtes, à Noël, à Pâques. C'est la Bible qui le dit.

Est-ce que les premiers chrétiens ne connaissaient pas la doctrine catholique? Est-ce qu'ils n'étaient pas bien instruits? Ils avaient appris la doctrine de l'Eglise de la bouche même des Apôtres, par conséquent la religion catholique est aujourd'hui ce qu'elle était aux premiers jours, au temps des Apôtres.

Et l'Apôtre Saint-Jacques dit au prêtre de l'Eglise: "Confessez donc vos péchés l'un à l'autre, et priez l'un pour l'autre, afin que vous soyez sauvés." Ici l'Apôtre Saint-Jacques nous indique que la confession des péchés est une condition de salut pour les prêtres aussi bien que pour les fidèles. Dans l'Eglise catholique, il n'y a pas que les laïques qui sont tenus d'aller à confesse et de déclarer leurs péchés, mais les prêtres aussi sont obligés de le faire, ainsi que les évêques et les cardinaux; et même le pape est tenu d'aller à confesse, s'il avait le malheur de tomber en péché, car le pape est un homme comme nous, et tout homme peut tomber dans le péché.

La confession est une loi divine, et tous doivent s'y soumettre. Le prêtre, cependant, n'attend pas d'être tombé dans le péché pour aller à confesse, car en général les prêtres de Dieu font des efforts pour mener une vie pure, sainte et sans tache; mais même s'ils ne commettent pas de péchés, ils vont à confesse une fois la semaine ou deux fois le mois, et quand ils n'ont rien à confesser, ils confessent les péchés de leur jeunesse, de leurs jeunes années, afin de s'humilier devant Dieu et de mériter de plus en plus le pardon de Jésus-Christ.

Je pourrais, mes chers frères, vous citer bien d'autres textes de la Bible pour vous prouver que la confession a été instituée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, que Notre-Seigneur a donné à ses Apôtres et à leurs successeurs dans le saint ministère, les évêques et les prêtres de l'Eglise, le pouvoir de pardonner les péchés. Mais les paroles de Jésus-Christ que j'ai citées sont si claires, si explicites, si expressives qu'il est impossible pour un homme qui croit à la Bible d'entretenir aucun doute au sujet de la confession des péchés. "Les péchés seront pardonnés,—dit le fils du Dieu vivant,—à ceux à qui vous les pardonnerez." Ces paroles ne peuvent signifier autre chose, sinon que Jésus-Christ a donné à ses Apôtres le pouvoir de pardonner les péchés.

—Bien, dit mon ami protestant, je suppose que les Apôtres ont reçu le pouvoir de pardonner les péchés, c'est clair d'après

la Bible; mais comment avez-vous ce pouvoir vous-même?

—Quand Notre-Seigneur a établi son Eglise sur la terre, dites-moi s'il voulait que son Eglise ne durât que pendant la vie des Apôtres? Est-ce qu'elle devait mourir avec les Apôtres?

—Oh! non, dit mon ami protestant, non, bien certainement, elle devait durer pour toujours, autrement qu'en serait-il de nous?

—L'Eglise devait donc durer toujours. Maintenant, étiez-ce l'intention de Jésus-Christ que son Eglise durât jusqu'à la fin des siècles, sans changements, telle qu'il l'a établie.

—Bien, je le suppose; je présume que telle devait être son intention.

—Ainsi, s'il a établi son Eglise avec le pouvoir de remettre les péchés, elle doit avoir encore ce pouvoir. Si vous admettez les prémisses, il faut aussi admettre la conclusion.

(A continuer.)

Mission Providentielle.

Une jeune fille du village de Domremy, dans les Vosges, Jeanne d'Arc, se présente à Vaucouleurs, chez Robert de Baudricourt, capitaine dévoué à Charles VII, roi de France. Elle déclare que depuis sept ans, elle a des visions qui l'appellent à une grande œuvre de délivrance de son pays, presque tout envahi par les Anglais; que souvent Sainte-Catherine et Sainte-Marguerite lui apparaissent pour la préparer à cette mission divine; que depuis quelque temps elle entend des voix qui lui parlent dans le silence des forêts, dans l'ombre des nuits au pied de l'autel, qui lui ordonnent de partir, d'aller faire lever le siège d'Orléans, et conduire le roi Charles VII à Reims pour l'y faire sacrer aux yeux des nations.

La candeur de cette jeune fille, sa foi vive, sa parole irrésistible, étonnent et subjuguent Baudricourt. Il lui donne une escorte, et, à travers mille dangers dont elle semble se jouer elle arrive près de Charles VII, à Chinon. Elle obtient une audience du jeune monarque, et lui annonce sa mission. A tout raisonnement qu'on lui oppose, elle répond: "Dieu le veut!" A toute demande qu'on lui fait d'un signe qui prouve sa mission, elle dit: "Suivez-moi, et vous verrez!" On donne à Jeanne d'Arc une armure pour se couvrir, une épée dont elle ne fera jamais usage, une bannière blanche semée de fleurs de lis, sur laquelle sont brodés un Christ et deux anges avec ces mots: *Jésus, Marie*, et elle conduit les guerriers à la victoire, délivre Orléans et fait sacrer le roi à Reims.

(1) 1er Epître aux Corinthiens, iv.

(2) 2e Epître aux Corinthiens, vi. 20.

Littérature.

LA FILLE

DU

JUIF ERRANT

PAR

PAUL FEVAL.

(Suite et Fin.)

LIV

Une nuit de Paris.



Le ciel était d'un bleu profond ; les étoiles innombrables n'avaient point ce scintillant éclat des nuits de tempête. Il faisait chaud, mais une brise de l'ouest chantait dans les feuillées du Luxembourg. La voie lactée rayait le firmament de sa diagonale indécise et brumeuse.

La ville ne dormait pas, et pourtant il y avait un grand silence.

Pas une voiture ne roulait sur le pavé muet.

Quand cette voix de la cité remuante se tait par hasard, quand le roulement sourd des roues et le pas des chevaux font silence tout à coup, la nuit de Paris fait peur.

La porte du logis de la comtesse Louise s'ouvrit doucement. Minuit sonnait à l'horloge du palais de Marie de Médicis. Une femme, enveloppée d'une mante sombre, sortit et descendit la rue de l'Ouest d'un pas mal assuré.

Au détour de la rue de Vaugirard, un long groupe noir stationnait qui semblait immobile et muet.

Le groupe s'ouvrit pour laisser passer la femme.

La comtesse Louise put voir qu'à l'intérieur du groupe il y avait des hommes, armés de barres de fer, qui descellaient les pavés en silence.

A cinq cents pas de là, un détachement de la garde royale bivaquait vers la rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice. Les soldats josaient aux cartes autour d'un feu. Les officiers se promenaient en causant de la prise d'Alger, qui était une nouvelle toute fraîche.

Officiers et soldats se moquaient un peu des Parisiens qui voulaient jouer au jeu des barricades.

Quand la comtesse Louise passa devant les galeries de l'Odéon, la brise apporta un tintement lointain. Des gens qui étaient là dirent :

—Voilà le tocsin !

Des étudiants joyeux sortirent du café Tabourey et crièrent :

—Vive la charte !

Les révolutions souhaitent toujours ainsi longue vie aux choses qu'elles veulent enterrer.

Ces étudiants étaient de jolis jeunes gens. Leur vue pressa le pas de la comtesse Louise qui songeait à son fils.

Dans la rue Racine, on faisait encore une barricade. Les rues neuves sont bonnes pour cela ; le pavé s'enlève bien. Aux fenêtres, il y avait des étudiants qui s'amusaient à regarder l'ouvrage.

Rue des Mathurins-Saint-Jacques, l'hôtel de Clumy déchiquetait sur le ciel ses noirs pignons et parlait des temps chrétiens où naissaient les cathédrales, tandis qu'un professeur athée, grimpé sur une borne, faisait un cours de libre-pensage.

Ces professeurs sont comme les chiens hargneux, sauf le respect qui leur est dû : pour les empêcher d'aboyer, il suffit d'un os qu'on leur jette.

Mais si on les laisse mâcher à vide, ils mordent.

Et leur morsure donne la rage.

Tout le long de la rue Saint-Jacques, on dépassait et l'on nait.

Il y avait des gamins qui disaient, en faisant la barricade :

—Maman va bien me gronder !...

La comtesse Louise arriva ainsi jusqu'au Petit-Pont, gardé d'un côté par des hommes en blouse, de l'autre par des dragons.

Ceux qui défendaient l'héritage de Saint-Louis étaient de ci, ceux qui s'amusaient au colin-maillard des révolutions étaient de là. Entre deux, la Seine coulait patiente et toujours la même. Des deux côtés, c'était Paris. D'un camp à l'autre, les gaies paroles allaient et venaient en attendant la bataille.

LV

Le parvis Notre-Dame.

Quand la comtesse Louise arriva au parvis Notre-Dame, elle était bien lasse et bien essouffée. D'instinct, elle leva les yeux vers cette galerie merveilleuse qui rejoint les deux tours. Les colonnettes frêles se distinguaient vaguement dans le noir, mais il n'y avait là nul mouvement humain.

Le parvis lui-même était complètement solitaire. Au milieu de la fièvre qui tenait la ville éveillée, l'immense église semblait une sentinelle endormie. Auprès d'elle, l'Hôtel-Dieu, cette autre immen-

sité, symbole respectable mais lugubre des charités administratives,—sphinx menaçant, couché en travers de cette gaie rivière de Seine, à deux pas de la cathédrale, à portée du palais de Charlemagne,—proposait silencieusement aux prêtres et aux rois cette énigme de la misère qui enfante les révolutions.

Non pas par elle-même, car, depuis que le monde est monde, la misère patiente se laisse mourir sans se révolter jamais,—mais par les tribuns qui ont su deviner ce qu'on gagne de pouvoir, d'honneur et d'argent à se servir de la misère comme d'un artillerie pour jeter bas les maisons de l'aumône.

L'univers vieillit. On dit que les sâsons se troublent. La lune, sensiblement détériorée, donne des inquiétudes à l'Observatoire, Dieu seul n'a pas d'âge.

Tout en haut, tout en haut de la cathédrale antique, il y avait un homme qui contemplait la ville folle, occupée à chasser un vieillard au profit d'un autre vieillard.

Cet homme, depuis dix-huit siècles, marchait jusqu'au genou dans la démence humaine. Il savait ce que gagne la misère aux plaidoyers sanglants de ses avocats. Il songeait.

Et, mélancolique image du monde lui-même qui ne sait s'arrêter, ayant atteint le faite de la tour, le Juif errant fut contrainct de redescendre.

Les enfants rient à regarder l'écurie affairé qui tourne dans sa cage. Ils disent que l'écurieil travaille.

Voilà dix-huit cents ans que ce Juif regarde sans rire la cage tournante où travaille l'humanité.

LVI

La maison de l'Écuyer.

La comtesse Louise alla vers cette maison que son fils lui avait indiquée, l'avant-dernière de la rue du Cloître-Notre-Dame. C'était une grande habitation, gardant, parmi les bourgeoises demeures qui l'entouraient, un caractère de domination hautaine. On la nommait la maison de l'Écuyer, parce qu'elle avait appartenu, sous les trois rois fils de Catherine de Médicis, à noble homme Marie Minot, écuyer, seigneur de Blay-la-Fausse, maître des hallesbardiers du chapitre de Paris.

La comtesse Louise s'arrêta devant la porte massive et n'osa point en agiter le marteau.

Elle passa de l'autre côté de la rue pour regarder aux fenêtres, qui étaient toutes closes et muettes de leurs contrevents, depuis le haut jusqu'en bas. Un large écriteau pendait audessus de la porte. La comtesse Louise put lire, aux lieux du réverbère voisin : *Matériaux de démolition à vendre.*

L'idée vint à la comtesse Louise que son fils s'était trompé, car c'était là une

maison condamnée, et déjà abandonnée par ses habitants.

Elle se rapprocha de la porte et la poussa. La porte s'ouvrit, car elle n'avait plus de ferrures. La comtesse Louise entra dans une cour spacieuse, où divers débris entassés pêle-mêle. Derrière elle la porte retomba.

Une étrange sensation de froid courut par les veines de la comtesse, qui regarda tout autour d'elle avec une frayeur d'enfant. Autour d'elle il n'y avait que silence et immobilité.

La cour était entourée d'une sorte de cloître, percé de trois ouvertures haut voûtées. Si la comtesse n'eût écouté que son effroi, elle se fût retirée bien vite, mais son cœur de mère restait au-dessus de toutes les épouvantes.

—Je suis là pour mon fils, se dit-elle.

Et elle s'engagea sous l'une des trois voûtes au hasard.

C'était celle de droite. La voûte conduisait à un vestibule où se plantait un vaste escalier à marche de pierre. Cet escalier n'avait plus ses rampes, qui étaient en tas dans la cour avec les autres choses à vendre.

La comtesse monta.

Dès le premier étage, elle vit que les fenêtres manquaient de châssis et que toutes les portes étaient enlevées. Portes et châssis s'amorceaient dans la cour.

Elle entra dans une première pièce, haute et large, sans meubles, puis dans une autre, également nue. Toutes les ouvertures de ces chambres abandonnées livraient passage sur un grand corridor. La comtesse Louise compta douze chambres; elle allait, poussée par je ne sais quel mystérieux espoir. Toutes les chambres étaient également désertes.

Après la douzième, il n'y avait plus rien, sinon le corridor. Par la fenêtre sans châssis, la comtesse vit qu'elle avait fait le tour de la maison.

Elle songeait à descendre, découragée, lorsqu'il lui sembla entendre un bruit léger tout à l'autre bout du corridor. Dans la nuit, une forme légère se dessina : une ombre d'enfant qui glissa et disparut.

—Lotte ! appela la comtesse Louise.

L'écho du long corridor répéta ce nom : Lotte !

Puis le silence revint plus sinistre.

Tout à coup, à l'étage supérieur, un pas régulier et lent comme le bruit produit par le balancier d'une horloge résonna sur les dalles du corridor.

La comtesse Louise écouta en retenant son souffle. Le bruit allait s'éloignant et s'affaiblissant.

Un homme venait de passer juste au-dessus de sa tête.

La comtesse Louise s'élança et monta l'escalier sans rampes en courant. Au moment où elle atteignait le corridor supérieur, le bruit de pas avait cessé, mais elle vit encore au bout, tout au bout, cette forme indécise et blanche.

Elle appela pour la seconde fois :

—Lotte ! Lotte !

Même écho—et même silence.

La comtesse Louise entra successivement dans douze chambres vides et nues.

Comme elle sortait de la douzième, le pas d'homme, régulier et lent, passa au-dessus de sa tête. Elle monta de toute la vitesse de ses pauvres jambes fatiguées et tremblantes.

Personne dans le troisième corridor ! Seulement, comme elle arrivait en haut de l'escalier, la petite ombre glissait dans le corridor, au bout, tout au bout.

—Lotte ! Lotte ! ma chère Lotte !

L'écho—puis le silence.

Puis le bruit de pas, régulier et lent, mais cette fois à l'étage inférieur.

La comtesse Louise redescendit. C'était comme un de ces songes épuisants où la fièvre poursuit ce qu'elle n'atteint jamais.

Pendant des heures, la comtesse Louise monta et redescendit, courant après l'impossible.

Elle se sentait brisée par l'épuisement, par la terreur ; le froid gagnait la moelle de ses os, mais elle allait toujours, parce qu'une voix disait au fond de son cœur le nom de son fils bien-aimé.

Les lueurs grises du matin entrèrent par les fenêtres grandes ouvertes de la cour. L'horloge de l'Hôtel-Dieu tinta la troisième heure après minuit.

LVII

Le réveil du vicomte Paul.

A ce moment, Joli-Cœur frappait à la porte du vicomte Paul qui sautait hors de son lit, disant :

—Chut ! pas de bruit ! Prenons garde d'éveiller ma mère !

Joli-Cœur avait un compagnon, hussard comme lui, des épées et des pistolets. En un clin d'œil le vicomte Paul fut habillé. Il monta avec ses témoins dans un fiacre qui l'attendait dans la rue.

En passant devant la chambre de sa mère, le vicomte Paul l'œil humide et le cœur serré, s'était dit :

—Si elle allait rester seule ! ..

Le duel participe de deux crimes : le suicide et l'assassinat.

Tout homme le méprise au fond de son cœur.

Il vivra autant que le monde parce qu'il est fait de trois immortalités : la haine, la bêtise et l'orgueil.

Et parce que les gens, braves contre le glaive, deviennent poltrons comme, les poules dès que ce fantôme imbécile, le préjugé leur montre les dents.

LVIII

La troisième heure.

Comme le troisième coup sonnait à l'horloge de l'Hôtel-Dieu, un bruit se fit

dans la cour de la maison de l'Ecuyer. La comtesse Louise regarda par la fenêtre et vit un homme de haute taille qui ouvrait la porte sans serrure, après avoir traversé la cour.

Elle appela, mais sa voix fut couverte par le bruit de la porte qui retombait.

Ses genoux plèrent sous elle. Deux bras la soutinrent et l'empêchèrent de s'affaisser sur la froide dalle. Une belle jeune fille était là qui lui tendait son front.

—Lotte ! est-ce toi ? combien tu as grandi ! murmura la comtesse Louise.

Puis, l'idée de son fils ne pouvant la quitter jamais :

—Aie pitié de moi ! ajouta-t-elle. Soutiens-moi ! courons ! Je veux lui dire ce que je sais. Je n'ai plus d'espoir qu'en lui. Paul va se battre...

Elle sentit le bras de la jeune fille tressaillir sous le sien.

Venez, dit la jeune fille. Le père ne m'a pas défendu de le suivre.

—Sais-tu donc où doit avoir lieu le combat ?

—Le père sait tout, répliqua Lotte. Il se rend en un lieu qui est derrière le cimetière Montparnasse.

—C'est là ! ..

—Venez ! .. Le père y sera avant nous.

LIX

Le duel.

Pour le coup, Paris dormait. Les soldats du pouvoir sommeillaient au bivouac ou dans les corps de garde, les soldats de l'insurrection reposaient derrière les barricades commencent. Les sentinelles seules gardaient leurs yeux ouverts.

La comtesse Louise, appuyée au bras de la belle jeune fille qui avait le visage de Lotte, prit à rebours le chemin qu'elle avait fait une fois déjà cette nuit. Le Petit-Pont fut traversé, la rue Saint-Jacques fut remontée, mais au lieu de se diriger vers la rue de l'Ouest, Louise de Savray et sa compagne prirent à gauche du Luxembourg, pour gagner les boulevards du sud.

Derrière le cimetière Montparnasse, c'était alors une plaine vaste et poudreuse, où quelques usines commençaient à s'élever. Cette plaine avait l'aspect de laideur désolée particulier aux terrains qui ne sont déjà plus des champs et qui ne sont pas encore la ville.

A cinq cents pas du cimetière environ, il y avait un clos, fermé par un treillage de lattes tout neuf et qui contenait de la luzerne mal venue. Cela pouvait avoir un arpent et demi, et le propriétaire avait pris soin d'écrire sur un poteau cette mention, qui est le superlatif des grotesqueries parisiennes : *Chasse réservée.*

C'était là que le vicomte Paul, assisté de ses deux dragons, venait de se rencontrer avec Roger, accompagné de ses deux

camarades, l'héritier de l'ancien préfet de Tours et le fils de Mme Lancelot.

Roger était l'insulté. Il choisit l'épée qu'il tirait fort bien.

On s'introduisit dans le clos, malgré l'écrêteau, et les adversaires furent placés sur un terrain commode.

Ils mirent habit bas. Le combat commença tout de suite, et dès les premières passes le vicomte Paul eut du sang à sa chemise.

Le jour était tout grand, et le soleil se levait là bas derrière le dôme du Val-de-Grâce.

Tout à coup un grand cri retentit au coin du cimetière. Il y avait là deux femmes, dont l'une tomba évanouie dans les bras de l'autre.

L'épée du vicomte Paul vacilla malgré lui dans sa main. Il avait reconnu la voix de sa mère.

Roger, profitant de son avantage, se fendit avant que les témoins pussent s'interposer. Le vicomte Paul tomba, mais ce ne fut point sous le fer de son ennemi.

Le cri de sa mère lui avait traversé le cœur.

L'épée de Roger avait rencontré le corps d'un homme de haute taille qui avait paru inopinément entre les deux adversaires. On eût dit qu'il sortait de terre.

L'épée de Roger, en touchant le corps de cet homme, se brisa comme un fétu de paille, et ses éclats s'éparpillèrent au loin sur le sol.

LX

La Prophétie.

—Messieurs, dit l'inconnu à Roger et à ses deux témoins, ceux qui veulent se battre pourront s'en donner aujourd'hui à cœur-joie. Ecoutez!

Il étendit ses bras vers Paris, d'où montait déjà le bruit de la fusillade.

—Vos pères, reprit l'inconnu, sont au service du roi qui s'assied encore sur le trône. Ils doivent être embarrassés, ne sachant s'il faut servir ou trahir. Allez les tirer de peine. Le roi sera vaincu : ils peuvent lui tourner le dos.

On ne peut se dissimuler que beaucoup de vénérables citoyens seraient enchantés de rencontrer pareil prophète à la première heure d'une révolution. Cela épargnerait bien des tâtonnements et calmerait de nombreuses inquiétudes.

Car enfin, si, à tout prendre, l'insurrection est vaincue...

Certes, certes, mais si la révolution est victorieuse...

Allez! dans ces cas-là, un honnête homme qui veut garder sa place est dans une bien fâcheuse perplexité!

Le fiacre qui avait apporté le vicomte Paul le ramena au logis de la rue de l'Ouest, en compagnie de la comtesse Louise et de la belle jeune fille. La belle

jeune fille et la comtesse Louise s'assirent au chevet du pauvre fiévreux.

Fanchon la nourrice pleura de joie en revoyant Lotte et se signa, disant :

—Si Dieu le veut, la maison peut s'emplier encor de bonheur!

LXI

Essai sur les révolutions.

On a beaucoup accusé M. Galapian d'avoir fait la Révolution de Juillet du fond d'une cave. Ce sont des préjugés qui vont s'accréditant, et dans quinze ou vingt siècles ce nom de maraud pourrait surgir comme un champignon au beau milieu du jardin de l'histoire. Le terrain historique est une conche tout particulièrement favorable à ces cryptogames. Personne ne fait les révolutions. Ce sont des crises qui se produisent spontanément, quand la garde nationale s'ennuie.

Notre sujet, d'ailleurs, plane trop au-dessus de la politique pour qu'il nous soit permis de nous attarder à ces frivolités.

Un directeur de Journal cher à l'Académie s'était écrié, du fond de son fauteuil, si bien point par M. Ingres, et dans un accès de goutte : "Malheureux roi! malheureuse France!" Le mot fit fureur. La malheureuse France chassa le malheureux roi, excellent chasseur, fervent chrétien, loyal gentilhomme, pour mettre à sa place un roi plus heureux, habile pêcheur, bourgeois convaincu et se souciant peu de la messe. Qui fut étonné? Ce fut le directeur de journal, quand sa goutte fut passée.

Seulement, pour opérer le chassé-croisé, on s'entregorgea pendant trois jours dans la rue avec un entrain merveilleux. C'est la partie comique du drame. Seul, ici, le directeur de journal est sérieux : pas autant, néanmoins, que le sire de Framboisy.

Dix-huit ans après, un autre journal devait chasser le roi bourgeois, qui n'était pas un méchant homme, quoiqu'il eût fait dans sa vie de méchantes actions.

Encore du sang, beaucoup, et des ruines.

Maintenant, il n'y a plus de rois, mais il y a toujours des journaux, et les républiques s'entrechassent.

La moitié de Paris y saute quelquefois et les journaux s'amusent.

Mais le peuple? Eh bien! il gagne sa vie tantôt à démolir, tantôt à rebâtir Paris sur commande.

LXII

Aux Trois Rois.

Il y avait dans la rue Pierre-Lescot, sur l'emplacement occupé maintenant par l'hôtel du Louvre, ce banal palais qui loge tous les princes et tous les commis-voyageurs du globe, une maison à cinq étages, pauvre, étriquée, sordide, qui ne

jouissait pas d'une bonne réputation. On l'appelait la maison des Juifs, bien qu'elle portât pour enseigne les trois têtes noires des rois mages.

Au cinquième étage de cette maison demeurait ce personnage étrange, si connu sous la restauration et dans les premières années du règne de Louis-Philippe sous les noms du superbe et de l'Homme à la longue barbe : Chodruc-Duclos. Maintenant personne ne sait plus ces noms : *Sic transit gloria*.

Au quatrième étage habitait une femme d'énorme corpulence, nommée Mme Putiphar. Elle louait des chambres à la nuit. Ses locataires étaient le pharisien Nathan, le valet de Caïphe et autres.

Au troisième, il y avait un individu mystérieux qu'on entendait marcher toute la nuit et dont le grabat n'était jamais défait.

Au second, c'était un brocanteur appelé Tolopherne, que la police surveillait paternellement.

Au premier enfin et au rez-de-chaussée, un cabaret de bas-étage ouvrait ses salons crasseux et ses redoutables cabinets particuliers.

Malgré les savantes recherches du docteur Lunat, membre de l'Institut, on n'a jamais pu savoir si les personnages rassemblés pour faire orgie au cabaret de la rue Pierre-Lescot, maison des Juifs, dans la nuit du 28 au 29 juillet 1830, étaient des princes dégâtés ou de simples van-pieds. Ce qui ferait pencher pour la première opinion, c'est qu'une très-belle femme ayant l'accent allemand, chargée d'embonpoint et de diamants faux, qui buvait là d'énormes quantités de kirschwasser, répondait au nom d'Hérodiade et paraissait très-liée avec le colonel comte de Savray, un fangeux bandit qui empoisonnait le vin et la pipe.

Le lecteur doit nous pardonner ces détails, pour lesquels nous demandons grâce humblement à nos lectrices. Ils sont d'une nécessité absolue et peuvent seuls conserver à notre récit, beaucoup plus sérieux qu'il n'en a l'air, son caractère de haute et sévère vérité.

Des paroles prononcées pendant l'orgie, un homme instruit et facile au point de vue de la déduction aurait pu inférer que, parmi les femmes aliénées qui entouraient la nape amplement tachée de vin bleu, se trouvaient la fille de Loth, la nièce de Barrabas, et quelques autres dames illustres. Parmi les convives mâles, les trois frères Coré, Dathan et Abiron se faisaient remarquer par leurs saillies. Le locataire Holopherne semblait aussi un joyeux compagnon, mais personne ne pouvait égaler l'entrain de Cataphilus, le portier de Ponce-Pilate, qu'on affectait de désigner ici sous le sobriquet de Chodruc-Duclos.

Tous ces gens semblaient rendre hommage au colonel comte de Savray, qui était le roi du festin et qu'on appelait Ozer.

Ozer portait un vieil uniforme de hussard qui faisait honte à voir. Il était le mieux mis de l'assemblée.

—Vous savez, dit-il en balançant avec grâce son verre à lière plein d'eau-de-vie, que ce plat coquin d'Ahasvérus est à Paris ?

—Isaac Laquedem ! s'écria-t-on. Un rien du tout !

—Un apostat !

—Un faux frère !

—Un misérable qui s'avise de se repentir !

—Il se donne le ton, reprit le colonel, d'accorder sa haute protection à ma femme et à mon fils : j'entends à la femme et au fils de l'idiot traîneur de sabre à qui j'ai fait l'honneur de prendre sa place.

—Cette comtesse Louise est bien la plus fatiguée de toutes les bigotes !

—Et ce vicomte Paul est un jeune nigaud qui montre du goût pour le métier d'honnête homme !

Le colonel but une magnifique lampée.

—Paris la dansera demain ! dit-il. Je propose à l'aimable société de monter un coup à ce chien couchant d'Ahasvérus. Nous irons aux barricades ; il y sera, j'en suis sûr, sous prétexte de sauver quelqu'un ou de faire son état d'hypochrite. Nous nous mettrons tous contre lui et nous l'étranglerons.

Il y eut de frénétiques applaudissements.

Cependant la fille de Loth, qui avait de l'âge et de l'expérience, objecta :

—Isaac Laquedem est invulnérable ; on dit ça.

A l'appui de quoi, elle chanta d'une voix de basse-taille :

J'ai vu dedans l'Europe,
Ainsi que dans l'Asie,
Des batailles et des chocs
Qui coûtaient bien des vies :
Je les ai traversés
Sans y être blessé !

—Chocs ne rime pas avec Europe ! fit observer Chodruc-Duclos non sans mépris.

Le colonel réclama le silence d'un geste.

—Du temps que j'étais sir Arthur, dit-il, j'ai oui conter une bonne histoire par ce fou de docteur Lunat, qui s'occupe de nous tous avec tant de passion. C'est le moins toqué de l'Académie. Le docteur Lunat racontait une aventure de poche percée d'où les cinq sous coulaient, coulaient toujours. Si on pouvait lier les mains d'Isaac Laquedem, trouver son gousset et lui faire faire une ou deux fois le tour du monde à coups de gaule, savez-vous qu'on ramasserait une jolie somme ?

—Il faut le prendre d'abord...

—Demain, nous lui donnerons la chasse dans Paris !

En ce moment, Hérodiade mit sa main sur l'épaule du colonel et lui dit :

—Ozer, regarde la pendule, mon petit.

Ozer obéit. La pendule marquait cinq minutes avant minuit.

Aussitôt Ozer, ou le colonel de Savray, comme on voudra l'appeler, se leva, jeta sa serviette et s'éclipsa, suivi de la reine Hérodiade.

Autour de la table, les convives échangeaient un coup d'œil expressif.

—C'est l'heure ! dit Holopherne.

Chodruc-Duclos ajouta :

—Capélobiou ! il paraît qu'à ce moment là un enfant de trois ans le tuait !

LXIII

L'heure du soldat d'Hérode

Bertola ne dit rien à ce sujet, et c'est un tort. Hérzélius semble avoir ignoré complètement la question. Mathieu-Paris lui-même, si spécial en la matière, est muet comme un brochet. Nous ne possédons qu'un texte de Schedt, mis en la lumière par le docteur Lunat.

Schedt donne à entendre, dans trois lignes assez confuses qui se trouvent au tome XXIII de son *Légendaire*, qu'chaque jour, à minuit, Ozer, l'exécrable soldat qui tendit l'éponge imbibée de vinaigre, s'enferme dans sa chambre avec une cassette qu'il tient dans ses bras crispés.

Pendant trente minutes environ, il est comme mort, gardé par la femme d'Hérode, qui possède sa confiance.

Schedt ne dit point ce que contient la cassette.

Il était fou, d'après le docteur Lunat pour le compte de qui le bon abbé Romantini a acheté très-cher une centurie inédite de Michel de Nostre-Dame, relative aux immortelles journées de Juillet, qui mentionne, il est vrai, la cassette (à mots couverts), mais en avouant (avec mystère) qu'il n'y avait rien dedans.

LXIV

L'invitation.

Au bout de trois quarts d'heure l'infâme Ozer occupant toujours le corps usurpé du colonel comte de Savray et la reine Hérodiade rentrèrent dans la salle du festin. Ozer était un peu pâle, mais bientôt un grand verre d'eau-de-vie lui rendit les rubis de sa joue.

L'orgie reprit de plus belle.

Quelques temps ayant le lever du jour, Ozer dit :

—Mes camarades, jamais je n'ai gardé un corps si longtemps que celui du colonel comte Roland de Savray. C'était un beau et bon corps dans lequel je me plaisais énormément. Mais le voilà brûlé. Ce nigaud de colonel, en ma personne, est accusé de faux, de vol, de trahison, qu'on sais-je ? Le monde n'en est pas encore à admettre toutes nos bonnes plaisanteries. Cela viendra. En attendant, je vous annonce que je vais laisser au rebut le corps du colonel, qui pourrait bien aller aux

galères. J'ai envie d'être quelque chose comme ministre du nouveau gouvernement ou fils du nouveau roi ; cela me changera et nous en ferons de belles ! A deux heures du matin, la nuit prochaine, je vous invite à la fête de ma cent-quatre-vingt-huitième naissance. Il y aura des truffes !

Au milieu de l'acclamation qui suivit ces remarquables paroles, une décharge de mousqueterie éclata, tout près de là, sur la place du Palais-Royal.

On se leva en tumulte.

La décharge était suivie de coups de feu isolés.

—Aux barricades ! aux barricades ! criait-on de toutes parts.

—Mordieu ! dit Chodruc-Duclos, voilà qui ne doit pas faire rire mon ami intime, le prince de Polignac ! Eh donc ! Tê ! Vê ! à la canagade ! Nous vous nous venger des clampias qui n'ont pas voulu me nommer préfet.

LXV

Le soleil de Juillet.

Oh ! qu'un lourd sol il chauffait les gaudes
Des ponts et de nos quais déserts, [dalles
Quand les cloches hurlaient, quand la grêle des
Sifflait et pleuvait par les airs... [balles

Les poètes viennent après et chantent ainsi, les uns en vers magnifiques, comme Auguste Barbier, les autres...

Casimir Delavigne fit la *Parisienne*.

Mais Paris devient fou de joie quand on le chante, et n'y regarde pas de si près. Paris fit un succès même à la *Parisienne*.

Le soleil de Juillet acquit une célébrité de circonstance. Paris fut, certes, quinze grands jours avant de se moquer du soleil de Juillet, de la *Parisienne* et du parapluie de famille du nouveau roi.

Il était là, le soleil de Juillet, jouant au soupirail de la cave où M. Galapian et quelques autres hommes d'Etat écoutaient passer l'histoire.

Il dardait ses rayons matiniers sur la scène de meurtre. A la blonde lumière de ses caresses, des milliers de vaillants étourneaux s'entre-tuaient sans beaucoup savoir pourquoi. Les uns criaient : " Vive ceci ! " les autres criaient : " Vive cela ! " Et les fusils parlaient, et le canon tonna, et " les cloches hurlaient, " comme dit la poésie...

Vers dix heures du matin, trois hommes descendaient la rue Saint-Jacques, où l'on se battait consciencieusement. L'un de ces hommes n'avait pour toute arme qu'un long bâton, les deux autres avaient le sabre à la main. Ils portaient des blouses par-dessus leur uniforme de hussard.

Ces deux derniers étaient notre ami Joli-Cœur et son compagnon, le second témoin du vicomte Paul. Ils essayaient de rejoindre leur caserne, situées rue de Reuilly, au faubourg Saint-Antoine. Pour

cela il leur fallait traverser la ville révoltée.

L'homme au bâton ne était point où il allait.

Chemin faisant, il paraît quelques coups qui n'étaient point à son adresse et relevait les blessés.

A la tête du Petit-Pont, il y avait une superbe barricade défendue par des étudiants et des ouvriers. Le professeur qui prêchait naguère sur une borne était rentré chez lui, pensant que les coups n'étaient pas des raisonnements.

Il s'était promis à lui-même de revenir après la bataille.

Etudiants et ouvriers entourèrent nos trois hommes. Les blouses des hussards furent relevées.

— Conscrits, dit Joli-Cœur, on en pense peut-être plus long que vous ! On a chargé le Prussien dans les temps au son de la *Marseillaise*, et le drapeau tricolore, ça nous connaît conséquemment... Mais l'uniforme est l'uniforme, et il y a quelque chose qui s'appelle l'honneur du soldat. Laissez-nous passer ou cassez-nous la tête proprement, à votre choix, jeunesse !

Les rangs des insurgés s'ouvrirent, tandis que le chef, un "polytechnique," leur disait :

— Allez, vieilles moustaches ; vous serez des nôtres demain !

Cela ne manqua pas ; et voilà ce qui diminue l'admiration de bien des gens pour l'honneur militaire.

Il est vrai que si le pouvoir s'en va, la patrie reste. Oui, mais bien blessée.

En ce moment, une troupe arrivait le long du quai Saint-Michel ; ceux qui la composaient avaient l'air de vrais bandits. C'était nos convives de la maison des Juifs, dans la rue Pierre-Lescot.

Leur chef s'écria :

— Enfin, le voilà ! Qu'on le prenne et qu'on le fusille !

LXVI

Le supplice.

Le geste du chef de bande désignait l'homme au long bâton, qui, de son côté, le regardait fixement. Ils semblaient se connaître. On eût dit que l'homme était resté en dedans de la barricade tout expiré pour attendre le chef de bande.

Cependant les ouvriers et les étudiants commandés par l'élève de l'École polytechnique n'étaient pas gens à commettre ou à laisser commettre un assassinat. Les nouveaux venus ne payaient point de mine, quoique leur officier portât un vieil uniforme de colonel de cavalerie et qu'il fit sonner bien haut son nom : le comte de Savray. On allait le prier de passer au large, quand la barricade fut attaquée de front par la troupe de ligne et de flanc par un détachement de gendarmerie qui descendait du quai de la Courneille. Il y eut un moment de rude confusion ; pen-

dant lequel le colonel comte de Savray et sa bande s'emparèrent de l'homme au bâton.

Celui-ci, du reste, n'opposa aucune résistance.

Il se laissa lier et emporter sur le quai Saint-Michel, qui était complètement désert.

Comme c'est l'histoire du Juif errant que nous racontons, et non point celle de la Révolution de Juillet, nous laisserons la barricade pour suivre Isaac Laquedem, ainsi tombé au pouvoir de ses plus cruels ennemis.

Ozer et ses mirmidons s'arrêtèrent au milieu du quai Saint-Michel, entre une barricade inutile, construite par des commençants trop zélés, et une voiture de laitier renversée. Ils étaient là comme dans une chambre. On ne pouvait les voir que des fenêtres de l'autre bord de la rivière. Mais toutes les fenêtres étaient closes, et l'autre bord avait, bien assez à s'occuper de ses propres affaires.

Aussitôt qu'on fut arrivé en cet endroit favorable, le faux comte de Savray déchargea un grand coup de son sabre sur la tête d'Isaac. Barrabas le terrassa en le traitant de brigand et les trois lévites sacrilèges, Coré, Dathan, Abiron, le foulèrent aux pieds, pendant que le pharisien lui crachait au visage.

Hérodiade était là, pour veiller sur Ozer. Elle portait toujours dans sa poche un flacon d'acide prussique comme objet de toilette.

Hérodiade s'approcha d'Isaac renversé, déboucha son flacon et en versa le contenu tout entier sur la figure du Juif errant, qui lui dit :

— Prenez garde à vos mains !

Quelques gouttes du liquide brûlant tombèrent en effet sur les mains d'Hérodiade, qui se mit à pousser des hurlements de douleur.

Isaac souriait. Le corrosif coulait dans ses yeux et entre ses lèvres. Comme il en restait à ses moustaches, il les lécha, disant :

J'avais soif !

Cinq canons de pistolet, s'appuyèrent à la fois contre son front. Cela ne fit qu'un coup. Les balles tombèrent aplaties comme des pièces de trente sous.

— Etranglons-le ! vociféra Ozer.

Les cordes se rompirent.

— Noyons-le !

On lui attacha au cou un chapelet de pavés. On le fit passer par-dessus le parapet, et on le lança dans la Seine.

Il y avait là un vilain moulin qu'on nommait le Bateau broyeur. Isaac et ses pavés tombèrent sur le tonde et rebondirent dans le fleuve.

La bande s'accrocha le long du parapet pour regarder.

Le corps d'Isaac avait disparu sous l'eau et ne reparait pas. Il y eut un instant d'espoir et déjà Holopherne, qui a le mot pour rire, préparait un calembour

de triomphe, lorsque, du côté du pont Saint-Michel, une vapeur blanche se prit à flotter au fil de la rivière. La vapeur revêtit une forme vague aux rayons du soleil. C'était comme le fantôme d'une fillette...

— Ruthaël ! prononça le faux comte de Savray.

Il fit suivre ce nom d'un juron que nous ne transcrivons pas par bienséance. Cet Ozer est le plus mal embouché des Juifs errants.

En même temps, sous la forme blanche, on distingua le corps d'un nageur qui détachait tranquillement la coupe en se dirigeant vers la rive droite du fleuve. Un long bâton flottait devant lui.

— Fou ! cria Ozer enragé.

Ce fut du bruit et de la fumée.

Le nageur abordait à la rive.

Parmi les fracas de la mousqueterie, l'appel des cloches, les clameurs de guerre et le sourd mugissement du canot, une voix chantait :

La mort ne me peut rier,
Je m'en aperçois bien !

LXVII

Digression en faveur des joueurs de boules.

Quatre talents sont nécessaires pour pratiquer avec éclat le jeu de boules. Il faut savoir tirer, rouler, refendre et pointer. Bien peu de gens réunissent ces quatre facultés. Une seule suffit pour obtenir l'estime de la galerie. Cet art imprime un cachet d'innocence à la physiologie des hommes.

On dit que, pendant ces journées mémorables de Juillet, les joueurs de boules des Champs-Élysées ne quittèrent pas un seul instant leur bien-aimés partis. Il n'y a plus de joueurs de boules aux Champs-Élysées. A la place du "cochonnet" exalté de si captivantes émotions s'élève maintenant le plus laid palais qui soit dans l'univers. Tout s'en va.

Les joueurs de boules sont dispersés comme cette nation juive dont Abasvèrus, notre héros, est le type symbolique.

Les uns travaillent au Ranelagh, les autres dans les terrains de Beaujon, Avenue du Bel-Air, auprès de Saint-Mandé, on peut voir un attendrissant spectacle : une dame, une seule, supérieure à son sexe, est admise au jeu de boule. Elle dépense à ce passe-temps hygiénique la grâce, la réverie, l'intelligence, la délicatesse, le charme, la pudeur et la tendresse qui sont l'apanage de son sexe.

Je m'adresse ici à la conscience du peuple : cela ne vaut-il pas mieux que de transformer le toit conjugal en théâtre de mélodrame ?

La musique, selon les anciens, pouvait bâtir des villes et civiliser les populations sauvages. En nos temps modernes, de

bien bons esprits pensent que ce rôle est réservé au jeu de boules,

Un homme—ou une femme,—occupé ou occupée toute sa vie à pointer, à rouler, à refouler, ou à tirer est à l'abri de ces tempêtes du cœur qui énervent les misérables enfants de notre siècle malade.

Et puisque tous les écrivains affirment qu'aucun joueur de boules ne quitta sa partie ni en Juillet 1830, ni en Février 1848, il est évident que, pour mettre un terme au fléau des révolutions, le moyen héroïque serait de rendre le jeu de boules gratuit et obligatoire.

C'est ce qu'il fallait démontrer.

LXVIII

A travers les dangers.

Isaac Laquedem monta l'escalier du quai des Orfèvres après avoir passé sous le pont. Il était frais comme une rose et marchait son pas ordinaire en s'appuyant sur son long bâton.

Arrivé à l'angle du Pont-Neuf, il fut pris par hasard entre les feux croisés de trois ou quatre détachements qui causaient là à coups de fusil. Il y avait des dragons et de l'infanterie légère d'un côté, de l'autre les habitués de la mère Moreau et la jeunesse des Ecoles. On y allait de bon cœur. Isaac Laquedem en était tout incommodé.

Avez-vous vu la grêle de mars rebondir sur les toits ? Ainsi faisaient les balles en touchant les baillons de l'Homme, qui les secouait de temps en temps pour faire tomber cette giboulée.

Le garçon de bureau du *Journal des Débats*, qui était venu jusqu'au bout de la rue des Prêtres pour cueillir des faits divers, eut envie de lui adresser la question suivant :

N'êtes-vous pas cet homme
De qui l'on parle tant,
Que l'Écriture nomme
Isaac Juif errant ?...

Mais il n'en eut pas le temps. Une de ces balles, qui ne faisaient que chatouiller Isaac, toucha sa casquette et lui fit sauter la cervelle.

C'était un père de famille. Son nom est sur la colonne.

Comme Isaac Laquedem montait vers le Palais-Royal, une maison de la rue de l'Arbre-Sec s'écroula malheureusement sur lui. On le vit un instant debout au milieu des débris. Il s'époussa et passa.

Au cœur même du *Journal des Débats*, dans le sanctuaire grave, moisi, humide, doctrinaire, hérétique, intègre, accommodant, inflexible et fondant où se boulangent le sophisme universel, un homme, un garde-voie, un docteur, coiffé du dernier clieveux janséniste, écrivait passionné comme un joueur de boules, l'article accablant :

« La France sait bien que nous ne changeons jamais d'opinion... »

LXIX

Une découverte du docteur Lunat

Il était environ cinq heures du soir quand Isaac Laquedem arriva dans la rue Pierre-Lescot, qui était le terme de sa course. Il s'était attardé en chemin à sauver des femmes, à protéger des enfants, à secourir des blessés.

Nous citerons seulement le docteur Lunat qu'il releva, percé d'un coup de baïonnette, dans la rue Saint-Honoré, devant les Messageries Laffite-Caillard.

Cet honorable praticien le remercia beaucoup et lui dit :

—Je viens, cher monsieur, d'acquiescer la preuve d'une particularité curieuse ; l'abbé Romorantin aura du plaisir à la noter. Il paraît, c'est Schiavone qui le dit dans la note 8, à la fin du second tome, que le Juif errant a positivement vingt-quatre heures de repos tous les cent ans. Ce n'est pas beaucoup, mais peu vaut mieux que rien... Vous savez que ce Schiavone était fou, Bartola aussi, Schedd également et Mathieu-Paris de même. J'ai été fou, l'abbé Romorantin le sera. Sur treize académiciens qui passent encore pour sages, il y en a quatorze dont le cerveau...

Isaac le déposa dans le magasin aux bagages.

Et il s'en alla frapper à la porte de la maison des Juifs.

LXX

Mme Putiphar.

Il fut reçu par Mme Putiphar, directrice de l'établissement, qui était fort inquiète, parce qu'aucun de ces divers Juifs errants n'était encore rentré. Chodruc-Duclos avait passé une partie de la nuit précédents à écrire de mauvaises plaisanteries au prince de Polignac. Ahasvérus dit un mot à Mme Putiphar, qui resta toute décontenancée à le regarder.

—Seigneur, murmura-t-elle, nous n'avons plus de chambre vide.

L'Homme répondit :

—Je veux le logis d'Ozer, le soldat qui donna le vinaigre.

Mme Putiphar essaya de refuser, mais l'Homme murmura d'un ton imperieux :

—Faites vite...

Je suis trop tourmenté
Quand je suis arrêté !

Mme Putiphar obéit. Elle prit une clef accrochée à la muraille et monta trois étages. Elle ouvrit une porte.

—Entrez, seigneur, dit-elle ; c'est là qu'il demeure depuis deux jours.

L'Homme entra.

—Maintenant, ordonna-t-il, reprenez la clef d'Ozer et allez l'accrocher de nouveau à la muraille.

—Mais s'il rentre ?..

—Il rentrera.

—S'il demande sa clef ?

—Vous la lui donnerez.

—Et que lui dirais-je ?

—Rien.

LXXI

La cassette.

Mme Putiphar sortit. Je ferai remarquer qu'elle était Égyptienne, de même qu'Holopherne était Babylonien. Le docteur Lunat prouve dans son grand ouvrage qu'il y a bien du déchet dans ce qu'on nomme aujourd'hui les Juifs, errants ou sédentaires.

L'Homme resta seul. Il s'assit dans un vieux fauteuil en poussant un soupir de voluptueux soulagement.

—Ma foi ! murmura-t-il, j'étais dépresser aujourd'hui une bonne part de mes vingt-quatre heures de repos. Tant pis ! la chose en vaut bien la peine.

Il croisa ses jambes l'une sur l'autre et tourna ses pouces, disant :

—Voilà dix-sept ans passés, que je ne t'étais livré à ce jeu. C'est agréable.

La chambre était misérablement nue, comme toutes celles de l'hôtel des *Trois Rois*. Il n'y avait pour tout ornement qu'une image du Juif errant, frottée et déchirée.

Isaac la regarda avec plaisir.

—Comme cette bière mousse bien dans le pot ! pensa-t-il. J'en boirais un verre sans répugnance... mais ces marchands de chansons me font trop vieux ; je suis mieux que mon portrait ; ma barbe est trop longue et mon nez trop crochu !

« Ah ! ah ! fit-il en s'interrompant, voici la fameuse cassette ! »

Son œil venait de rencontrer une petite boîte plate à demi cachée sous le traversin du grabat. Il se leva, la prit et l'ouvrit, quoiqu'elle fut fermée à l'aide d'un secret qui eût défié l'habileté des principaux voleurs ou serruriers de la capitale.

Dans la petite cassette, dont l'intérieur ressemblait exactement à celui des pharmacies portatives à l'usage des médecins homœopathes ; il y avait douze rangées de flacons microscopiques, les uns vides, les autres contenant une liqueur incolore.

Les flacons ainsi remplis étaient au nombre de cent quatre-vingt-sept ; les vides ne dépassaient pas le chiffre trente.

—Ce qui prouve bien, pensa Isaac en souriant, que ma peine est plus qu'aux trois quarts faite. Les pleins sont le passé et les vides l'avenir. Le monde a plus duré qu'il ne durera.

Il prit tous les petits flacons pleins : les uns après les autres et les examina attentivement au jour.

On eût dit qu'il y voyait des portraits microscopiques.

Certains lui arrachaient une exclamation étonnée, comme s'il eût retrouvé quelque vieille connaissance.

—Tiens! dit-il, voilà le secrétaire du cheval de Caligula : pauvre garçon !... Le barbier de Julien l'Apostat... Un cuisinier de Frédégonde... Jo les ai tous connus : comme cela me vieillit !... Un baron du temps de Philippe-Auguste... Le chimiste des Médecis .. Ce bon Ruvillac... Cartouche, un joyeux compère !... Mais où diable est donc sir Arthur ?

Comme les flacons étaient rangés par ordre de date, il ne tomba que tout à la fin sur celui de sir Arthur. Immédiatement après venait celui du colonel comte de Savray.

Puis commençait la série des flacons vides.

Isaac referma la boîte et la remit sous le traversin.

Après quoi, il se coucha sur le lit, dont il tira les rideaux, et ferma les yeux en murmurant :

—Aujourd'hui je ne me refuse rien : je vais faire un bon petit somme.

LXXII

Le blessé.

Le bruit de la guerre civile allaient s'apaisant.

Peu à peu le silence se fit dans la ville fatiguée de meurtres, tandis que la nuit, abaissant ses voiles, enveloppait la vaste scène de carnage.

Isaac Laquedem dormait. Sa respiration était égale et douce comme celle d'un enfant. Pénitence vaut presque innocence.

A son chevet, dans l'ombre qui allait s'épaississant, on eût pu voir une pâle forme de jeune fille, qui se penchait sur lui en souriant et veillait : innocence protégée pénitence.

Vers huit heures du soir, aux fracas lointains de la bataille succéda un autre tapage. Les hôtes de la maison des Juifs étaient rentrés au bercail, et l'orgie quotidienne commençait chez Mme Putiphar.

Isaac ouvrit à demi les yeux, écouta, se retourna et se rendormit, murmurant :

—J'ai encore trois heures à dormir.

—Et moi à prier, dit l'ombre blanche.

Comme onze heures de nuit sonnaient à l'horloge du Palais-Royal, des pas lourds montèrent l'escalier. L'ombre éveilla l'Homme dans un baiser et disparut. Au moment où la clef tournait dans la serrure, Isaac était déjà debout et caché derrière les rideaux.

Deux hommes entrèrent, portant un blessé qui fut déposé sur le lit.

Puis vinrent le faux comte de Savray et Hérodiade, sa gouvernante.

Puis le docteur Lunat, les yeux bandés et tremblant de tout son corps, fut introduit.

On mit un mouchoir sur le visage du blessé, on fit le bandeau du médecin et le faux comte dit :

—Docteur, il ne faut pas juger les gens à la mine. Votre visite vous sera payée

dix louis. Examinez-moi ce gaillard-là et dites-moi s'il vivra.

A part certains côtés du cerveau qu'il avait étoilés comme vous et moi, le docteur Lunat était un savant médecin. Il examina et palpa selon l'art le blessé évanoui.

—Il vivra ! prononça-t-il. Je réponds de lui !

Ozer, le faux comte, lui tendit cinq doubles napoléons.

Le docteur Lunat les prit et dit en pointant l'image du Juif errant collée à la muraille :

—C'est un exemplaire du tirage de 1790. Je vous en offre deux cents francs. L'abbé Romorantin cherche cette épreuve depuis vingt ans...

Le comte détacha la sale estampe, la lui donna et le mit à la porte.

—Voilà un drôle de fou ! pensa le docteur emportant son exemplaire de 1790.

Ozer fit monter un bol de punch et s'assit devant la table avec Hérodiade.

—Nous avons trois quarts d'heure devant nous, dit-il ! je ne peux faire l'opération qu'à minuit sonnant ! Causons.

LXXIII

Le grand Secret.

—Ma reine, reprit le faux comte quand les verres furent pleins, je vais t'expliquer l'histoire.

—Est-ce que je ne pourrais pas rester là ? demanda Hérodiade. Je voudrais voir l'opération.

—Non, impossible. Je dois être seul. C'est la loi... mais je puis te faire assister par la pensée...

—Je voudrais voir ! interrompit Hérodiade qui était entêtée.

—Le roi dit : " Nous voulons ! " prononça solennellement le soldat Ozer.

Puis, avec un gros rire, il ajouta :

—Eh ! encore, on ne lui obéit pas tous les jours !

Il but un verre de punch et reprit :

—Nous sommes seuls. Le blessé est évanoui. Ce fou de docteur n'a pas même songé à lui rendre ses sens. On peut causer : cela tue le temps, et quand je dois changer de corps j'ai toujours une petite émotion bien naturelle.

—C'est donc dangereux ? demanda Hérodiade.

—Mon Dieu non... pas autrement... mais c'est délicat... Voilà : il me faut un homme évanoui, pour qu'il soit complètement en mon pouvoir... mais en bonne santé pourtant, car je ne voudrais pas m'affubler d'un corps malsain ou en danger de mort. Quand je me fis sir Arthur, je lui donnai tout bonnement à boire un verre de vin chaud où il y avait une bonne dose de laudanum. Quand je m'introduisis dans la peau du colonel comte de Savray...

—Tu regretteras ce corps-là ! interrom-

pit Hérodiade : cinq pieds six pouces et du mollet !

—C'est possible, mais laisse-moi te conter l' anecdote... Ce fut la nuit de l'incendie, là-bas, à Tours. Pendant que ce coquin d'Asasvérus sauvait l'enfant, moi, je suivais le père par derrière ; les lueurs du feu l'éblouissaient, et d'ailleurs il avait la tête perdue ; il buta contre un tuyau de pompe ; je l'étourdis d'un coup de poing, et pendant qu'il cherchait à se relever, troublé comme un homme ivre, j'aspirai lestement son âme et j'entraî en lui comme chez moi.

—C'est tout de même bien étonnant ! dit la reine Hérodiade. Je voudrais voir !

—Et je revins, ajouta Ozer, m'étendre dans la calèche auprès de la comtesse Louise, qui devenait ma femme légitime.

—Donna-t-elle dans le panneau ?

—Bah ! fit Ozer ; jamais cette pimbêche n'a reconnu en moi son mari.

LXXIV

Minuit.

Le premier coup de minuit tinta aux clochers voisins. Le soldat Ozer se leva précipitamment et poussa Hérodiade vers la porte. Le bol de punch, du reste, était bu.

Demeuré seul, Ozer s'approcha du blessé et l'examina.

—Un beau garçon ! dit-il ; fils du plus riche banquier du parti libéral ! Nous allons faire une fortune immense et prendrai pied à la nouvelle cour...

Il prit la petite cassette, y choisit la fiole voisine de celle qui contenait l'âme du colonel comte de Savray et s'élança sur le blessé en poussant un grognement de joie. Ses lèvres se collèrent à la bouche du jeune homme ; il aspira fortement et introduisit le goulot de la petite fiole entre ses lèvres, pour y souffler l'âme dérobée.

La fiole emplie fut rebouchée. Elle contenait désormais l'âme du blessé.

—Adieu ma carcasse ! dit en même temps Ozer.

L'ancien corps du comte de Savray tomba comme une masse.

Et une forme étrange, monstrueuse, sembla se dégager du cadavre. Cette forme bondit vers le blessé, qui n'était lui-même qu'un cadavre, en attendant qu'une autre âme vint le vivifier.

Mais à ce moment-là même une main de ter, saisissant le monstre aux cheveux, le rejeta à l'autre bout de la chambre. Le monstre regarda.

—Asasvérus ! fit-il. Ah ! scélérat d'Asasvérus !

Il poussa un hurlement terrible et se précipita en avant tête baissée.

Sa tête rencontra la poitrine de l'Homme. Elle sonna comme si elle eût choqué un mur de pierre...

—Pitié ! dit le monstre ; l'heure a sonné... Si je n'entre pas tout de suite

dans son corps, il va mourir et moi aussi !
L'Homme croisa ses bras sur sa poitrine
et resta muet.

—Pitié ! pitié !

Puis des blasphèmes et des grincements
de dents.

Le monstre se tordit comme un serpent
blessé.

Au bout d'un instant, un silence de
mort régnait dans la chambre, où il y
avait trois cadavres : celui du colonel
comte de Savray, celui du banquier libé-
ral, celui d'Ozer, le soldat d'Hérode.

Les bruits d'orgie continuaient à l'étage
inférieur.

LXXV

Explications.

Certes, le docteur Lunat, membre de
l'Institut, avait eu tort, professionnelle-
ment parlant, de ne pas rendre au fils
blessé du plus riche banquier libéral
l'usage de ses sens, mais on ne peut son-
ger à tout, et l'attention du docteur avait
été naturellement monopolisée par l'es-
tampe du Juif errant, tirage de 1790. Il
faut excuser ce célèbre médecin aliéniste.
Sous ses immenses travaux, exécutés avec
l'aide du bon abbé Romorantin, notre his-
toire serait pleine d'invéraisemblances et
de lacunes.

Il est bien avéré, n'est-ce pas, que le
monde prend de l'âge et qu'il laisse aller
ses secrets comme un vieillard en enfance ?
On a appris depuis peu le véritable nom
de Mathieu Laensberg, ce bienfaisant père
des almanachs, occupé au long des siècles
à prédire jour par jour le temps que Dieu
ne doit pas faire. Un médium illustre
s'en avoua en pleurant qu'il était Joseph
Balsamo ; il se repent amèrement des
cipiègeries de sa jeunesse. Nous avons
vu la sybille de Cumès condamnée en po-
lice correctionnelle, et Apollonius de
Tyane à son théâtre de prestige sur le
Boulevard où on le voit changer de corps
et de nom sous les sept ans.

Voici le fait ; nous le tenons du docteur
Lunat, dont la compétence ne peut guère
être refusée : en principe, le soldat d'Hé-
rode a trois minutes pour opérer les démé-
nagements de son âme. Passé ce temps,
si son âme reste entre deux scelles, elle
meurt.

Est-il possible, cependant, qu'une âme
meure ?

Schiavone, répété par l'Écossais Lock-
hard, l'affirme, mais ils ne sont pas forts.

El-Edrisi aime mieux se demander si
l'âme de ce coquin d'Ozer est véritable-
ment une âme. Je vous recommande
Schœdt sur la matière. Il n'en sait pas le
premier mot, mais il est Tyrolien et il a
bon cœur. L'âme ne meurt pas, si ce
n'est de cette mort terrible dont parle
l'Écriture, et qui est le châtiement éternel,
mais les coquins meurent, même ceux à
qui la patience céleste accorde ces longs
répits qui étonnent les siècles.

LXXVI

Mort de M^{me} Herodiade.

Isaac Laquedem poussa du pied le
monstre pour voir s'il était réellement dé-
cédé, après quoi il remit avec soin l'âme
du jeune négociant blessé dans son corps ;
cela parut le soulager : j'entends le jeune
négociant.

Il prit ensuite un mouchoir et le noua
par les quatre coins, afin d'y placer le ca-
davre du colonel comte de Savray. Il est
superflu de faire observer que cela ne put
avoir lieu sans quelque manigance un peu
surnaturelle. Néanmoins, ce n'était pas
si miraculeux que vous le pensez. Le
corps se prêtait à cette opération. Il di-
minuait, diminuait, diminuait... nous ex-
pliquerons le fait scientifiquement au cha-
pitre subséquent, intitulé *la Théorie des*
lîmbes.

Isaac Laquedem mit dans sa poche la
petite boîte où étaient les fioles. C'était
important pour la suite.

Il dit au jeune négociant, fils d'un des
plus riches banquiers libéraux : "Lève-
toi." Le jeune négociant se leva, sans
négliger de passer sa main sur ses yeux
en murmurant : "Où suis-je ?"

Isaac Laquedem saisit son bâton et ou-
vrit la porte. Hérodiade était derrière
les battants, l'œil collé au trou de la ser-
rure, pour satisfaire sa curiosité coupable.
Isaac l'assomma d'un coup de gros bout.

Il pénétra dans la chambre où les di-
vers Juifs errants faisaient orgie, et les
massacra tous tant qu'ils étaient à coups
de bâton. Chodruc-Duclos seul échappa
au carnage, parce qu'il était allé donner
une sérénade sous les fenêtres du prince
de Polignac.

Tous ces meurtres passèrent inaperçus
à la faveur de la guerre civile. D'ailleurs
chacun de ces braves Israélites avait été
déjà roué, pendu, fusillé et guillotiné nom-
bre de fois, selon les temps. Tous se por-
tent à merveille au moment où nous tra-
çons ces lignes.

Le fils du banquier libéral fut rendu à
sa famille. Son nom est devenu célèbre
par une des plus solides bancs eroutés de
ce siècle fécond en sauts périlleux.

LXXVII

Vent d'espoir.

Comme minuit sonnait à l'église Notre-
Dame des Champs, c'est-à-dire au moment
précis où Isaac Laquedem, vivante péni-
tence, de dix-huit siècles, exterminait le
monstre qui avait été le soldat Ozer, image
bontéuse et dégradée du crime sans repen-
tir, la comtesse Louise sentit qu'un poids
était retiré de dessus son cœur.

Elle était là, au chevet du vicomte Paul
endormi. Le vicomte Paul eut un sourire.
Sa main pâle était entre les mains de cette

fillette blanche et douce qui ressemblait à
la petite Lotte.

Dans la chambre voisine, Fanchon la
nourrice et le bon abbé Romorantin cau-
saient de choses surprenantes. L'abbé
Romorantin apprenait à Fanchon que la
fille d'Ahasvérus était double.

Vous lisez bien ! double, et ce n'est pas
plus incroyable que le reste de cette his-
toire.

On eût dit que cette main blanche qui
touchait la main du vicomte Paul, parse-
mait son sommeil de rêves heureux.

La comtesse Louise les regardait tous
deux, lui et elle ; son souvenir remontait
les pentes du passé. Elle s'étonnait de
n'y plus trouver de larmes.

Quelques instants après minuit, les
lèvres de la belle jeune fille s'entr'ouvi-
rent pour laisser tomber ces mots, suspen-
dus comme des perles à son sourire :

—Mon père va venir...

En même temps, un pas sonore attaqua
le pavé de la rue. La comtesse Louise se
mit à la fenêtre et vit un homme de haute
taille qui marchait dans l'ombre, appuyé
sur un long bâton.

Le vent qui faisait flotter les cheveux
de cet homme apportait comme un parfum
d'espérance.

Quand Louise reforma la croisée le vi-
comte Paul était éveillé.

Il dit :

—Mère, j'ai rêvé que mon père m'em-
brassait... mon père d'autrefois, mon vrai
père !

LXXVIII

Le voyage.

Nous sommes sur la route de Flandre.
L'Homme allait à large enjambées ; la
lune éclairait sa taille droite et robuste.
Le souffle sortait puissamment de sa poitrine.

Derrière lui, Paris perdait déjà dans la
nuit ses gigantesques perspectives, — Paris
changé en bivac et qui dormait le som-
meil fiévreux de la guerre civile.

Il se retourna, au sommet des coteaux
de Livry. Son oeil voyait plus loin et
mieux que celui des autres hommes, car
il distingua malgré la distance, un vieil-
lard qui veillait, pensif et seul, à la lueur
d'une lampe, dans une chambre du palais
des Tuileries. Ce palais à vu beaucoup
de semblables veilles.

—Marche ! marche ! murmura l'Hom-
me. Fais comme moi, siècle inquiet,
peuple vaillant, humanité malade... Mar-
che ! marche !

Il reprit sa route silencieuse et rapide.
Les arbres fuyaient derrière lui, — les clo-
chers lointains grandissaient, puis pas-
saient.

Auprès de lui glissait une forme blan-
che qui ne le quittait pas plus que son
ombre.

Quand le crépuscule naquit, une vaste
forêt drapait autour de lui les plans in-

clinés d'une chaîne de montagnes. La rapidité de sa marche égalait au moins celle que les trains-express atteignent de nos jours, car il avait déjà franchi la frontière de France; c'était la terre allemande qui l'entourait.

LXXIX

La théorie des limbes.

A six heures du matin, Isaac Laquedem était dans le Harz et descendait les pentes abruptes de l'Andreasberg. Les échos de la forêt s'éveillaient aux hurlements de la meute de l'ancien conseiller privé, baron de Pfifferlackentrontenstein, lequel n'avait pas encore forcé la biche qui lui donna le change, lors de notre première visite à ces sauvages contrées. Il la courait toujours.

—Ruthaël dit Isaac, sommes-nous bien dans le chemin des Trois-Puits?

—Père, nous y sommes, répondit la blanche vision.

Et en effet, l'instant d'après, la banne des mineurs descendait avec Isaac Laquedem dans les entrailles de la terre.

Nous n'avons qu'une demi-page pour élucider ici une question qui tiendra doux tomes in-quarto dans le grand ouvrage du docteur Lunat sur les stations hypothétiques des âmes. Ce savant homme n'est pas un matérialiste. Il admet cinq stations, dont deux éternelles: le ciel et l'enfer, et trois passagères: la terre, le purgatoire, les limbes.

Les limbes sont sur la terre et sous la terre. La terre contient tout excepté le ciel et l'enfer.

Ceux dont Ozer le soldat dérobaît les corps végétaient dans les limbes, selon la théorie du docteur.

A l'aide de quels corps, cependant, et avec quelles âmes, puisque le soldat d'Hérodèse servait de leurs corps pour son propre usage et gardait leurs âmes dans ses petites bouteilles?

Ce sont là d'énormes problèmes! à proprement parler il n'y a dans les limbes ni corps ni âmes.

Viaitez certaines fabriques de Londres (car un grand tiers de cette libre cité est dans les limbes), cherchez-y des corps et des âmes!

Des corps, on en trouve: d'infortunés corps horriblement abâtardis par l'oppression industrielle. Mais des âmes!... j'affirme qu'il n'y en a pas!

J'ai vu là, moi qui parle, une victime d'Ozer qui, depuis dix-sept ans, rampait dans le même boyau souterrain pour pousser le même wagon sur les mêmes rails. Ce n'était plus qu'une mécanique, et cette mécanique avait oublié son propre nom. Elle ne connaissait plus qu'un dieu, le chien du contre-maître, qui aboyait derrière elle quand elle arrêtait le wagon.

A neuf cents mètres au-dessous de l'herbe éclairée par le libre soleil, les

restes du vrai sir Arthur et du vrai colonel comte Roland de Savray végétaient au fond des mines d'Andreasberg,—dans les limbes,—misérables choses qui n'avaient plus d'âmes dans leurs rebuts de corps.

LXXX

Le feu grisou.

Ce sir Arthur, nous ne saurions trop l'expliquer, n'était pas le coquin d'Anglais que nous avons connu à Tours en Touraine, mais l'autre, celui qui avait quitté la stalle au Théâtre-Français, et à qui on avait filouté son âme dans les couloirs: en un mot, l'avant dernière victime du soldat Ozer, puisque le comte Roland était la dernière.

Le comte et lui piquaient tous deux le minéral, tristes, silencieux, courbés par la fatigue, découragés, auprès d'une flaque d'eau plus noire que l'Érèbe. Leurs lanternes fumaient à leurs pieds; à un moment, ils s'arrêtèrent et se regardèrent. Des larmes brillantes étaient dans leurs yeux.

—Je ne peux plus!... dit le comte qui jeta son pic.

Sir Arthur fit de même et ajouta: —J'aime mieux mourir!

Ils s'assirent à côté l'un de l'autre sur le sol humide, les mains croisées, le regard vague.

—Vous souvenez-vous encore, demanda sir Arthur, de ce que vous étiez autrefois?..

—Je ne sais, répondit le père du vicomte Paul avec fatigue. Je cherche... Il me semble... mais non... j'ai tout oublié!

Ils mirent entre leurs mains qui tremblaient leurs têtes stupides.

—Allons, fainéants! cria la grosse voix du gardien.

Mais ils ne se relèverent point.

Il y eut des menaces et des claquements de fouet. Ils demeurèrent immobiles.

En ce moment, des voix lointaines, des voix lugubres envoyèrent des cris, inarticulés d'abord, qui allèrent se dessinant, puis disant:

—Eteignez les lampes! le feu! le feu grisou!

Un flot de gardiens accourait. Les mineurs quittaient leurs travaux, les lanternes s'éteignaient de proche en proche, le long des perspectives souterraines.

Une vapeur grise, semblable à une gaze, montait des profondeurs de la mine.

Et au delà de cette vapeur on voyait un homme de haute stature, qui marchait appuyé sur son bâton.

A ses côtés, un enfant guissait dans le noir.

—Eteignez les lampes! le feu! le feu grisou!

Dans ces villes enfouies, il n'y a point d'ordre qui soit si vite exécuté.

Une lanterne allumée, sa course, quand

marche à hauteur d'homme cette vapeur grisâtre qui s'étend comme un voile soconnou, c'est la mort.

Toutes les lueurs s'éteignirent, les uns après les autres.

Toutes, à l'exception de deux qui brillaient dans les lanternes du père du vicomte Paul et de sir Arthur.

Les gardiens se précipitèrent. L'homme à la haute stature arrivait.—Mais avant eux arrivait la vapeur grise.

La vapeur toucha une des lanternes. Une explosion sèche et déchirante eut lieu, qui s'enfla en sollicitant les échos et prolongea son redoutable fracas dans le lointain des galeries. Il y eut un grand cri, suivi par un silence plus grand.

Tous ceux qui naguère étaient debout s'étendaient sur le sol, immobiles—et morts.

Seul l'étranger à la haute taille restait droit sur ses jambes, avec sa fillette qui le tenait par la main.

LXXXI

Les âmes.

L'étranger se pencha sur le comte Roland de Savray, puis sur sir Arthur, qui, tous deux, semblaient privés de vie. Il ouvrit la boîte d'Ozer et y choisit deux fioles qu'il mit entre leurs lèvres.

—Je vols aller tête de soufre dans Paris, déclara aussitôt sir Arthur, qui se releva, roide comme un piquet. Je vols voir la tragédie!

Et le père du vicomte Paul, se tâtant comme au sortir d'un songe:

—Louise! ma femme chérie! Paul! mon fils bien-aimé!... Où sont-ils? où sont-ils?

Arme d'Anglais maniaque! Bonne âme de France qui, sitôt revenue, faisait battre un bon cœur!

LXXXII

Par une splendide journée d'août, le soleil couchant enflammait le coude gracieux que fait la Seine au bas du coteau de Meudon.

Dans le salon d'un cottage charmant, dont les fenêtres regardaient le fleuve, le colonel comte Roland de Savray, brillant comme jadis, causait avec la comtesse Louise au fond d'une embrasure. Roland était tout à la joie de retrouver sa femme, embellie par le bonheur.

Le vicomte Paul, qui ne se sentait plus de sa blessure, était auprès de Lotte doucement une sainte. Ils parlaient de leur union pro aine.

Le bon abbé Romorantin cherchait à obtenir quelques renseignements très-déli-cats d'un homme de grande taille, qui se tenait au milieu de la chambre, debout et les bâtons à la main.

Par les portes ouvertes, on voyait la

figures carieuses de Fanchon la nourrice et du hussard Joli-Cœur.

Six coups tintèrent au vieux clocher de l'église.

Isaac Laquedem dit :

—Mes amis, je vous fais mes adieux. Mes vingt-quatre heures de congé sont révolues.

Tout le monde l'entoura aussitôt, pendant que Fanchon chantonnait :

Messieurs, le temps me presse,
Adieu la compagnie !
Grâce à vos politesses.
Je vous en remercie. . . .

—Quoi ! déjà ! s'écria la comtesse Louise en prenant les deux mains d'Isaac.

—Il le faut, répondit-il. On m'appelle.

—Qui ? demanda le comte Roland.

—L'ange, répondit Isaac qui se pencha vers Lotte, la jeune fiancée, et la baisa au front.

Lotte souriait. Les autres avaient des larmes dans les yeux.

—Je veux prier l'ange pour qu'il vous laisse avec nous ! s'écria le vicomte Paul. Quel nom a-t-il ?

—Il a nom l'Expiation.

Isaac était déjà au seuil du salon. Sa main toucha ses lèvres et envoya un baiser à tous ceux qu'il aimait.

On le vit bientôt sur le grand chemin qui longe la rivière. Le soleil couchant jouait dans les mèches éparées de ses cheveux. . .

—Lotte ! cria tout à coup le vicomte Paul, car il venait d'apercevoir une petite ombre blanche qui marchait auprès du voyageur, derrière l'ange, ministre de la miséricorde infinie du grand Dieu. Lotte ! ne m'abandonne pas.

—Je suis là, répondit une douce voix à ses côtés.

—Vous voyez bien qu'elle est double ! murmura le bon abbé Romorantin à l'oreille de Fanchon la nourrice. J'en étais sûr !

Le voyageur tournait le coude du chemin de halage et disparaissait derrière les peupliers. La brise du soir apporta un chant triste et doux qui disait :

Le dernier Jugement
Finira mon tourment

PAUL FÉVAL.

FIN.

PENSEES.

La Croix est l'étendard de la civilisation.

La porte du temps est la plus grande des prodigalités.

La science du bonheur est d'aimer son devoir et d'y chercher son plaisir.

Archeologie.

[Pour l'Album des Familles]

LES

CATACOMBES DE ROME.

(Suite.)

II

DESCRIPTION DES CATACOMBES—ESCALIERS, GALERIES, LOCULI, ÉPITAPHES, OBJETS TROUVÉS DANS LES LOCULI.—VASES DE SANG—LE SANG DES MARTYRS.



N descend dans les Catacombes par des escaliers rapides dont les marches, taillées dans le roc ou fait de grossières maçonneries, attestent que nous ne sommes ni les premiers visiteurs ni les premiers pèlerins. A mesure que le dernier rayon de lumière disparaît et que les roulements sourds des voitures qui traversent les voies Romaines retentissent à peine sur vos têtes, le silence, l'obscurité, tout le passé de ces lieux antiques, frappent l'âme d'étonnements et de crainte. On se rappelle Virgile faisant descendre les héros aux enfers :

Spelunca alta fuit, castroque immanis hiatus

(Liv. VI. p. 236.)

*Itant obscuro solâ sub nocte per umbram
Perque domos ditis vacuas et inania regna.*

(Liv. V. p. 268.)

Mais, rassurons nous, nous n'avons à droite et à gauche ni la triste Vieillesse, ni la honteuse Pauvreté, pas plus que la Terreur ou la Faim. Nous avons, en vérité, la Mort, mais non comme celle du poète, terrible et sanglante. C'est là que reposent nos frères dans la foi, attendant que Celui qui fait vivre leur dise de seconner la poussière du tombeau et de revenir à la lumière.

Le nombre des marches varie selon la profondeur des galeries et la distance sous le sol du tuf lithoïde ou de la pouzzolane (1) pure. Ces matières faciles à

(1) Pouzzolane—Espèce de sable volcanique rouge dont on fabrique le ciment Romain. Il y avait dans les environs de Rome plusieurs volcans. Les lacs de Nemi et d'Albano, dans les monts albains, à 4 lieues sud-est de Rome, sont des cratères éteints.

creuser et offrant d'ailleurs toutes les qualités nécessaires à la solidité des excavations, étaient ordinairement recherchés par les fossoyeurs. Ils en suivaient les différentes couches jusqu'à une profondeur de 20 à 25 mètres sous le sol. A cette profondeur commencent généralement des couches non volcaniques, lesquelles n'absorbent pas les eaux comme la pouzzolane ou le tuf, sont toujours humides et n'auraient pu servir à la sépulture des morts. De là vient qu'en bien des cimetières les galeries sont superposées les unes aux autres, jusqu'à quatre ou cinq étages, et présentent les proportions d'une ville souterraine.

Ces galeries, qui sont ce qu'il faut d'abord examiner et forment à proprement parler le *Cimetière* ou *Catacombe*, sont des passages longs et étroits, taillés avec ordre et régularité, dont le nombre varie selon l'étendue du cimetière. La longueur moyenne est de 80 centimètres ; la hauteur, ordinairement de 2 mètres, varie pourtant à l'infini, selon la consistance et l'épaisseur du tuf granulaire. C'est ainsi qu'à la Catacombe de St. Hippolyte, près de St. Laurent, hors les Murs, les extrémités de quelques galeries atteignent une hauteur de six mètres, à l'endroit où elles se réunissent. La longueur suit de même la nature du terrain et l'importance de la paroisse qui possédait le cimetière.

La disposition des galeries est assez irrégulière. Elles sont tantôt parallèles, tantôt croisées à angle droit ou coupées de profil ; quelques-unes sont en cul-de-sac, mais le plus souvent on passe de l'une à l'autre, dans le même cimetière, sans revenir sur ses pas.

Elle est en peu de mots la première esquisse d'un cimetière chrétien ; nous allons en poursuivre en détail l'étude intéressante, nous arrêtant là où les souvenirs ont plus d'attraits et le cœur plus de charmes.

Les niches sépulcrales creusées dans les parois des galeries et superposées en plus ou moins grand nombre, selon la hauteur des parois, sont taillées dans le sens du corps humain étendu. Leurs séries horizontales ressemblent aux rayons d'une bibliothèque. L'intérieur de chaque niche est d'ordinaire plus profond et plus haut du côté de la tête et des épaules que du côté des pieds. Si elle était destinée à deux corps, elle s'appelait bisome ; à trois corps, trisome, etc. Les niches d'enfants, proportionnées à leur taille, ont été généralement creusées dans les angles du parois, près des portes, à l'entrée des galeries. Ces angles n'étaient pas alors affaiblis par des cavités trop profondes, et on utilisait en même temps l'espace qu'il fallait ménager. Ces tombeaux étaient fermés par des briques en terre cuite, qu'on fixait avec du ciment sur les parois. Les riches ou ceux des chrétiens qu'une dignité, un service rendu, la sainteté ou le martyre, recommandaient à la piété des fidèles,

avaient des plaques de marbre ou d'autres pièces de valeur.

Dans la langue archéologique, les tombeaux qui nous occupent s'appellent loculi. Quoique ce nom ne soit pas exclusivement chrétien et que les païens l'aient employé dans leurs sépultures, il y avait cependant une différence dans le mode d'emploi ; ceux-ci l'abrégeaient seulement sur une excavation qui contenait une urne cinéraire ; les chrétiens l'écrivaient en toutes lettres sur des tombeaux où reposaient des corps entiers. Ils eurent toujours horreur du système de crémation des anciens ; ils détestaient bien davantage encore ces horribles sépultures communes où les païens jetaient pêle-mêle avec les cadavres d'animaux immondes, dans des *puticuli* (1), les cadavres des pauvres et des inconnus.

Les premiers chrétiens avaient une autre raison dans l'emploi de ce nom, pour désigner leurs tombeaux. Ce mot nous paraît, en effet, d'origine biblique ; bien que dans la Vulgate il s'applique spécialement au cercueil, comme par exemple pour l'Ancien Testament, à la caisse où fut renfermée le corps de Joseph : *Repositus est in loculo* ; (Gen. 50. 25.) et pour le nouveau cercueil du fils de la veuve de Naïm : *Tetigit loculum Jesu*. (Luc, VII, 4.)

Les épitaphes furent d'abord très simples. L'humilité de la foi nouvelle et le dogme de la résurrection de la chair donnaient aux chrétiens des idées plus sérieuses et plus vraies sur cet épisode de la vie humaine, où l'âme se sépare momentanément de son corps. Sachant que cette séparation n'est qu'une épreuve, où notre chair humiliée expie dans la poussière du tombeau les fautes dont elle a été complice, ils ne tracèrent d'abord sur le tombeau que des signes d'espérance et de paix, l'Ancre, symbole de la première, et qui figure aussi l'image déguisée de la croix, un rameau d'olivier, une colombe, furent les premières épitaphes.

On écrivit plus tard les mots *in pace* (ou paix), ensuite le nom du défunt auquel on joignit peu à peu son éloge. Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ici quelques uns de nos souvenirs :

SAXONIA IN PACE BENE MERENTI IN DOMO ÆTERNA DEI.

A Saxonie, qui repose en paix pleine de mérites dans la maison éternelle de Dieu.

OCTAVIÆ MATRONÆ DEI.

A Octavie, matrone, veuve de Dieu.

(1) Puticuli.—Fosses communes où l'on jetait les cadavres des esclaves et des gens misérables qui ne pouvaient faire la dépense d'une tombe ou d'un bûcher. Originellement, elles étaient sur l'Esquillia ; Auguste les en fit disparaître dans l'intérêt de la salubrité publique.

RICK.—*Dict. des Antiquités Romaines.*

FAUSTINA DULCIS BIBAS IN DEO.

Douce Faustina, vivez en Dieu.

PAX TECVM URANIA.

Que la paix soit avec vous, ô Uranie.

D. P. LVCIFERÆ COIVGI DVLCIS-SIME OMNEM DVLCITVDINEM cum luctum maxime marito reliquisset, meruit titulum inscribi ut quisque de fratribus legerit, roget Deum ut sancto et innocente spirito ul Deum suscipiatur.

A Lucifera, épouse d'une grande douleur. Ayant occasionné par sa mort, un grand deuil à son mari, elle a mérité cette inscription, afin que tous ceux de ses frères qui la liront prient Dieu de recevoir cette amie sainte et innocente.

ZHCAIC ENKw KAI.

Vis dans le Seigneur.

EPwTA YnEPHMwN.

Prie pour nous.

Comme on le voit, l'éloge des morts dans les Catacombes n'était autre que le souvenir d'une vertu chrétienne, la douceur, la chasteté, la charité ; tous les souhaits des parents et des amis étaient que leur bien-aimé défunt reposât dans le sein de Dieu et attendit en paix le dernier réveil. Telle était l'œuvre du christianisme en naissant, retirer l'homme de lui-même durant sa vie, par la pratique des vertus réelles et solides comme l'humilité, le mépris de soi, l'amour du prochain, le donner à Dieu après sa mort par le respect de ses restes mortels et les bénédictions de sa tombe. Son œuvre, comme celle des siècles, ne finira qu'avec eux. Tant qu'il existera un homme, il y aura un être à retirer de lui-même et à donner à Dieu pendant sa vie et après sa mort ; et ce manquement d'une créature raisonnable appartient au christianisme qui aura donc pour terme la fin de l'humanité.

À l'époque dont nous parlons, le paganisme couvrait le monde, mais son astre déclinait et lui-même touchait à sa fin. Il avait tellement retiré l'homme de Dieu qu'il avait rendu le pauvre incrédule, ou du moins défiant ; le riche, athée, le philosophe sceptique ; il avait tellement donné l'homme à l'homme que les plus viles créatures, des tyrans odieux, d'infâmes courtisanes, avaient au Sénat, l'apothéose, au Forum, des temples et des prêtres. Le paganisme ne pouvant mener plus loin l'humanité, le christianisme la prit alors, la ramena doucement vers son point de départ, et c'est dans les Catacombes que nous trouvons les progrès de l'esprit nouveau.

Beaucoup de ces plaques avec leurs inscriptions sont encore dans leur état primitif, et c'est là qu'on peut les observer at-

tentivement pour en connaître les détails. Mais le temps, les barbares qui croyaient y découvrir des trésors, les travaux subséquents des fossoyeurs ont fait disparaître des Catacombes ou les ont détruites, la plupart de ces pierres funéraires. En sorte que le visiteur se trouve souvent entre deux rangées de squelettes, bien conservés, que le plus léger mouvement fait tomber en poussière. Mais ce qui, ailleurs, vous repousse ou vous effraie dans les rêves n'inspire ici ni répugnance ni dégoût. On regarde avec vénération cette longue file d'ossements déposés là depuis quinze siècles. L'idée que ces restes ont été sanctifiés, le plus grand nombre de martyrs, par des vertus héroïques ou le martyre, jette l'âme dans une douce mélancolie qu'il faut éprouver pour en dire tout le charme.

Deux principes aussi anciens que le christianisme ont dirigé le mode d'enterrement dont il ne paraît pas que les chrétiens se soient écartés dans la primitive Eglise. Le premier est la mise au tombeau du Christ lui-même. Après avoir été enveloppé d'un linceul et embaumé de parfums précieux, il fut placé dans un sépulcre creusé au fond d'une caverne et une pierre scellée au roc ferma l'entrée de son tombeau. Or, comme St. Paul nous le présente souvent pour le modèle de notre résurrection et nous dit que nous avons été ensevelis avec lui dans le baptême, il était naturel que ses disciples désirassent être inhumés comme lui, afin d'être prêts à ressusciter comme lui.

Cette façon d'être conduit en attendant la résurrection fut la seconde pensée qui amena la formation de ce genre de cimetière. Chaque expression employée relativement à ces lieux de repos sert à l'indiquer. Le mot *enterrer* ne se trouve pas dans les inscriptions chrétiennes. Déposé en paix, la déposition de... telles sont les expressions usitées. Le nom même de cimetière éveille l'idée que ce n'est autre chose qu'un endroit où reposent beaucoup de gens comme dans un dortoir. Voilà pourquoi le tombeau ne s'appelle que la place, ou mieux l'étroite demeure de ceux qui sont décédés en Jésus-Christ. *Locus, loculi.*

CH. BORNEIL.

(A continuer.)

Rome, 2 janvier 1882.

PENSEES.

Rien ne pénètre aussi doucement et aussi profondément dans l'âme que l'influence de l'exemple.

La vertu est une incorruptible sentinelle qui croise la baïonnette à nos passions lorsqu'elles veulent enjamber la frontière du devoir.

Reproduction.

[Pour l'Album des Familles.]

BRIEF EXPOSÉ

DES

GUÉRISONS MERVEILLEUSES

OBTENUES PAR L'INTERCESSION DE LA

Véritable Mère Marie de l'Incarnation,

Première Supérieure des Ursulines de Québec.

Guérisons diverses.

(Suite.)

VII



DÉMOIGNAGE abrégé du docteur Landry, rendu en 1862 relativement à la guérison de la vénérable Mère Sainte-Angèle, Ursuline.

«Lorsqu'en 1859 je fus chargé de donner des soins médicaux à la communauté des Ursulines de Québec; une des premières religieuses qui se présentèrent à l'infirmerie fut la vénérable Mère Sainte-Angèle. Cette dame portait les traces d'un mal qui devait l'affecter depuis longtemps. Le moindre exercice était pour elle une fatigue; son appétit était très mauvais, sa digestion difficile, ses intestins habituellement constipés. Elle me déclara avoir de fréquentes hémorragies intestinales.

«Les toniques ferrugineux, la quinine, le vin furent employés libéralement. Sa santé, pendant un temps, sembla s'améliorer, l'anémie diminua un peu, de même que les hémorragies, sans cependant disparaître tout à fait.

«A partir de la mi-février 1862, les douleurs devinrent tellement vives et constantes que la vénérable Mère fut contrainte de garder tout à fait le lit. J'avais toujours regardé cette religieuse comme une invalide à peu près incurable et condamnée à traîner, jusqu'à la fin de sa vie, une santé délabrée. Dans les premiers jours de mai de la même année, à

l'une de mes visites, la vénérable mère Sainte-Angèle me dit qu'elle éprouvait quelque amélioration dans son état. Quelques jours plus tard, elle me déclara, et par l'ordre de sa supérieure, qu'elle était guérie.

«Depuis cette époque, je n'ai plus vu mon ancienne patiente, si ce n'est dernièrement (novembre 1862), qu'à ma de mande, elle s'est présentée. Je désirais constater son état actuel, avant d'écrire la relation des faits qui se sont passés à ma connaissance. J'ai trouvé, chez la vénérable Mère Sainte-Angèle, une apparence de santé que je ne lui ai jamais vue auparavant. Elle porte encore, il est vrai, quelques traces de son ancien état; elle est encore un peu pâle; les hémorragies intestinales, si fréquentes autrefois, n'ont pas complètement cessé; mais elles ne paraissent plus qu'à de très rares intervalles. Son appétit, m'a-t-elle dit, est bon et s'accommode à la nourriture de la communauté. Elle vague à tous les devoirs de sa charge, et tous ses mouvements, au lieu d'être lents et mesurés comme autrefois, s'exécutent avec une prestesse qu'on ne remarque ordinairement que chez les personnes jeunes et bien portantes.

«L'amélioration dans l'état de la vénérable Mère Sainte-Angèle a été trop prompte et trop considérable; sa guérison a duré trop longtemps maintenant pour que je puisse l'attribuer au traitement que je lui ai fait subir.»

La guérison ainsi constatée avec autorité et une sage réserve par le docteur, est expliquée de la manière suivante par la vénérable Mère Sainte-Anne, Assistante de la communauté des Ursulines, et personne d'une grande expérience dans le soin des malades.

«Le mauvais état de santé de la Mère Sainte-Angèle datait de vingt-quatre ans; mais, de 1848 à 1862, il n'avait guère cessé d'empirer. En conséquens, plus de récitation publique de l'Office divin, ni de jeûnes, ni d'abstinences; état habituel de souffrance ou de débilité qui l'empêchait d'être à aucune observance. C'est ce qui avait engagé l'aumônier du monastère, au mois d'août 1862, à choisir la Mère Sainte-Angèle comme une malade dont la guérison devait être une grande gloire pour la Mère de l'Incarnation. Aussi, la neuvaine se fit publiquement; toutes les élèves y prirent part, vu surtout qu'il s'agissait de leur maîtresse générale qui n'avait pas paru au milieu d'elles depuis trois mois. La proposition, quoique faite par M. l'aumônier, étonna tout le monde; les élèves surtout furent extrêmement surprises. «La maîtresse générale! dirent-elles; autant vaudrait demander la résurrection d'un mort. Elle n'a plus une goutte de sang dans les veines. Et puis, il faudrait la réveiller!»

«Pour les décider à prior à cette intention, il fallut leur rappeler la toute-puissance de Dieu, à qui il n'en coûterait pas plus pour réparer son œuvre que pour la créer; que le miracle n'en serait que plus manifeste. Malgré cela, bien des esprits restèrent incrédules; on pria, mais plusieurs espéraient peu.

«Une neuvaine solennelle avait été commencée le 22 avril. Nous disions chaque jour, à l'issue de la sainte Messe, la prière à l'honneur du Cœur de Jésus composée par la vénérable Mère, trois *Pater*, trois *Ave*, trois *Gloria Patri* et trois invocations à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Nous lisions aussi des extraits de sa vie, arrangés en neuvaine par une de nos sœurs. Les RR.PP. Jésuites eurent le charité d'unir leurs prières aux nôtres, et notre digne aumônier offrit plusieurs fois, à la même intention, le Saint-Sacrifice. Enfin, le neuvième jour, 30 avril, jour anniversaire de la mort de notre vénérable Mère, nous exposâmes son tableau dans la chapelle intérieure, mais avec des sentiments tout particuliers de confiance et de foi. M. notre aumônier nous adressa des paroles pleines d'onction et de piété, et toutes nous communîâmes pour obtenir la grâce demandée. Notre chère malade avait communie, dès cinq heures, dans son lit. Après la messe, la Mère supérieure va la voir, et ne pouvant croire qu'elle ne fut pas guérie, elle lui dit de se lever. Aidée d'une sœur, la malade se mit en devoir d'obéir et essaya de marcher; mais elle ne put se soutenir et il fallut la faire recoucher aussitôt.—Vous voyez bien, ma Mère, dit-elle, que le bon Dieu me veut dans l'état où je suis. J'avais un grand désir de faire glorifier notre vénérable Mère; mais la volonté de Dieu soit faite! Ne parlons plus de ma guérison.—Ce n'est pas ainsi que je l'entends, reprit notre Mère supérieure, comme mue par une inspiration divine; vous allez, dès demain, commencer une autre neuvaine; vous demanderez à notre vénérable Mère de vous obtenir au moins ce qu'il vous faut pour remplir votre emploi, et, à la fin de cette neuvaine, vous viendrez communier au chœur, à la messe.

«La malade obéit en toute simplicité, et commença le lendemain, 1er mai, cette seconde neuvaine, que la communauté et le pensionnat firent aussi. Dès le premier jour, la Mère Sainte-Angèle éprouva un mieux si sensible qu'elle reprit la récitation de son Office. L'appétit et le sommeil lui revinrent, et elle recouvra tellement ses forces, que, le septième jour, elle se rendait au confessionnal, et, le neuvième, elle descendait au chœur et y communiait à la messe, selon l'ordre qu'elle en avait reçu.

«La Mère Sainte-Angèle avait demandé de pouvoir remplir son emploi; elle l'avait pleinement obtenu, et, sans songer à demander davantage, elle commença une

neuvaine d'actions de grâces, se rendant chaque jour en pèlerinage au tombeau de notre vénérable Mère.

“Admirable effet de la générosité de Dieu ! A dater de ce vendredi, 9 mai, non-seulement elle se trouve délivrée de toutes ses infirmités, mais elle sent une telle vigueur dans tous ses membres que, pendant cette neuvaine d'action de grâces, elle fait les trois abstinences de règle, prend les observances, lit au réfectoire, se lève à quatre heures ; et enfin, le dimanche, chante les vêpres comme officiante, avec une force dont peu de jeunes sœurs eussent été capables. Les élèves surprises et étonnées entonnent et chantent le *Magnificat* avec un entrain qui témoignait de la disposition de leurs cœurs. Plusieurs même pleuraient à la vue d'une faveur aussi remarquable.

“Quant à notre chère Mère *ressuscitée*, comme les élèves l'appellent, elle sort du cœur sans éprouver aucune fatigue, et le temps qui s'est écoulé depuis n'a servi qu'à mieux démontrer la réalité du prodige. Elle s'accommode en tout de la nourriture commune ; elle fait tous les jeûnes et les abstinences de la règle ; elle a observé le carême dernier avec plus de facilité que lorsqu'elle était jeune avant de tomber malade. Le changement de température ne l'affecte pas. Peu après sa guérison, elle suivit au dehors, avant six heures du matin, par un temps froid et humide, la procession des Rogations et n'en éprouva que du bien-être. Elle récita sans difficulté le grand office de l'Ascension, et, deux jours après, celui de sainte Angèle (1), suivant tous les exercices de cette dernière fête depuis quatre heures et demie du matin jusqu'à dix heures, restant debout ou à genoux aussi facilement que les mieux portants. En un mot depuis plus de deux ans, elle n'a pas manqué au plus petit exercice, depuis quatre heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Sa guérison est si constante et si réelle, qu'il lui semble avoir rêvé qu'elle était malade. Je suis plus que guérie, disait-elle un jour ; je ne me comprends plus. Les exercices qui me fatiguaient lorsque j'étais jeune religieuse et en santé, ne me fatiguent nullement ; quand ils sont finis, je suis prête à les recommencer. C'est une vraie résurrection ; je suis dans un autre corps.”

VIII

Madame Joseph Létourneau, de Saint-Roch de Québec, a attesté ce qui suit :

Dans l'été de 1862, elle fut atteinte d'une complication de maux dont le principal était une inflammation d'intestins. Vers le milieu de juillet, le médecin, la

quittant le soir, dit à son mari de le faire prévenir si elle était encore en vie le lendemain matin. On était si persuadé qu'elle ne passerait pas la nuit, que ses connaissances du voisinage s'étaient réunies pour l'assister à ses derniers moments. Une d'entre elles s'étant procuré de l'eau du tombeau de la Mère de l'Incarnation, lui demanda en arrivant si elle y avait confiance.—Mon Dieu ! s'écria-t-elle, serais-je assez heureuse que d'avoir de cette eau sainte ! Oh ! oui, j'y ai confiance ; je suis sûre que cette sainte Mère me guérira... Et je me mis à pleurer, dit-elle, sans m'expliquer pourquoi je sentais dans mon cœur quelque chose qui me disait que j'allais revenir à la vie.

Elle prit de l'eau et se sentit mieux toute cette nuit. Le lendemain, le médecin la trouva hors de danger. Pendant toute la convalescence, elle voulut avoir sous les yeux l'image de la Mère de l'Incarnation, convaincue, ainsi que sa famille, qu'elle doit à l'intercession de cette vénérable Mère son retour à la santé.

IX

Madame Adolphe Lachance, née Soulanges Baillargeon, de Saint-Roch de Québec, souffrait depuis deux ans d'un mal de côté qui ne lui laissait presque pas de repos. L'appétit était complètement perdu, elle n'avait plus qu'un sommeil pénible et interrompu. Le bras gauche lui semblait parfois comme paralysé. Voyant que les remèdes ne la soulageaient en rien, elle y avait renoncé quand elle entendit parler de l'eau miraculeuse. Elle en demanda et commença une neuvaine. Ses prières furent si bien exaucées, que jamais depuis elle ne s'est aperçue du mal opiniâtre dont elle avait souffert pendant deux ans, et dont les accès revenaient si fréquemment que, le dernier hiver, elle n'avait pu aller que trois fois à la messe.

La vigueur et l'embonpoint lui reviennent, et elle est restée tellement frappée de la faveur qu'elle a reçue que, depuis cinq ans, son plus grand bonheur est de répandre la dévotion à notre vénérée Mère de l'Incarnation. “Cette chère Mère est toujours présente à mon esprit, dit-elle ; si je m'éveille la nuit, si j'entreprends quelque chose ou suis en quelque difficulté, je l'invoque aussi naturellement que je respire.”

Ce témoignage a été rendu par la dite dame, à la grille du parloir, le 10 février 1867.

X

Madame Joseph Bélanger, née Luco Baillargeon, de Saint-Roch de Québec, a donné les détails suivants sur une faveur qu'elle a obtenue.

Son enfant, âgé d'environ treize mois, avait, depuis quinze jours, la partie supérieure du visage couverte d'une gale

épaisse qui lui fermait complètement les yeux, et à travers laquelle suppurait difficilement une matière épaisse. Le médecin ne voulut rien appliquer à ce mal, disant qu'il serait dangereux de le guérir. La mère, voyant qu'il gagnait la bouche et les oreilles, s'alarma. Sa sœur, madame Lachance, qui avait obtenu une faveur signalée de la vénérable Mère, la pressa de se servir avec foi de l'eau miraculeuse, dont elle avait encore quelques gouttes, lui affirmant que l'enfant guérirait comme elle avait été guérie elle-même. L'eau fut appliquée légèrement et avec parcimonie, au moyen d'une plume, sur les parties malades, et, à la joie générale, le caractère du mal parut changer aussitôt. A la troisième ou quatrième application, tout avait disparu comme par enchantement, dit la mère. Cette guérison a été obtenue en 1862. La petite fille n'a jamais éprouvé aucune conséquence fâcheuse de cette cure subite, ni retour de cette humeur extraordinaire.

XI

GUÉRISON D'UNE SOEUR DE CHARITÉ.

En 1862, le 31 octobre, à Cacouna, quarante lieues de Québec, Sœur Marie de Jésus, malade à l'extrémité, au point qu'on lui avait récité les prières des agonisants, donna signe de vie à la première application de l'eau miraculeuse. Quelques heures après, le médecin la trouvait hors de danger.

Premier témoignage, résultant d'une lettre écrite, quelques jours après la guérison, par l'Assistante de la maison-mère des Sœurs de Charité

“Mardi, 4 novembre 1862.

“Ma très-honorée Mère,

“Mille remerciements pour la petite fiole d'eau que vous avez eu la bonté de nous envoyer..... Comme je vous l'écrivais vendredi, ma sœur Marie de Jésus était très mal ; et le soir, lorsque notre Mère supérieure arriva, elle était à l'extrémité ; on dit même pour elle les prières des agonisants. Après avoir pris quelques gouttes de votre eau miraculeuse, ou plutôt après qu'on lui en eut mis sur les lèvres, car je ne pense pas qu'elle fut en état d'en avaler une seule goutte, elle commença à revivre et à prendre un peu de forces. Le lendemain, le médecin, à sa grande surprise, la trouva hors de danger.

“Ma Révérende Mère, ayez, s'il vous plaît, la bonté de nous aider à remercier le bon Dieu et sa fidèle servante

(1) Les Ursulines de la Congrégation de Paris récitent à ces fêtes, et à un certain nombre d'autres pendant l'année, le grand office ou Bréviaire Romain.

" pour la grande grâce qu'il vient de nous accorder.

" Sœur Marie de Bon-Secours,
Assistante."

Deuxième témoignage, rendu par M. le curé de Cacouna.

À la Révérende Mère Supérieure des Ursulines de Québec.

Pour en informer qui de droit, et pour la gloire de Dieu dans ses saints, je déclare et certifie ce qui suit :

" En 1862, le 31 octobre, j'ai cru devoir administrer les derniers sacrements à la révérende sœur Marie de Jésus, Sœur de la Charité de Québec. J'ai été poussé à en venir là par mon propre jugement : car dans l'ordre ordinaire des choses, il m'a paru impossible qu'elle ne dût pas mourir, à moins d'un miracle. Le médecin m'avait aussi conseillé d'en agir ainsi, parce qu'il ne voyait aucun moyen de lui sauver la vie.

" A ma connaissance, la Mère Supérieure de la communauté des Sœurs de Charité de Québec, ayant elle-même une très grande confiance en de l'eau trouvée dans le tombeau de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation des Ursulines de Québec, excita notre chère Sœur Marie de Jésus à mettre toute notre confiance en cette sainte et à demander sa guérison par son intercession. Elle prit quelques gouttes de cette eau sur les neuf ou dix heures du soir. La nuit fut bien bonne, et, le jour suivant le mieux fut très considérable, au point que tous, dans la maison et au dehors, ne purent s'empêcher de crier au miracle, à une guérison certaine par l'invocation de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

" Eu foi de quoi, j'ai signé la présente déclaration, le 21 mai 1867.

" J. C. CLOUTIER,
Curé de Cacouna.

XII

Le 17 février 1867, le sieur J. B. Clouet, venant au monastère chercher de l'eau du tombeau pour un de ses neveux devenu presque aveugle, déclare que lui-même après avoir souffert pendant au moins vingt ans d'une vive douleur dans les yeux, fut complètement guéri vers le milieu d'une neuvaine où il s'appliquait, chaque jour, une goutte de cette eau sur les yeux. Il y a de cela cinq ans, et ses yeux ont toujours été parfaitement bien depuis. Sa sœur et sa belle-sœur ont profité de cette grâce pour étudier les vertus de la Mère de l'Incarnation, et il est consolant de les entendre parler d'une manière si digne de cette grande servante de Dieu.

XIII

Les infirmités d'Élie Desharnais, cultivateur à Stanfold, avaient commencé en 1856. A la suite d'un effort qu'il s'était donné en fauchant, et qui lui avait occasionné une longue maladie, il s'était vu contraint de renoncer à tout travail tant soit peu pénible.

Deux ans après, un accident bien plus grave le réduisit à une impuissance presque absolue. Un jour qu'il revenait des champs, son cheval lui donna dans l'estomac une ruade qui le renversa par terre, où l'animal continuait à le frapper rudement. Des personnes qui étaient accourues le relevèrent sans sentiment et presque sans vie. Il fut quarante-huit heures privé de connaissance, et, pendant les sept ou huit jours qui suivirent, il retombait incessamment dans cet état d'insensibilité.

Après un certain temps le malade put marcher, mais il ne recouvra aucune vigueur. Toute la part qu'il prenait à la culture de sa terre consistait à conduire et surveiller les travaux. Ce n'est pas que de temps en temps il n'essayât ses forces, mais chaque tentative amenait une aggravation de son état et le forçait de garder le lit pendant plusieurs semaines.

Desharnais était donc infirme depuis six ans quand, au printemps de 1862, sa sœur, religieuse converse au monastère des Ursulines de Québec, lui fit connaître une guérison qui venait d'avoir lieu dans la maison, l'engageant à s'adresser, lui aussi, à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Une première neuvaine n'ayant amené aucun mieux sensible, la bonne religieuse profita de la visite d'une de ses sœurs, qui se rendait à Stanfold pour envoyer à son frère de l'eau du tombeau de la Mère de l'Incarnation, le pressant de faire une seconde neuvaine et de tâcher de la terminer par la sainte communion. Cette seconde neuvaine fut faite, l'eau fut appliquée sur l'estomac, siège du mal, et le neuvième jour, le malade commença. Sa foi et sa confiance ne furent pas vaines. A partir de ce moment, toute trace de son infirmité disparut. S'étant aussitôt mis à l'ouvrage et n'en ayant éprouvé aucun inconvénient, il entreprit et exécuta la plus forte part de tous les travaux des champs, fauchant et serrant son foin, coupant ses grains, etc. Ceci avait lieu dans l'été de 1862, époque où la besogne avait doublé par suite du départ de deux de ses frères qui étaient allés s'établir ailleurs. Depuis lors, il n'a cessé de se livrer aux plus rudes travaux, comme il le faisait avant les six années de son infirmité.

Tel est le témoignage que lui-même a rendu à la grille du parloir des Ursulines, le 12 novembre 1866, ayant fait, à la demande des religieuses, le voyage de Stanfold à Québec, pour rendre compte de sa guérison. Comme on lui faisait l'observation que ce voyage le dérangeait dans

ses affaires et lui occasionnait une dépense, il répondit que cette dépense n'était rien, comparée aux avantages qu'il avait retirés de sa guérison, et qu'il devait bien cette petite marque de reconnaissance à celle qui l'avait si particulièrement assisté.

La religieuse qui nous a donné ce récit ajoutait : " Il ne manque pas un seul jour de réciter les prières de la neuvaine dont les résultats ont été si heureux pour lui." Il avait quarante et un ans à l'époque de sa guérison.

(A continuer.)

COURTES RÉFLEXIONS

SUR

L'ESPRIT PAROISSIAL.

I



AMOUR de la paroisse est un des sentiments qu'il importe le plus de conserver et d'affermir dans ce beau pays du Canada. La paroisse est une des unions sociales les plus fortes, les plus nécessaires et sa vitalité est telle que, dans les vieux pays catholiques d'Europe, elle a résisté à toutes les révolutions qui les ont bouleversés jusqu'en

leurs profondeurs.

En France, par exemple, la province a disparue, politiquement du moins; les grandes villes envahies par une foule nomade, ont perdu, en partie, leur esprit propre et leur antique physionomie; la paroisse seule est restée debout et cela malgré l'affaiblissement de la foi.

De nos jours, hélas, en Canada, comme ailleurs, l'esprit mercantile et industriel, la soif de l'or, tendent à abolir tout culte et tout amour, à altérer les habitudes, les traditions, les mœurs, tout ce qui constitue l'originalité d'un pays. La population est d'une instabilité désespérante. On ne voit plus comme autrefois des maisons habitées par quatre ou cinq générations successives. Bientôt, hélas! la maison paternelle deviendra une figure de rhétorique. On change de maison comme d'opinions, à peu près tous les cinq ans.

Ces habitudes nomades altèrent singulièrement la vie de famille, entamée d'ailleurs par bien d'autres causes. Qui connaît l'histoire de sa famille? Ou se souvient de son grand-père, mais on ne pourrait raconter sa vie. Quant aux aïeux on en ignore jusqu'aux noms.

Autrefois nos pères, ceux-là même qui sont venus les premiers habiter les contrées découvertes par le vaillant marin de Saint-Malo, avait ce qu'on appelait des *livres de raison*, registres vénérables où chaque chef de famille inscrivait tour à tour pendant des siècles les évènements domestiques : naissances, mariages, décès, les pertes, les gains; le tableau salubre des labeurs, des efforts, des entreprises de chaque génération; les conseils et les recommandations adressées par les pères au déclin de l'âge aux enfants qui allaient leur succéder, et où on pouvait lire la foi profonde qui animait toutes ces nobles vies; ces livres qui apprenaient, avec le respect de la religion, les traditions d'ordre, de sagesse, d'épargne et d'économie qui avaient fait la prospérité et l'honneur de la famille, sont aujourd'hui délaissés et totalement inconnus. Il faut secouer la poussière des archives pour en retrouver quelques-uns. Et cependant rien n'était plus utile, plus morale, plus édifiant que ces annales domestiques; rien ne serait aussi plus facile à reprendre. Si nous pouvions nous permettre ce conseil à nos lecteurs, nous les exhorterions vivement à remettre cette pratique en honneur et à la recommander après eux à leurs enfants comme une obligation sacrée.

Comme noblesse, vertu oblige. On suit plus aisément une voie qu'on trouve toute tracée, et l'on écoute volontiers des avis et des préceptes entourés de la majesté de la mort et qui éveillent dans les cœurs l'écho de voix éteintes et autrefois aimées. Les traditions sont le lest des familles et des nations; sans traditions il n'y a pas de résistance aux coups de vent adverses et la première tempête emporte ces vaisseaux vacillants. Respectons donc nos traditions, empruntons-leur ce qu'elles ont de meilleur, de nécessaire et de permanent.

II

L'unité paroissiale, l'amour de la paroisse, l'esprit paroissial existent parmi les Canadiens qui ont su conserver ces sentiments de leurs ancêtres.

Mais qu'est-ce donc qu'une paroisse?

Ce n'est pas seulement une agglomération d'hommes réunis par hasard autour d'un centre commun, c'est une grande famille, qui a son caractère propre, son histoire, ses héros, ses intérêts, la même origine, presque le même sang, mêmes joies, mêmes douleurs, mêmes destinées. C'est la Patrie comme ramassée et rendue visible. Au milieu, l'église qui abrite l'autel et protège les tombeaux, résume la vie religieuse et nationale, apprend à sanctifier le temps et à mériter l'éternité et les réunit ainsi l'un à l'autre.

En Europe, certaines paroisses ont mis des siècles à se former; chez nous bien que plus jeunes et formées plus rapidement plusieurs de nos paroisses comptent

des pages glorieuses dans leurs annales, toutes des pages honorables et dignes de mémoire. Ce serait vraiment une belle œuvre de la part de messieurs les curés de faire l'histoire de leur paroisse; il serait même à désirer que les enfants pussent l'apprendre dans les écoles; ils y puiseraient plus d'estime et de respect pour ce qui les entoure, ils s'attacheraient d'avantage au sol natal, et, connaissant bien les exemples et les leçons de leurs aïeux, ils auraient à cœur de les imiter. On contribuerait peut-être à arrêter ce fléau de la dépopulation des campagnes qui, si l'on n'y prend garde, deviendra, comme en Europe, une redoutable menace pour l'avenir.

A un autre point de vue, l'esprit paroissial est un puissant contre-poids à la propagande impie qui, secondé par les manœuvres du Prince des ténèbres, pourraient s'introduire dans nos moindres centres de population. L'homme fidèle aux exemples de ses parents, aux habitudes et aux traditions du pays, ne se laisse pas facilement entâmer par les nouveautés subversives qu'il entend prôner autour de lui. Il s'en tient aux sentiments et aux principes qui ont fait jusque-là la dignité et la consolation de sa vie; il les a reçus de ses pères, il les transmettra à ses enfants; c'est la vraie sagesse des peuples saints et heureux. On a écrit des chapitres admirables sur l'influence du respect de la coutume, et sur son absolue nécessité pour le salut de la société; mais il faut que la coutume, pour être efficace et en quelque sorte sacrée, ait des racines dans les immuables principes de la religion, et c'est ce caractère que lui donne l'esprit paroissial tel que nous le comprenons.

III

Comme nous l'avons dit dans une autre circonstance, il est très important de faire connaître à tous l'histoire de la paroisse, ses origines, le saint qui lui a été donné pour patron, ses développements, les crises qu'elle a traversées, les grands évènements auxquels elle a été mêlée, ses coutumes, ses fêtes particulières, ses confréries, ses usages traditionnels et populaires, les hommes utiles ou éminents qu'elle a pu produire, les bons prêtres qu'elle a fournis à l'Eglise, les familles considérables par leurs noms et leurs services qui l'ont honorée, tout ce qui peut enfin relever le pays, le rendre cher et sacré aux yeux de ses enfants.

Il faut aussi faire aimer l'Eglise, le foyer, l'âme, la vie de la paroisse. Cette église, bâtie par la main de nos pères, et toute pleine des souvenirs de l'établissement des premières familles dans le pays. Elle est le résumé de l'histoire de la paroisse. Elle a souffert aux jours mauvais et ses pierres en portent encore l'empreinte; elle a été restaurée dans les temps prospères, ses plus beaux ornements

en font foi. Tout parle aux yeux et au cœur du Canadien Français dans une église élevée par la solide piété de ses ancêtres.

Il faut surtout faire aimer les offices de l'Eglise, les cérémonies du culte, les graves et douces mélodies de son chant liturgique. y intéresser toute la population, depuis l'enfant jusqu'au vieillard. On ne sait pas assez l'influence qu'ont sur la vie les émotions puisées dans le temple saint, à l'heure solennelle de la prière publique. Non, on ne le sait pas assez; car, au lieu de se contenter du strict nécessaire, on ne croirait jamais avoir apporté trop de soins déployés trop de zèle, de dévouement, de générosité, à cette partie capitale de la vie paroissiale. Hélas! qu'il est triste de voir, en Europe, la décadence des offices dans certaines paroisses, où il n'y a plus de chœurs, plus d'élan, plus de goût pour les cérémonies! Heureusement, il n'en est pas de même dans notre beau Canada, où les habitants sont restés si profondément chrétiens. Qu'on en soit bien persuadé, ce goût pour les offices demande à être entretenu, encouragé, vivifié, comme toutes les nobles choses ici-bas. Ne pas progresser, c'est presque reculer, la moindre négligence peut avoir des suites fatales; la tiédeur est voisine de l'oubli et conduit vite à l'indifférence.

Il serait bon aussi de multiplier les œuvres de jeunesse, les confréries pieusement et dignement organisées, l'œuvre si importante des catéchismes, les conférences, les missions, les bonnes lectures, celle des *Annales de la Propagation de la Foi*, de la *Sainte-Enfance*, des recueils religieux qui mettent les paroissiens en communication avec la vie catholique du dehors et qui entretiennent si puissamment l'esprit de foi et de charité, en l'aide de la sainte et douce contagion du bon exemple.

Entretenons donc par tous les efforts du zèle l'esprit paroissial. Cet esprit a formé le Canada. La paroisse est le dernier boulevard que l'impiété rencontre dans sa fureur dévastatrice. Ne le laissons pas entamer, car nous péririons comme nation, comme peuple catholique, comme société civilisée.

C'est pour avoir perdu et pour perdre tous les jours l'esprit paroissial, l'amour du clocher, que la France et d'autres pays d'Europe s'en vont rapidement et fatalement à leur perte.

EMILE PINGAULT.

A MARIE.

O Rose sans épines,
Lis de la Trinité,
Toi que, de toute éternité,
Dieu para de splendeurs divines,
Comme l'abeille, au calice des fleurs,
Le Roi des rois dans ton cœur but la vie,
Sur nous digne pencher ta carole bénie,
Et des parfums du ciel embasmer nos cœurs.

Bibliographies.

[Pour l'Album des Familles]

Panegyrique de Messire Edouard Crevier, V. G.—Discours prononcé par Charles THIBAUT, écrl., avocat et échevin de Montréal, le 30 juin 1891, au Petit Séminaire de Ste. Marie de Monnoir.



Un discours célèbre, qui restera comme l'une de nos plus belles pages canadiennes, a soulevé l'enthousiasme de la presse de notre pays et l'admiration des orateurs et des littérateurs de France. L'Académie Française elle-même a cru devoir écrire une lettre d'é-

loges à l'auteur : Elle n'est pourtant guère prodigée de ses félicitations. Nous aurons probablement occasion, plus tard, de publier quelques lettres intéressantes à ce sujet.

M. Thibault, bien qu'à la fleur de l'âge, s'est essayé et a réussi dans tous les genres ! Comme tribun, il est réputé une puissance de premier ordre ; comme orateur académique, il est châtié, solide et entraînant ; comme écrivain, il avait déjà fait sa marque bien auparavant que son nom fut même connu du public ; comme économiste, ses études sur le tarif et sur la protection le recommandèrent toujours à l'attention des hommes politiques du pays. Ses lettres sur l'influence du catholicisme et la mission des Canadiens aux États-Unis, ses harangues politiques et ses discours patriotiques, ses lectures sur divers sujets, touchant la religion, l'avenir des Canadiens, les questions sociales, etc., tant au Canada qu'aux États-Unis, lui ont fait une grande réputation, qu'il mérite, du reste, par son travail assidu, son application constante, son dévouement proverbial, son patriotisme éclairé et ses connaissances variées, en histoire, en littérature, en économie politique, en philosophie, etc.

Élève du Petit Séminaire de Ste. Marie de Monnoir et étant présent, en janvier 1881, aux funérailles de Messire Edouard Crevier, V. G. du diocèse de St. Hyacinthe et fondateur de ce Petit Séminaire, M. Thibault fut chargé d'écrire la biographie de l'illustre défunt. Plus tard, le Rév. M. Jeannotte, successeur de M. Crevier, invita M. Thibault à prononcer un discours sur la vie de cet homme de bien. C'est ce discours qui vient de paraître, en brochure, sous le titre de *Panegyrique de Messire Edouard Crevier*.

Le *Sorelois* dit que M. Thibault s'est placé, par ce discours, au rang de nos premiers écrivains.

“ Le *Monde* affirme que jamais ce brillant orateur ne s'est élevé plus haut et qu'il sut retrouver dans ses souvenirs et dans sa grande amitié pour son vieil ami défunt, les accents les plus sympathiques et les plus sincères.”

Le *Montreal Gazette*, le *Courrier de Montréal*, le *Constitutionnel*, le *Travailleur*, de Worcester, le *Canada*, d'Ottawa, le *Pionnier*, etc. ont fait les plus belles appréciations de ce discours.

Le *Montreal Post*, parlant de ce Panegyrique dit : “ Pour ceux qui ont entendu M. Charles Thibault, de Montréal, l'avocat et l'échevin bien connu, sur un *husting*, il n'est pas nécessaire de dire qu'il est un orateur accompli, parlant un français aussi classique que les meilleurs membres de l'Académie Française, et possédant un style qui lui est propre, caractéristique, riche, piquant et original. Ce panegyrique est un des plus beaux succès oratoires de notre pays.”

Le *Courrier de St. Hyacinthe* : “ La tâche de relire les vertus de M. Crevier a été dévolue à M. Charles Thibault, qui a rempli ce devoir avec toute la chaleur d'un cœur convaincu, la reconnaissance d'un fils dévoué et le talent qui distingue l'orateur.”

Le *Ottawa Daily Citizen*. “ Nous accusons réception du Panegyrique de M. Crevier, V. G. de St. Hyacinthe, fait par M. Thibault, secrétaire des arbitres de la Puissance. L'auteur a fait très bien de perpétuer la mémoire de l'un des plus beaux ornements de l'Eglise catholique, en Canada, en un discours digne de nos meilleurs écrivains français. M. Thibault s'est depuis longtemps acquis la réputation de l'un de nos plus brillants et de nos plus effectifs orateurs dans la langue française.”

Le *Sorelois* du 13 décembre dernier, revenant au même sujet, dit.

“ La vie de Messire Crevier est la tracée de main de maître. L'orateur n'oublie rien, et des premières années jusqu'à la fin de sa carrière, il a su faire ressortir d'une manière éloquentes les éminentes qualités de celui qu'il pleure encore. On sent que le cœur est gonflé et que c'est la reconnaissance et l'amour qui le font parler.”

Le *Canadien* disait, tout récemment, un mot de ce discours—un trait qui reste—comme en écrit parfois M. Tarte.

“ Le panegyrique de M. Crevier, par M. Charles Thibault, est une jolie pièce d'éloquence chrétienne. L'orateur avait à faire l'éloge, à retracer la vie d'un grand homme de bien. Il s'est acquitté de sa tâche en un style excellent. Le *Panegyrique* n'est ni trop long ni trop court. Chaque idée est à sa place, chaque phrase rend l'idée.”

M. Thibault a comparé le cœur humain

à une lyre merveilleuse. Avouons qu'il sait en tirer de délicieuses harmonies, de merveilleux accords.

Il attendrit comme un soupir, il peint comme un artiste, il fait pleurer comme un souvenir, il fait aimer son héros à votre insu, il vous identifie à la cause qu'il proclame, à la vérité qu'il énonce, à la cause qu'il soutient. Tout cela est de l'artiste et M. Thibault est tout cela. Mais citons plutôt :

“ Il y a vingt ans, dans une circonstance analogue, à pareille époque, dans cette même enceinte et à cette même tribune vous m'auriez demandé des joies, des rires et des chants ; aujourd'hui, je ne sais quelle tristesse envahit cette salle, et M. le supérieur, en exigeant de moi un souvenir, vous m'imposez des larmes. La joie est l'expression momentanée du bonheur ; elle peut s'improviser quelquefois ; la douleur s'impose toujours.”

“ La place de ce vieillard vénéré restera désormais vide et cette bouche éloquentes qui ne s'ouvrirait jamais que pour bénir, pour encourager, pour répandre des consolations autour de lui, pour faire aimer le vrai, le bien et le beau, demeurera à jamais silencieuse. Son souvenir reste.”

Et pourquoi, se demande l'orateur, ne pas s'en contenter ?

“ Que me demandez-vous de plus ? des larmes ? elles perlent déjà à votre paupière. De la reconnaissance ? tout ce qui nous entoure en témoigne. Des consolations ? la mémoire de ce juste doit vous suffire. Ah ! pourquoi faut-il après une si longue absence nous rassembler autour d'une tombe ? Vous, mes anciens amis, que cette mort seule a pu réunir, que venez-vous faire ici ? Quel est le tourbillon qui vous a emportés si loin ? Quel est le vent qui vous pousse ? Quelle est la vague qui vous rapporte ?..... qui vous a conduits ici ? si ce n'est pour répandre encore une prière,—salutaire aumône de vivants,—pour verser encore une larme silencieuse,—suprême consolation des morts,—sur celui que nous avons aimé et qui, en partant des sphères froides de la tombe, nous disait encore : “ Mes amis, je vous laisse pour un peu de temps, au ciel nous nous reverrons.”

Après avoir retracé l'origine de M. Crevier, l'abandon du Canada par la France, quelques années avant la naissance de ce prêtre distingué et l'action du prêtre canadien sur les destinées nationales, l'orateur nous montre le jeune Crevier, bon fils, studieux écolier et professeur dévoué au Collège de Nicolet. Mgr Raymond le décrit comme directeur du Collège de Saint-Hyacinthe, dans une page aussi bien pensée qu'elle est bien dite, adressée à M. Thibault. M. Crevier devint curé de St. Hyacinthe.

“ Sa vie y fut agitée souvent, orageuse parfois, laborieuse toujours.” Il y fonda des écoles, un hôpital, y bâtit des églises, y prêcha des retraites, exalta le patriotisme de ses ouailles, combat l'apostasie,

multiplie ses œuvres de charité et de bien-faisance.

Ce fut après l'accomplissement de ces grands travaux et après avoir refusé les honneurs de l'épiscopat qu'il fut envoyé prendre la direction de la paroisse de Ste. Marie de Monnoir.

"Sur ce nouveau théâtre, continu l'Orateur, contemporains de ses œuvres, témoins de ses travaux, objets de ses constants efforts, vous l'avez mieux connu, vous l'avez apprécié davantage; vous le bénirez sans cesse. Sa mémoire vit partout, gravé dans le plus intime de vous-mêmes, au sommet de votre propre cœur, dans la reconnaissance des pauvres, dans les larmes des orphelins, dans la tendresse de ces anges de charité qui, pour eux, ont remplacé leurs mères,—comme au frontispice de ces grandes maisons d'éducation qu'il a élevées si haut, que, semblables à cette échelle de Jacob, il a pu s'en faire un point d'appui pour escalader les hauteurs du ciel."

Puis l'on assiste en 1852, à la fondation du Collège de Monnoir, sur des bases nouvelles et pratiques. Le couvent est aussi créée—l'hôpital les suit de près. L'éducation est améliorée; le système des études modifié, etc. L'âge force M. Crevier de se retirer à 78 ans! Il va chercher refuge au milieu des pauvres auxquels il fut toujours si dévoué, dans l'hôpital fondé par lui-même, à Marieville.

"Cependant, l'abandon de sa paroisse lui fut le plus douloureux des sacrifices. Il se sentait isolé à l'hôpital et il était très-sensible aux marques de sympathie de ses amis; car la vieillesse, comme les plateaux de la balance, en faisant descendre la nature, élève en raison directe l'âme. Celle-ci s'élevant de plus en plus, à cause de la faiblesse des liens qui la retiennent, semble se spiritualiser davantage et est plus portée à la tendresse et à la sensibilité.

"Et il aimait tellement son église qu'il allait y prier souvent, le soir même; et quand l'Angelus venait l'arracher de ce temple, il semblait lui reprocher de l'enlever sitôt à ses méditations, à ses affections, à son bonheur.

Pourquoi vous fermez-vous, maison de la prière?
Est-il une heure, ô Dieu, dans la nature entière,
Où le cœur soit las de prier?

Où l'homme qu'en ces lieux ta bonté daigne attendre
Vient devant tes autels un parfum à répandre,
Une larme à te confier?

"Or, vous savez s'il en répandait des larmes! Un trait le faisait pleurer, la vue d'un pauvre l'attristait, une nouvelle malheureuse le jetait dans l'anxiété: l'orage, le tonnerre et le vent le faisait craindre pour les autres. Sa grande âme compatissait à toutes les infortunes. Il était si bon qu'il n'abandonnait jamais le coupable au remords, mais savait très bien le ramener, sans cesse, au repentir. Un tendre reproche, une lueur d'espérance, un con-

seil amical; voilà les seuls dards qu'il lançait jamais au cœur du coupable.

"S'il apprend qu'on lui dérobe quelque chose, sa charité lui défend d'en informer la justice humaine. Il se hâte de porter à l'accusé d'autres objets de même nature et le supplie de les recevoir de sa main plutôt que de se rendre criminel aux yeux de Dieu.

"Le coupable rougit, s'excuse, se confesse, se repand. Le remord vient encore de perdre une de ses victimes.

"Un jour, on apprend à M. Crevier que l'on venait de lui dérober une certaine quantité de farine; car il ne connaissait pas l'art de cadenasser ses portes. Eh bien! répond-il en souriant à l'officieux qui lui apporte cette nouvelle: si ce fut vous-même, vous en auriez peut-être pris le double. Sa charité pour les pauvres était inépuisable. Aussi, quand le malheureux venait frapper à sa porte, il lui donnait toujours sans lui demander pour quelle cause il souffrait; la charité étant aveugle, il mesurait sa compassion à la profondeur des infortunes qui s'adressaient à lui.

"Si un cœur dur repousse, une âme tendre attire. Plus on apprend à connaître l'humanité, plus aussi on aime à pardonner l'homme; sa faiblesse a si grand besoin d'espérance, d'encouragement et de pardon. Si la remise de la faute provoque son regret, son éclattement suscite une vengeance. Entre le regret et la vengeance, git l'abîme que les âmes charitables auront toujours comblé. M. Crevier connaissait à fond le secret de guérir toutes les blessures, de cicatrizer toutes les plaies.

"Au moral, voilà cet homme, tel que Dieu l'avait fait, dans sa miséricorde pour nous. Au physique, il était des plus distingués: de haute stature, la tête large, le front vaste, la poitrine forte, l'œil vif, et qui semblait scruter les pensées les plus intimes des autres, la lèvre moqueuse, le sourire fin, une physionomie énergique, décidée, mais tendre, lui donnaient je ne sais quel ensemble de gravité, d'autorité et de mansuétude. Sa vivacité naturelle se manifestait, parfois, sur sa figure,—mais c'était l'éclair; la volonté et la réflexion y ramenaient, à l'instant, son habituelle placidité.

"Voilà le portrait pâle mais fidèle de notre fondateur, tel que la mort même nous l'a laissé, quand exposé, le 26 janvier dernier, dans son cercueil, il semblait devoir ne s'y reposer qu'un instant.

Mais il y dormait de ce grand sommeil du juste qui ne se réveillera qu'au jour de la gloire. Et, couché à côté de son cher frère Joseph, tous deux réalisent, dans leur silencieuse quiétude, cette consolante parole:

"Beati quia quiescunt."

A. G.

Une Famille Rurale au XVII^e siècle.
d'après un document inédit, par Charles de Ribbe. Paris 1882.

Nous venons de recevoir de l'auteur cette intéressante brochure, de soixante et quatre pages, publiée en 1882, à la librairie de la Société Biographique de Paris. Nous offrons ici nos remerciements à M. de Ribbe, dont le nom est connu en Canada, par ses nombreux et importants travaux sur la Famille, la Vie Domestique, La Famille d'après la Bible, Les Familles et les sociétés en France, avant la Révolution, etc., etc.

L'auteur, chrétien de vieille race, frappé du spectacle si triste de la désorganisation de la famille, base et principe de la société, a voulu arrêter le mal sur la pente de l'abîme, croulé sous le sol, qui portait si solidement autrefois les espérances de la famille. Ses livres sont d'un intérêt indiscutable; L'Album des Familles et M. Ls. A. Brunet, nous les ont fait connaître. L'on y puise la foi qui console, la religion qui sanctifie, le patriotisme qui exalte et l'honneur qui grandit.

Hélas! la révolution,—qui ne respecte rien,—a détruit ces nobles et grandes choses qui portaient pourtant les destinées du monde! Napoléon, propagateur de l'idée nouvelle, porte un coup fatal à la famille et aux successions, dans son code civil: La France se ressentira longtemps des secousses Bonapartistes. La Famille, sanctuaire institué par Dieu, pour y entretenir le feu sacré de la Foi, du patriotisme, de l'honneur et de la vertu, a été bouleversée de fond en comble! Pauvre France! Là était pourtant la source de sa gloire, l'appui de sa force, le boulevard de sa prospérité! Elle a tout effacé! Et au lieu de revenir à ses grandes et nobles traditions, elle se laisse mourir! sans se rappeler qu'il y a dans le culte de son passé une rédemption abondante. Copiosa!

M. de Ribbe fait œuvre d'un grand patriote, en ressuscitant les vieilles traditions de la France, en exhumant les vertus des ancêtres pour qu'elles rappellent aux populations actuelles, trompées, séduites et dévoyées, ce que furent autrefois les vieilles générations qui dorment leur éternel sommeil à côté de l'indifférence et de l'oubli!

Si chaque génération a sa patrie dans le temps, les traditions d'honneur, de religion et de bien, doivent toujours former la plus belle auréole des familles. M. de Ribbe a compris quelle grandeur, quelle force et quelle source féconde de bienfaits gisaient dans cette grande question! Il a frappé juste. L'on ne restaurera la France, qu'en restaurant les bases sur lesquelles elle s'appuyait, qu'en solidifiant les états qui firent sa force: La Religion et ses espérances, la Foi et ses enthousiasmes, la Famille et son patriotisme, le Christ et ses récompenses. Voilà le seul *tabarum* du Salut de notre malheureuse mère-patrie.

CHS. THIBAUT.

[Pour l'Album des Familles.]

SOUVENIRS D'AUTREFOIS. (*)

Enfants ! lorsque venait l'aurore
Du gai premier jour de janvier !
Comme je m'en rappelle encore !
Quelle allégresse au vieux foyer !

Nous ignorions, frères et moi,
Les doux baisers de notre mère !
On priait avec ta t de foi
Pour notre père au cimetière !

Mais un *Non-Noncle*, à l'âme tendre.
Sur ses chers orphelins veillait
Et d'un amour qu'on ne sait rendre,
Pour eux son noble cœur battait.

Aussi quand revenait l'aurore
Du gai premier jour de Janvier !
Comme je m'en rappelle encore !
Il nous bénissait au foyer.

De *Non-Noncle*, alors le soufre
Jusques à nos cœurs rayonnait :
Et quatre enfants, pour le lui dire,
Lui tenaient leurs fronts, qu'il baisait.

Noncle alors faisant doux mystères
Les deux mains derrière le dos :
Pour la *sœur* et pour les trois frères
Cachaient de forts jolis cadeaux.

Et puis *Noncle*, toujours aimable,
Après nous avoir bien bénis :
Autour de sa joyeuse table
Voulait nous avoir réunis.

Oh ! temps charmants ! belles années !
Où donc vous chercher aujourd'hui ?
Que d'espérances envolées,
Et que de *jour de l'an* ont fui !

Le Dieu qui régit toutes choses,
Toutes saisons a su régler.
Et l'automne effeuille les roses
Qu'un printemps faisait espérer.

Du mois de mai, le char entraine
Après lui de joyeux concerts ;
Mais bien des cœurs n'ont plus d'étreinte
Lorsque reviennent les hivers.

Ah ! c'est qu'ici-bas tout varie !
Et c'est que plus nous vieillissons,
Plus froide devient notre vie,
Nos plaisirs, comme les saisons.

Ainsi s'en vont, à pas de course,
De notre enfance les bonheurs ;
Et le temps en tarit la source,
Malgré que s'y prennent nos cœurs.

(*) La rédaction offre à ses lecteurs une élégie, qui est un modèle dans le genre, — c'est une orpheline, maintenant dans le cloître, élevée par la tendresse d'un oncle, membre du clergé. — A l'approche des fêtes de Noël, elle jette un regard en arrière, et les souvenirs de son enfance la rendent enfant, pour une fois encore.

Lorsque plus tard, revint l'aurore
Du gai premier jour de janvier :
Nous qui nous aimions tant encore,
Nous étions absents du foyer.

Car des enfants, la destinée
Avait déjà fixé son choix :
Un frère... , pauvre fleur fanée !
Au cimetière avait sa croix.

Et la *sœur* ; connaissant le monde,
Avait voulu lui dire : adieu !
Ne cherchant qu'une paix profonde,
Elle donnait son cœur à Dieu.

Puis, plus tard, suivant la carrière
Qui, tous les deux les appelait,
Le frère avait suivi son frère,
Bien loin du pays qu'on aimait.

Maintenant quand revient l'aurore
Du gai premier jour de janvier :
Nos cœurs brisés battent encore,
Au souvenir de ce foyer.

MARIE MADELEINE * * *

22 Décembre 1881.

D'IBERVILLE.AIR : *Amis, la matinée est belle.*

Un chant de gloire à d'Iberville,
Ce vieux loup d'mer du Canada !
Un chant de gloire à d'Iberville !
Un chant de gloire au vieux soldat !

REFRAIN :

Comme il vous balayait sans trêves,
L'Anglais, l'Iroquois !
Comme il purgeait nos bois, nos grèves,
D'Anglais, d'Iroquois !
Gloire au guerrier défenseur de nos droits !

Quand il partait pour la conquête,
Et lui partait tous les matins !
Le Canada levait la tête,
Le Canada battait des mains !
Comme il, etc.

Trois bricks, la foudre sous les ailes,
Le cernent dans la Baie-d'Hudson :
Pour lui ce sont trois hirondelles,
Qu'il crible ou chasse à l'horizon !
Comme il, etc.

L'hiver dans les bois il se jette,
Escorté d'ses joyeux héros :
La Victoire le suit en raquette,
L'arme, au bras, le sac sur le dos !
Comme il, etc.

Sous une bannière étrangère,
Pleure aujourd'hui le Canada :
Mais toi près de ta hach' de guerre,
Dors sans remords, noble soldat :

REFRAIN :

Car jusqu'au bout plein d'espérance,
Guerrier, tu disais :
" Enfants n'oubliez pas la France,
Jamais, non jamais !
Le Canada sera toujours français !"
JOS.-APOLLINAIRE GINGRAS, Ptre.

Biographies.

[Pour l'Album des Familles.]

L'HON. J. G. BLANCHET,**PRESIDENT**

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.*In medio stat virtus.*

Le Président de la Chambre des Communes appartient à l'une de nos anciennes familles canadiennes.

Le Président de la Chambre des Communes est le troisième médecin du même nom et de la même famille qui se soit activement occupé de nos luttes politiques.

Dès 1810, nous voyons qu'un Dr. François Blanchet, natif lui aussi de la Rivière du Sud, et représentant le comté d'Hertford était emprisonné, conjointement avec deux autres membres de la Chambre, par le gouverneur Craig, sous l'accusation vague de pratiques traîtresses.

Il fut remis en liberté sans qu'on ait osé même lui faire son procès. Ce même Dr Blanchet fut un des collaborateurs du journal appelé *Le Canadien*, à l'époque où la naissance d'un journal d'opposition dans la langue du pays, fit jeter les hauts cris à la portion anti-nationale.

La *Minerve* du 28 juin 1830, publie une fort jolie notice du Dr François Blanchet, décédé à Québec, le 24 juin 1830, à l'âge de 54 ans.

En 1834, le comté de Québec envoyait à la représentation parlementaire Jean Blanchet, qui y siégea jusqu'en 1837, époque de l'insurrection.

Ce Dr Jean Blanchet était né à Saint-Pierre de la Rivière du Sud, le 17 mai 1795. Il avait étudié la médecine sous la direction de son oncle, le Dr François Blanchet, dont nous avons parlé plus haut. Ce Dr Jean Blanchet était un homme fort distingué, possédant les qualités de l'esprit et du cœur.

Après sa retraite du Parlement, il s'était exclusivement consacré à la pratique de sa profession.

Sa charité était telle, qu'on le nommait communément le *Médecin des Pauvres*. Rappeler ce souvenir, est la plus belle fleur que nous puissions jeter sur sa



J. W. Lanette

tombe. Le Dr Jean Blanchet mourut à Québec, le 22 avril 1857, à l'âge de 62 ans. M. J. C. Taché publia alors un mémorial nécrologique du regretté défunt. Ce remarquable petit écrit est reproduit dans le *Journal de l'Instruction Publique*, du mois de juin 1857.

L'honorable Joseph Goderic Blanchet naquit à St. Pierre de la Rivière du Sud, le 7 juin 1829. Il fit ses études au Séminaire de Québec et au Collège Ste Anne. Il choisit l'étude de la médecine et eut pour patron le Dr Jean Blanchet. Comme on le voit, les deux oncles avait bien tracé le sillon pour le neveu et l'arrière-neveu.

Au mois d'août, 1850, il épousa demoiselle Emilie, fille de M. G. D. Balzaretti, de Milan, en Italie.

La carrière de M. Blanchet a été heureusement remplie, et les événements lui ont fourni l'occasion de faire valoir les nombreux talents dont la nature l'a doté.

Ce compatriote distingué a occupé les premières places partout où il lui a plu de se présenter, et c'est ainsi que nous le trouvons tout à la fois, médecin, législateur, militaire, président d'une Chambre d'Assemblée et maire de la ville où il réside.

En 1863, il leva le 17^{ème} Bataillon d'Infanterie volontaire, qu'il commande encore aujourd'hui, en titre de lieutenant-colonel. A un moment donné, en 1865, le Dr Blanchet revêt l'uniforme militaire et prend le commandement d'un bataillon en service actif sur les frontières, lors de la fameuse affaire connue sous le nom de *St. Albans Raid*; puis il est encore en service actif sur la rive sud du St. Laurent; dans le district de Québec, commandant les volontaires, lors des invasions féniennes de 1866 et de 1870.

On m'a assuré; et je le crois, que si ce galant militaire n'a jamais rencontré l'ennemi, la faute en a été à l'ennemi lui-même.

Le lieutenant-colonel Blanchet a aussi commandé l'escouade de nos volontaires; qui ont pris part à l'avant dernier concours du tir, en Angleterre.

En 1871, il fut élu président honoraire du Cercle de Québec.

En 1872, il était nommé président de la compagnie du chemin de fer de Lévis et Kennébec, et devenait membre du Conseil Catholique dans le Conseil de l'Instruction Publique de la province de Québec, en 1873. Le docteur Blanchet est un vétéran de nos luttes politiques, et le parti-conservateur a eu à le compter une fois parmi ses plus redoutables adversaires. Le docteur était jeune et plein d'ardeur: on lui avait démontré clairement que le pays était en danger et que "libéralisme" était synonyme de libéralité et de patriotisme. Sacrifions-nous pour la patrie! s'écriait-il écrié dans un moment d'enthousiasme, et il se lança dans l'arène.

Les luttes d'alors étaient, pour le moins, aussi vives que les luttes d'aujourd'hui, et

les candidats avaient à s'occuper de questions brûlantes.

C'était en 1857. M. Lemieux, candidat conservateur, se présentait à Lévis. Ce monsieur eut pour adversaire celui dont nous nous occupons maintenant. Il fut défait par M. Lemieux, mais il prit une éclatante revanche en 1861.

L'honorable M. Lemieux avait cru devoir accepter un portefeuille sous l'administration passagère Brown-Dorion, et dans le même temps le Dr Blanchet s'était rallié franchement au parti dirigé par le regretté sir George-Etienne Cartier: devant Dieu soit son âme!

L'honorable M. Blanchet ayant été réélu en 1863, forma part de la représentation nationale, lorsqu'en 1865, furent amenées devant les Chambres les fameuses résolutions concernant la confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord.

Il appuya fortement ces résolutions et fit sur ce sujet un discours digne et remarquable comme forme et comme fonds.

En 1867, eurent lieu des élections générales. On sait que le double-mandat existait alors. S'il m'était permis d'exprimer ici une opinion politique, je dirais carrément que j'ai toujours regretté l'abolition du double mandat, mais passons outre.

L'honorable M. Blanchet brigua de nouveau les suffrages de ses électeurs, et il fut élu par acclamation, pour la Chambre des Communes, et rencontra un adversaire sérieux dans la personne de M. E. H. Maréchal, marchand influent de St. Henri de Lévis, pour la Chambre locale.

De même que l'honorable Dr Ross a été créé et mis au monde pour être un président du Conseil, le Dr Blanchet est fait pour escalader les marches du trône: il fut nommé orateur de la Chambre d'Assemblée dans le Parlement local de la Province de Québec. Ce choix de l'Assemblée Législative fut ratifié par tout le pays, et certes le gouvernement Chauveau n'eut qu'à s'applaudir de cette nomination, et pour son coup d'essai il fit un coup de maître.

Ce gouvernement était composé des honorables P. J. O. Chauveau, Gédéon Oulmet, C. Dunkin, Louis Archambault, Béaubien, Ross et Irvine.

L'honorable J. A. Chapleau proposa l'adoption de l'Adresse, secondé par Rugles Church, C. R.

En 1871, monsieur Louis-Honoré Fréchette était revenu de son exil, à Chicago, et il se présenta contre le Dr Blanchet, mais il fut défait par une majorité de plus de 500 votes.

Cette défaite ne découragea pas le Lauréat de l'Académie française, qui réussit à se faire élire dans le comté de l'Orateur de la Chambre des Communes.

L'honorable M. Blanchet fut donc renvoyé à la Chambre locale de la province de Québec et il fut aussi réélu Orateur.

En 1872, arrivèrent les élections géné-

rales pour le Parlement fédéral. M. Fréchette se posa de nouveau comme adversaire à M. le Dr Blanchet. Cette fois le Docteur n'obtint qu'une majorité de 90 votes.

En 1874, le double-mandat fut aboli. Notons ici que le gouvernement conservateur fit de cette question une question libre, *an open question*.

Le Dr Blanchet conserva son siège à la Chambre Provinciale, et une élection dut avoir lieu dans le comté de Lévis, pour un représentant à la Chambre des Communes.

M. Julien Chabot, gérant de la Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent, fut choisi comme le candidat du parti conservateur. Il fut opposé et défait par M. L. H. Fréchette.

En 1863, M. Blanchet avait eu à lutter contre M. Pierre Giroux, et malgré la grande popularité bien méritée de ce monsieur, M. Blanchet l'emporta sur lui par une majorité de 273 votes.

Je constate aussi en passant que l'honorable M. Lemieux, qui avait toujours été un partisan de Sir Etienne Taché et de Sir George Cartier, resta attaché au parti libéral après que Sir Edmund Head eut refusé une dissolution des Chambres au gouvernement Brown-Dorion.

En 1875, l'honorable M. Blanchet fut défait aux élections locales, par l'honorable Isidore Paquet. La lutte fut franche et loyale et le Docteur accepta sa défaite de bonne grâce.

Il était d'ailleurs parfaitement décidé à rentrer dans la vie privée, lorsqu'au mois d'octobre de la même année, 1875, l'honorable M. Fournier, alors représentant du comté de Bellechasse fut nommé juge de la Cour Suprême. De nombreuses réquisitions furent adressées au Dr Blanchet, qui accepta la candidature pour le comté de Bellechasse, où il rencontra deux adversaires, M. Achille Larue et M. Pierre Bontin. M. Blanchet fut élu le 22 novembre 1875, par une majorité de 255 votes.

Aux élections générales de septembre 1878, il se rendit aux sollicitations de ses anciens électeurs du comté de Lévis et battit M. L. H. Fréchette par une majorité de 142 votes.

Cette élection fut chaudement contestée et les deux adversaires étaient de rudes jouteurs. La question du Bassin de radoub aurait, paraît-il, fait le sujet de plus d'un discours des orateurs libéraux, qui voulaient réclamer pour leur parti les mérites qui sont dus à l'honorable Ministre des Travaux Publics.

A la Chambre des Communes, M. Blanchet reçut le même accueil bienveillant qu'à l'Assemblée Législative de la province de Québec. Et quand son nom fut mentionné comme devant être celui de l'Orateur, il n'y eut qu'une voix pour applaudir à ce choix judicieux.

Au physique, le Dr Blanchet est un

fort bel homme. Causeur agréable, aux manières distinguées, il a le don de plaire à tous ceux qui ont l'avantage de l'approcher.

Comme orateur de husting, on le dit très fort. Je n'ai jamais eu le plaisir de l'entendre, mais je ne crains pas d'affirmer qu'il est un bon *debater* parlementaire.

M. Blanchet a eu le bon esprit de ne jamais abuser de son droit de parler en courtoisie; aussi sa parole n'a-t-elle eu que plus d'influence lorsqu'il a voulu se faire entendre.

En Chambre, l'Orateur préside aux débats avec une imperturbabilité stoïcienne. Le bras droit renversé sur le côté de son fauteuil, la pose aisée, le regard indifférent, il s'entend interpellé de droite de gauche sans en paraître affecté. Disputez-vous bien entre vous, messieurs les députés, semble-t-il dire aux deux côtés de la Chambre; quant à moi, je connais ma place, je sais la garder: *In medio stat virtus*.

CHARLES OUIMET.



[Pour l'Album des Familles.]

L'hon. J. A. CHAPLEAU, C. R.

PREMIER MINISTRE

DE LA

Province de Québec.

Pro re. pro re nat!



L y a maintenant vingt-cinq ans, un jeune homme arrivait à Montréal. Sa figure était sympathique, son œil intelligent. Il y avait dans toute sa personne un je ne sais quoi qui attirait, qui fascinait. Les vieux de ce temps-là disaient en parlant de lui: *Ce garçon fera son chemin!* Je l'ai intimement connu cet homme qui commande aujourd'hui au Parlement Provincial de Québec, et j'ai le droit d'en parler franchement et ouvertement, en autant que que lui devant rien on ne m'accusera pas de partialité à son égard. Le Premier Ministre de la province de Québec est presque un étranger pour moi maintenant, mais je n'en ai pas moins conservé le plus grand respect pour son incontestable talent.

Je ne veux pas faire de critique mal-

veillante, mais je n'hésite pas à déclarer de suite que dans mon humble opinion, on n'a jamais laissé connaître au public ce que c'était que Joseph Adolphe Chapleau.

M. Chapleau est essentiellement l'homme de ses œuvres.

Sa mère était une demoiselle. Sigouin: Je l'ai bien connue et je conserve de ses vertus le plus respectueux souvenir. C'était une femme de beaucoup de mérite et aux qualités de l'esprit elle joignait tous les dons qui forment réellement un bon cœur. Elle n'avait pas d'argent à donner à son fils, mais elle lui donna de sages conseils; et c'est sous son toit béni, que plus d'une fois il est venu, brisé et souffrant, se reposer et guérir son âme des blessures de la vie.

M. Chapleau avait deux sœurs, l'aînée est morte, il y a déjà quelques années; la plus jeune, Hélène, a préféré passer par le monde que de le traverser, et elle a conservé pour le cloître sa jeunesse et ses talents. Elle n'était encore qu'une fillette quand je la vis pour la dernière fois, il y a onze ans.

La famille Chapleau est composée de personnes capables, et hommes comme femmes, les membres de cette famille font honneur à la nationalité à laquelle ils appartiennent. Le plus jeune frère de Chapleau, Henri, mort entre mes bras, il y a cinq ans, était un garçon d'un rare mérite et il n'y avait que sa piété pour égaler l'honorabilité de son caractère. On se demandera, peut-être, pourquoi je laisse connaître au public tous ces détails intimes, c'est parce que je veux faire comprendre que j'ai été placé, par les circonstances, en état de juger un homme dont on a dit bien du mal lorsque très souvent on aurait dû en dire du bien. Pour le combattre on a eu recours à la calomnie. Que ne s'est-on contenté de la médisance? Chapleau alors aurait été en état de se défendre.

Lorsque la Confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord fut devenue une *chose décidée*; l'honorable M. Gédéon Ouimet reçut de Sir George Etienne Cartier l'offre d'un portefeuille dans le premier Cabinet Provincial de la province de Québec. M. Gédéon Ouimet n'accepta que sous la condition expresse, qu'on lui confierait le portefeuille de Procureur Général. L'honorable M. Ouimet fut élu par acclamation pour le comté des Deux-Montagnes, le 22 août 1867. Chapleau était là. On me pardonnera ce souvenir de ma jeunesse, je l'offre au public avec confiance; l'honorable M. Chauveau abandonna le poste de surintendant de l'Instruction publique dans le Bas-Canada d'alors, et accepta la responsabilité d'être le Premier Ministre de Sir Nsreisse Belleau, qui fut le premier lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Malgré que l'honorable George Brown eût consenti à donner la main à son im-

placable adversaire, George Etienne Cartier, le projet d'une confédération des provinces de l'Amérique du Nord n'était pas accepté favorablement par le district de Montréal.

Le premier Premier Ministre, ne rencontra pas d'opposition dans le comté de Québec, district de Québec, mais il n'en fut pas de même de l'honorable M. Ouimet, qui, retiré depuis de longues années de la vie publique, avait à combattre de redoutables adversaires. Ce ne fut qu'à la dernière heure qu'il fut décidé que M. G. Ouimet ne rencontrerait pas d'opposition. L'élection, dans le comté des Deux-Montagnes, se termina à la satisfaction du parti conservateur et le nouvel élu n'avait plus à s'occuper que de l'élection d'un partisan politique dans et pour le comté de Terrebonne. Je n'en rappelle comme d'hier. M. Rodrigue Masson voulait avoir son petit mot à dire dans cette élection et il ne demandait que les deux mandats. Idée bizarre, si vous le voulez, mais enfin les choses en étaient là. M. Gédéon Ouimet intervint et il fut convenu que M. Rodrigue Masson représenterait le comté de Terrebonne, à la Chambre des Communes et que M. J. A. Chapleau, aurait son siège pour le même comté, dans le Parlement de la province de Québec.

Voilà la *vérité vraie* et Chapleau lui-même n'oserait pas me contredire.

En apprenant l'élection des honorables messieurs Chauveau, G. Ouimet et J. A. Chapleau, l'honorable sénateur Hector Fabre, disait dans son journal, *l'Evenement*: "C'est la Tribune Française qui se relève."

C'est à M. Chapleau que fut dévolue la tâche de proposer l'adoption du discours du trône, à la réunion du premier Parlement provincial. Il le fit avec un tact qui ne laissait rien à désirer.

J'ai dit, en commençant, que l'on n'avait jamais jugé cet homme avec impartialité et je le maintiens.

Le plus grand succès oratoire de Chapleau a été son plaidoyer en faveur de Rochon, accusé du meurtre de Madden, à St. Polycarpe, dans le comté de Soulanges. Cette cause a été plaidée à Montréal, sous la présidence du regretté juge Mondelet. L'honorable juge Ramsay agissait comme représentant de la Couronne.

Que l'on prenne les journaux d'alors et l'on verra que j'ai raison.

Plusieurs écrivains ont passé leur temps à dire: "M. Chapleau, dans un de ces discours, comme seul il peut en faire," ou bien encore, "dont lui seul a le secret."

Puis, aussi, j'ai lu plusieurs comptes-rendus qui le plaçaient au premier rang, tandis que d'autres allaient jusqu'à dire qu'il ne connaissait même pas sa grammaire.

Établissons les faits: M. Chapleau a fait un excellent cours d'étude.

Il a été l'un des plus brillants orateurs



J. A. Chaplain



James.

de l'Institut Canadien-Français : Personne ne niera ce fait.

Il a su mériter les éloges de feu l'honorable M. Papineau, qui, certes, n'était pas son ami politique.

Comme orateur de husting, le grand succès de Chapleau a été son discours à Montréal en faveur de Sir George Etienne Cartier, contre Médéric Lanctot et Ludger Labelle. J'y étais, et j'ai entendu Sir George lui dire, en lui serrant la main : *M. Chapleau, je vous remercie.*

On a essayé bien des fois à établir des comparaisons entre M. Chapleau et d'autres orateurs; voilà justement où l'on s'est trompé. Il est juste que nous tentions d'apprécier les talents et nous devons faire bénéficier le public des résultats de nos observations, mais si les talents peuvent être appréciés à différents points de vue, ils ne doivent jamais être mis les uns vis-à-vis des autres. Chacun à son genre qui lui est particulier.

Compareriez-vous Mozart à Beethoven ? Michael à Angelo. à Benvenuto Cellini ? Raphael à Rembrandt ? évidemment non.

Mais alors pourquoi faire une exception pour les hommes de talent que notre pays nous procure ?

Chapleau a son genre à lui, — c'est un improvisateur. — M. Chapleau n'a pas de méthode et ce, pour une excellente raison, c'est qu'il n'en pourrait suivre aucune. Lisez Guizot et lisez Thiers, vous n'en niez pas que je vous donne les noms de deux hommes de mérite. Pouvez-vous les comparer l'un à l'autre ? J'aimerais à rencontrer sur mon chemin celui qui ne trahirait un ligné de comparaison entre ces deux nobles intelligences. On ne compare pas les talents : on a parfois la prétention de dire ce qu'on pense, voire même ce qu'on n'en pense pas, mais le préjugé ne devrait jamais tenir le haut du pavé, et les hommes qui ont acquis la triste récompense, pour services rendus au parti qu'ils ont cru devoir suivre ou guider, de s'entendre attaquer et défendre, méritent certainement d'être jugés avec impartialité.

On a souvent essayé d'établir une comparaison entre M. Chapleau et M. Laurier. Ces comparaisons étaient aussi injustes que ridicules. Pour les libéraux : M. Laurier réunissait en lui les qualités de Cicéron et de Desmothènes, et M. Chapleau n'était qu'un habileur, ne parlant pas même correctement la langue française, et vice versa. C'était l'esprit de parti politique qui se constituait juge en matière d'éloquence.

J'aurai prochainement occasion de parler de M. Laurier et je crois que je démontrerai que ces deux grands talents ne peuvent pas être comparés l'un à l'autre, et il faut être ignorant comme une huître pour donner la palme à ces messieurs ou à l'un d'eux, sur bien d'autres orateurs que nous avons dans le pays.

J'ai dit que Chapleau était un improvisateur. Laissez-moi vous raconter une

anecdote à ce sujet. Il y a déjà quelques années, Chapleau fut chargé de la défense d'un homme accusé de meurtre. La veille du jour où il devait adresser le jury, Chapleau eut une fantaisie étrange. Il conçut l'idée de préparer un discours. Nous en causâmes tous les deux, le soir, et puis nous nous mîmes à préparer un canevas pour ce discours du lendemain. Rien n'y manquait, depuis l'exorde jusqu'à la péroraison tout était en règle et le rhétoricien le plus émérite n'aurait rien trouvé à corriger. Bref, ce discours devait être un petit bijou à encadrer, et M. J. E. Robidoux, lui-même, en aurait été content.

J'avais hâte d'entendre Chapleau dans ce nouveau genre du discours préparé. Enfin, il commença, essaya quelques phrases tournées avec symétrie, puis essaya de s'emparer de son jury, mais ce n'était plus cela du tout, mais pas du tout. Je ne reconnaissais plus Chapleau, il n'était plus lui-même. Au bout de quelques instants, avec un geste d'impatience il déchira les notes qu'il avait à la main, et se lança dans l'improvisation. Il fut superbe.

M. Chapleau n'est pas une nature aussi enthousiaste que l'on s'est plu de le dire. Il est au contraire un calculateur froid et patient. Il est l'homme des circonstances. *Pro re, pro re nata!* Vous ne trouverez rien de spontané chez lui, et quand il aura fait quelque chose de remarquable soyez certain qu'il y aura pensé d'avance. Il suit la marche des événements et prend les précautions nécessaires pour qu'ils puissent lui servir. Pour arriver à son but il prendra tous les moyens, sans s'occuper de blesser les susceptibilités des uns ou d'éveiller les soupçons des autres. Il bravera volontiers l'opinion publique. Il regardera le monde en face, cherchant le plaisir de le vaincre ou l'honneur d'être vaincu par lui.

Chapleau a voulu être journaliste, mais le Ciel le protégeait et le journalisme ne lui a pas apporté de chances. Il y renonça après avoir écrit un excellent article dans le *Colonisateur*. Ce journal fut tué sous MM. Mousseau, David et autres.

Dans la vie privée, M. Chapleau est un excellent homme, au cœur généreux et à l'esprit élevé. Il a parfois des mouvements d'égoïsme, mais le bon côté finit toujours par prendre le dessus. Il était autrefois un franc et gai compagnon et on m'assure qu'il rit encore parfois depuis qu'il s'est fait homme sérieux. Si je ne craignais de vous dire des choses que vous connaissez, je vous apprendrais que M. Chapleau est né à Ste. Thérèse, comté de Terrebonne, le 9 novembre 1840 : qu'il fit son cours d'études aux Collèges de Terrebonne et de St. Hyacinthe, et qu'il fit son droit à Montréal, sous MM. Moreau, Ouimet et Morin.

Après son admission au barreau il entra en société avec deux de ses patrons, la société porta alors le nom de Moreau, Ouimet et Chapleau.

Lorsqu'il fut élu pour la première fois dans le comté de Terrebonne, il avait pour associé M. P. Rainville, maintenant juge de la Cour Supérieure.

Il abandonna sa pratique et finit par ne s'occuper que de politique.

Il eut un puissant protecteur dans le Révérend Messire Labelle, auquel il doit certainement une grande part de ses succès dans le comté de Terrebonne. M. Chapleau a toujours professé pour le Révérend Messire Labelle le plus profond respect, et le vénérable Curé admire et aime Chapleau de tout son cœur.

M. Chapleau a su se concilier l'amitié de la jeunesse d'aujourd'hui, et lors des élections des membres du cabinet Chapleau, pas moins de vingt-trois membres du Club Cartier n'étaient rendus à Saint-Jérôme pour aider à l'élection du Premier Ministre.

L'honorable M. Chapleau vient d'être fait Commandeur de l'Ordre de St. Grégoire le Grand. Les catholiques en général et les Canadiens-Français en particulier, seront contents de cette marque de distinction décernée au Premier Ministre de la province de Québec.

CHARLES OUMET.

[Pour l'Album des Familles.]

LE MARQUIS DE LORNE,

GOUVERNEUR-GENERAL DU CANADA.



AVANT déjà publié dans l'Album des Familles quelques notes biographiques sur notre estimé Gouverneur-Général, nous ne croyons mieux faire que de les reproduire ici pour l'avantage des nombreux abonnés qui sont venus s'inscrire dans ces derniers temps.

Son Excellence, le très-honorable John-Georges-Edward-Douglas-Sutherland-CAMPBELL, marquis de Lorne, fils aîné du Duc d'Argyle, est né à Stafford House, Londres, le 6 août, 1845.

Il reçut son éducation au collège d'Éaton, sous la direction du Dr. Goodford, et à Trinity College, à Cambridge.

Le marquis était l'habitué du Château de Windsor, à Londres, et, dès sa plus tendre enfance il vécut en rapports habituels

de société avec la jeune Princesse LOUISE, moins âgée que lui de trois ans. Il ne serait pas exact de dire qu'ils avaient été élevés ensemble.

Ayant tous deux le même caractère d'enjouement, la même complexion, les mêmes goûts, ils se livraient l'un et l'autre avec la même application aux études artistiques et littéraires. On dit même que dans un concours de dessin et de peinture ouvert à leur émulation respective, la jeune princesse dépassa de loin son compétiteur ; et ses œuvres sont aujourd'hui fort admirées.

II

Au mois de février 1867, ayant été choisi par le parti libéral, le jeune marquis devint le représentant du comté d'Argyle à la Chambre des Communes, et fut nommé dix mois plus tard secrétaire privé du Duc d'Argyle, son père, au département des Affaires Indiennes.

Au Parlement, le marquis de Lorne se fit remarquer par une grande indépendance de caractère. Dans un cas des plus importants, il vota par sentiment de devoir contre une des mesures du gouvernement Gladstone, dont son père, le Duc d'Argyle (1), était membre.

III

C'était au début de l'année 1871. Pendant que le jeune Marquis se préoccupait d'études, son cœur, comme celui de la princesse royale, s'ouvrit à des sentiments qui lui pronostiquèrent sa destinée future et le cortège de jouissances et de bonheur qu'elle devait amener. Des confidences, quoique timides encore, se produisirent et arrivèrent plus tard à la connaissance de la Reine-Mère, dont le cœur l'entraîna à donner la sanction d'un consentement au vœu de son enfant bien-aimée. Le 21 mars 1871, le marquis de Lorne épousa la princesse, la quatrième des filles de Sa Majesté la Reine, et fut créé à cette occasion Chevalier de l'Ordre de Saint-André.

Le mariage fut célébré avec une grande pompe dans la chapelle Saint-Georges, au château de Windsor, par l'Evêque Métropolitain de Londres, assisté des évêques de Winchester, d'Oxford et de Worcester.

IV

Le marquis de Lorne est l'auteur de plusieurs travaux de plume d'un mérite réel, et de quelques pièces fugitives, qui

(1) Le cabinet d'Israël ayant résigné au mois de décembre 1868, l'hon. M. Gladstone fut chargé de la formation d'un nouveau ministère, qui se composait des honorables Lords Hatherly, Grey, Kimberley, de MM. Low, Bruce de Lord Clarendon, Granville, de M. Cardwell, le Duc d'Argyle, de M. Bright, de Lord Dufferin, etc., etc.

révèlent un esprit original et un grand talent d'observation.

Le Marquis, ainsi que sa noble épouse, parlent tous deux fort bien le français. Il est un causeur intéressant, aimable et entraînant, et fait impression sur ceux qui ont l'honneur de le voir et de l'entendre.

Il est de taille assez moyenne et a les cheveux fins et très blonds. La barbe n'est qu'un léger duvet, comme le démontre le portrait ci-joint, et il a le front large et très développé. Il est intelligent, actif et d'une élégance très recherchée dans sa démarche.

La devise du marquis de Lorne, qui n'avait rien de fort remarquable, semble devenir prophétique dans les circonstances présentes. Elle est formée de cette légende : "*Melioris ævi auspicium.* — "*Augure de temps meilleurs.*"

L'histoire nous démontrera plus tard l'apropos et la valeur de ce mot héraldique.

STANISLAS DRAPEAU.

[Pour l'Album des Familles.]

SON ALTESSE ROYALE

LA PRINCESSE LOUISE.



ALGRÉ le regret que le Canada éprouve de l'absence prolongée de cette noble princesse, nous croyons intéresser nos lecteurs, et surtout nos lectrices, en publiant le portrait de cette illustre dame, laquelle porte au pays un culte tout particulier d'affection et d'intérêt politique.

I

Son Altesse Royale, la princesse Louise-Caroline-Alberta, quatrième fille de Sa Majesté la Reine Victoria, naquit au Palais de Buckingham le 18 mars 1848.

Dotée d'aptitudes remarquables, elle eût bientôt causé l'étonnement de la famille Royale par le prodigieux développement de son esprit, à mesure qu'elle avançait en âge.

Son désir ardent d'apprendre fit un devoir de la confier aux soins de Madame Thorneycroft, pour l'étude des beaux-arts, particulièrement de la peinture et de la

sculpture, dans le temps même où d'autres professeurs lui enseignaient les belles-lettres et d'autres matières adaptées à ses goûts. Au nombre des œuvres artistiques dues à son talent, on signale le buste de la Reine, sa mère, lequel fut exposé à l'Académie Royale, lors de l'Exposition des Beaux-Arts, en 1870, et le bas-relief du mausolée de son illustre père, à Frogmore. Ces travaux sont regardés comme des chefs-d'œuvre. D'autres échantillons fort appréciés de son talent artistique furent produits et exhibés successivement à des concours analogues. Le principal but de son travail était de secourir les pauvres ; objet que la jeune princesse cherchait à réaliser de toutes les manières et par tous les moyens possibles.

Ce fut surtout pendant la dernière guerre franco-prussienne, que cette noble femme donna l'essor à sa charité, en distribuant sur sa cassette particulière les instruments de chirurgie nécessaires aux ambulances et aux hôpitaux français, allemands et belges, pour les malades blessés des diverses troupes engagées dans ce lamentable conflit. Chaque offrande de la princesse portait son monogramme.

II

En plusieurs occasions, elle présida à la place de sa mère aux séances d'Etat, et fut admirée chaque fois des hauts personnages qui y assistaient, par la grâce et la dignité qu'elle mettait dans l'accomplissement de ses devoirs au milieu de ces brillantes réunions diplomatiques.

Quelques biographes assurent que l'époux illustre de la reine Victoria, le prince Albert, fondant de grandes espérances sur l'avenir de la princesse Louise, travailla au développement des germes précieux d'intelligence qu'il y avait en elle.

III

Comme nous l'avons dit précédemment, l'heure solennelle de son mariage était fixée. Le mardi, 21 mars 1871, on remarquait au palais de Windsor un mouvement inaccoutumé. Les ministres et leurs équipages, les grands de la Cour, tous s'y étaient donné rendez-vous. Bientôt l'illustre cortège fit son entrée dans la chapelle du château, brillante et ornée de pavillons, d'étendards et d'autres insignes de circonstance.

L'Evêque Métropolitain officiant, celui de Winchester donna lecture de l'Épître et procéda à la cérémonie du mariage. Sur la question posée par l'Evêque, les époux répondirent d'une voix ferme et résolue le Oui sacramentel "*I will,*" et de ce moment, un lien éternel unissait l'éminente princesse au marquis de Lorne.

Aussitôt la bénédiction nuptiale donnée par l'Evêque, la Reine Victoria étendit la main sur la tête de son gendre, l'embrassa, et le Marquis, tenant celles de la Princesse,



Louise

tous deux suivirent Sa Majesté ainsi que le Duc d'Argyle au château, en tête de la brillante escorte qui avait été présenté à la cérémonie.

IV

Cette alliance fit quelque bruit en Angleterre par le fait qu'une princesse du sang royal s'était alliée à un sujet britannique, nonobstant la valeur aristocratique du nom qu'il portait.

La proposition de ce mariage, officiellement annoncée en Chambre avait été acceptée. Disons de suite que cet assentiment des hommes d'Etat d'Angleterre à l'union alors projetée, fait honneur à leur esprit diplomatique. Il établit que le mariage d'inclination peut remplacer les conventions de la diplomatie sans donner moins de sécurité aux intérêts du trône ou à ceux de la dynastie.

V

Près de onze années se sont écoulées depuis, et le Canada devient aujourd'hui un champ d'opération aux œuvres de l'illustre princesse et de son époux distingué.

La princesse Louise, au physique, ne laisse rien à désirer. Il y a noblesse et distinction dans sa démarche. Son sourire à une expression de bonté et ses manières sont des plus gracieuses. Elle professe un goût distingué pour la littérature, et emploie à la lecture quelques heures chaque jour.

D'après l'assurance dernièrement donnée par le marquis de Lorne, la princesse Louise reviendra au Canada au mois de mai prochain.

STANISLAS DRAPEAU.

Conseils d'un vieillard.

Un bon vieillard disait à un groupe de jeunes gens, qu'il avait fait dans le cours de sa longue vie huit remarques qui lui avaient toujours profité. Voici ces remarques :

10. La prière du matin et celle du soir n'ont jamais retardé l'ouvrage.

20. Le travail du dimanche n'a jamais enrichi personne.

30. Le blasphème porte malheur ; j'ai vu un *sacreur* de profession ne pas vivre tranquille et mourir de mauvaise mort.

40. Un enfant rebelle et sans cœur pour ses parents est puni tôt ou tard d'une manière éclatante et presque toujours dès cette vie.

50. La haine est un cancer ; elle dévore le cœur de celui qui s'y donne.

60. Le bien volé n'a jamais prospéré.

70. L'aumône et les bonnes œuvres n'ont jamais conduit personne à l'hôpital.

80. On paie bien cher dans la vieillesse les sottises et les fredaines du jeune âge.

Melanges.

[Pour l'Album des Familles.]

BIENFAISANCE.

Nous avons tout lieu d'espérer qu'ils ne seraient pas méchants, étant issus de nous, ni malhonnêtes, puisqu'ils ne manqueraient de rien.

Ed. ASOÛT.



Il y a longtemps de cela. Ils étaient deux frères, artisans congrueux, sobres et craignant Dieu. Dans leur village chacun les estimait. Quand l'occasion se présentait de rendre service, c'était affaire entendue ; on connaissait leur bon cœur. Ils jouissaient d'une médiocre aisance, fruit d'un travail assidu. Mais ils

étaient de ce monde, et ils devaient avoir leur part de trouble. Quelqu'un passa par ce village, et avec l'habileté des promoteurs d'entreprises peu solides, il donna d'un projet à bénéfices mirobolants, une description tellement alléchante que les deux frères cédèrent à la tentation de devenir actionnaires. Et n'allez pas leur jeter la pierre. Quel est le père de famille qui ne désire pas quelque jour de sa vie sortir d'une situation précaire afin de pouvoir acquérir plus vite les moyens d'aider à ses enfants chéris à prendre sous le soleil une place un peu meilleure que celle du père ? C'est du progrès universel bien entendu.

Mais, la chose tourna mal, et les rendements promis se changèrent en de nouveaux versements demandés. Et les deux frères se trouvèrent donc dans l'embarras. La gêne se fit sentir dans les familles. Et après la journée faite, ils revenaient au foyer le cœur attristé. Alors commencèrent ces puissantes consolations d'ici-bas : "Ne vous découragez pas. La crise passera, et vous verrez encore de bons jours." Oui, mais les bons jours ne venaient pas. Il venait autre chose. Mauvaises nouvelles, menaces de poursuite, tracasseries de toutes sortes. On ne vit pas de ces fatras.

Le bienvenue au jour me rit dans tous les yeux. De tous les conseils obligés et de toutes les consolations banales dont on accablait les deux frères dans leur mal-

heur, la quintessence la mieux analysée valait moins que l'infinitement petit de la plus petite pièce d'argent.

Mais, peut-être parce qu'à quelque chose malheur est bon, il passa dans ce village un riche industriel en quête de solides artisans. Et, sur renseignements pris par lui, ces deux frères furent demandés près de l'industriel qui leur proposa de les amener avec lui. Mais ils lui expliquèrent leur position difficile, sur quoi l'industriel leur offrit de leur avancer les fonds nécessaires pour les tirer d'embarras à condition de remboursements partiels et d'un intérêt modéré. Et voilà la joie revenue au cœur de ces braves artisans, qui travaillent de leur mieux pour reconnaître le service que leur a rendu ce véritable philanthrope, maintenant devenu leur patron. Ils acquittèrent leur dette, et soyez assuré que le soir, à genoux devant Dieu, jamais prière plus fervente ne monta vers le Ciel pour le bonheur du patron que celle qui passa par les lèvres de ces bons artisans.

Or, de par le monde, combien n'y en a-t-il pas des bons cœurs souffrants auxquels conseils et consolations n'apportent aucun soulagement, tandis qu'un secours tangible apporté par un bienfaiteur intelligent serait un si grand bienfait. Si ceux qui ont de la fortune, au lieu, dans bien des cas, de chercher la gloire pour leur nom par des dons magnifiques pronés dans les journaux, voulaient passer en faisant le bien et venaient au secours des affligés, en agissant avec prudence, leur gloire en serait peut-être moindre, mais leurs mérites en seraient doublés aux yeux du Seigneur, et ils arrêteraient souvent, sur une pente fatale de braves cœurs, auxquels il manque quelque chose dont ils ont absolument besoin.

ZACHARIE.

A L'HEROIQUE ACADIE !



TERRE d'Acadie ! que de sang tu as bu ! que de larmes ont arrosé tes plaines ! que de sueurs ont fertilisé tes sillons ! Terre d'amour autrefois, malheureux témoin d'iniques atrocités telles que le monde n'en avait jamais vues auparavant ! Des noms tristes comme les douleurs qu'ils rappellent, des ruines amoncelées, des souvenirs que l'aile du temps n'altère pas ; tout ici parle un langage muet mais sympathique pour ces races disparues, les unes, comme les peaux-rouges, emportées par l'inexorable colère du Ciel, les autres, comme les Acadiens, foulés aux pieds et traînés d'un exil, par l'implacable vengeance de ses hommes !

* * *

En vain a-t-on voulu effacer jusqu'aux dernières traces de ces féroces violences et jusqu'au nom même des villages, des torrents, des rivières et des collines qui en furent les témoins ! On reconnaît ces champs où fut autrefois cette race énergique, vigoureuse, hospitalière et chrétienne d'Acadiens ! Leur souvenir est là, gravé à *Grand-Pré*, à *Beau-Bassin*, à *Port-Royal*, etc., etc., comme sur un marbre indélébile. Leur lamentable plainte du 10 septembre 1755, a retenti d'un pôle à l'autre ! Dieu est juste : la race acadienne n'est pas éteinte. M. Rameau l'a constaté, Longfellow a immortalisé ses malheurs, Haliburton a flétri ses bourreaux. Oui, cette race vit, se souvient, travaille, se développe, reprend pacifiquement son héritage dont l'avait, si violemment et si scélératement dépossédé le soldat Laweince, le perfide Boscawon et le lâche Moystyn.

100,000 Acadiens rassemblés aujourd'hui sur la surface des Provinces Maritimes attestent au monde que la force ne prime pas toujours impunément le droit ; que l'iniquité n'est pas la dernière expression de la justice ; que les vaincus d'hier sont les vainqueurs de demain. On sont maintenant les enfants des bourreaux, de la vieille Acadie ! Dieu protège la faiblesse des faibles et se moque de la puissance des forts. Tel est pour les uns le consolant enseignement de l'histoire, pour les autres son terrible châtement.

CHS. THIBAUD.

CANTIQUE

DE LA

JÉUNE FILLE.



U jour de ma naissance j'ai reçu du Seigneur un vase d'albâtre fragile et précieux, rempli jusqu'au bord d'un parfum exquis. Présent des anges, don d'adieu. Vase fermé d'un sceau redoutable, fragile et léger, qu'une seule main devait ouvrir sans le rompre,

Dépot sacré dont la valeur auguste, confiée à mon cœur, m'est restée longtemps inconnue ;

Richesse éblouissante, don de ma patrie fait au jour du départ ;

Objet du respect de mon père et devant lequel se sont inclinés ses cheveux blancs ;

Objet de la sollicitude de ma mère, de

pôt sur lequel son âme attendrie a veillé nuit et jour ;

Dans des instants de particulière tendresse, alors que, dans une effusion sainte, j'élevais mes bras vers le Seigneur, mon âme respirait un parfum vague et énivrant qui s'échappait de ses bords serrés et joints par Dieu même ;

Comme une huile qui débordait d'un vase trop plein ;

Vase dont le poids soulevait mon cœur dans une allégresse triomphante et dont le transport vainqueur semblait devoir braver les atteintes du temps ;

Vase auguste, d'une blancheur sans tache, dont la profondeur contient le chaste amour ;

Et salué par tous du nom sacré d'innocence ;

Je l'ai serré sur ma poitrine comme un trésor précieux que nulle souillure ne devait atteindre, qu'un regard ennemi ne devait effleurer, que nulle main sacrilège ne devait toucher, et destiné à être remis intact et inviolable entre les mains de l'amour ;

Et celui que j'aimais est venu, ayant orné son âme des dons les plus précieux du Seigneur ;

Et j'ai contemplé ce sanctuaire, cherchant dans une conscience inquiète, si rien n'en obscurcissait la splendeur ;

Puis, confiante, je me suis endormie dans le creux de son cœur, et le vase que je portais s'est ouvert, et le parfum qu'il contenait s'est répandu comme une huile que l'on verse d'un vase dans un autre, sans en répandre une seule goutte.

J'ai aperçu alors l'amour que je portais depuis si longtemps, sans le connaître, et que l'innocence recouvrait :

Il s'est dressé devant moi ;

Je ne le connaissais pas ;

Et l'innocence lui a fait don de l'immortalité.

JEAN BANDER.

LE DRAPPEAU

Etendard de la gloire et de l'honneur.



D'OREZ-VOUS, — disait un vieux capitaine du régiment, en frappant sur la table, — vous ne savez pas, vous autres, ce que c'est que le drapeau ?

Il faut avoir été soldat ; il faut avoir passé la frontière et marché sur des chemins qui ne sont plus ceux de France ; il faut avoir été éloigné du pays, sevré de toute parole de la langue qu'on a parlée depuis l'enfance, il faut s'être dit, pendant les journées d'étapes et de fati-

gue, que tout ce qui reste de la patrie absente, c'est ce lambeau de soie aux trois couleurs françaises qui clapote, là-bas, au centre du bataillon ; il faut n'avoir eu, dans la fumée du combat, d'autre point de ralliement que ce morceau d'étoffe déchiré pour comprendre, pour sentir tout ce que renferme dans ses plis cette chose sacrée qu'on appelle le drapeau.

Le drapeau, mes pauvres amis, sachez-le bien, c'est contenu dans un seul mot, rendu palpable dans un seul objet, tout ce qui fut, tout ce qui est la vie de chacun de nous : le foyer où l'on naquit, le coin de terre où l'on grandit, le premier sourire d'enfant, le premier amour de jeune homme, la mère qui vous berce, le père qui gronde, le premier ami, la première larme, les espoirs, les rêves, les chimères, les souvenirs ; c'est toutes ces joies à la fois, toutes enfermées dans un mot, dans un nom, le plus beau de tous : la Patrie.

Oui, je vous le dis, le drapeau c'est tout cela ; c'est l'honneur du régiment, ses gloires et ses titres flamboyant en lettres d'or sur ses couleurs fanées qui portent des noms de victoires ; c'est comme la conscience des braves gens qui marchent à la mort sous ses plis ; c'est le devoir dans ce qu'il y a de plus sévère et de plus fier, représenté par ce qu'il a de plus grand, une idée flottant dans un étendard.

Aussi, vous étonnez-vous qu'on d'aimo, ce drapeau parfois en haillons, et qu'on se fasse, pour lui, trouver la poitrine où broyer le crâne. Il semble que tous les cœurs du régiment tiennent à sa hampe par des fils invisibles. Le perdre, c'est la honte éternelle. Autant vaudrait souffleter un à un ces milliers d'hommes que de leur arracher, d'un seul coup, leur drapeau. Non, non, cent fois non, vous ne comprendrez jamais ce que peut souffrir un homme qui sait que son drapeau est demeuré, comme une partie intégrante du pays, aux mains de l'ennemi. C'est une idée fixe qui dès lors le torture et le déchire : "Le drapeau est là-bas, ils l'ont pris ; ils le gardent !" Nuit et jour il y songe, il en rêve... Il en meurt parfois.

Qu'est-ce qu'un drapeau ? me direz-vous ; un symbole ! Et qu'importe qu'il figure, ici ou là, dans une revue ou une apothéose ?

Symbole, soit ; mais tant que l'espèce humaine aura besoin de se rattacher à quelque croyance sainte, mâle et vraie, il lui en faudra encore de ces symboles dont la vue seule remue en nous, jusqu'au profond de l'être, tous les généreux sentiments, tout ce qui nous porte vers le dévouement, le sacrifice, l'abnégation et le devoir.

UN VIEUX SOLDAT.

HEUREUSE INSPIRATION

DE

VICTOR HUGO.



Il venait de parler des merveilles de l'électricité et des merveilles plus grandes encore que l'avenir paraît tenir en réserve pour le vingtième siècle, les voyages aériens, les tunnels sous-marins, la prolongation de la vie humaine, etc., lorsque Victor Hugo, se levant, prononça les paroles sublimes qui suivent, devant un groupe d'amis attablés chez lui.

« La transfusion du sang et la transfusion de l'intelligence sont les deux stations de notre siècle, dit le poète. Il faut que tout le monde apprenne à vivre et que tout le monde apprenne à lire. Mais contentons-nous d'un peu plus d'années et d'un peu plus de lumière.

« La terre est ronde; si nous ne mourons pas à temps, nous nous toucherons bientôt les coudes; il faut donc mourir. Mais qu'est-ce que mourir, si ce n'est vivre toujours? J'en prends à témoin ces millions de mondes qui nous appellent par leur radieuse symphonie. Et au-delà de ces millions de mondes, qu'y a-t-il? L'infini, toujours l'infini.

« Si je prononce le Nom de Dieu, je fais sourire quelques-uns d'entre vous qui ne croient pas à Dieu. Pourquoi ne croient-ils pas à Dieu? Parce qu'ils croient aux forces vives de la nature. Mais qu'est-ce que la nature? Sans Dieu ce n'est qu'un grain de sable. C'est vouloir regarder par le petit côté des choses, quand le grand côté nous éblouit. Moi, je suis pour le grand côté.

« Qu'est-ce que la terre? Un berceau et un tombeau. Mais de même que le berceau a ses origines, le tombeau a ses rayonnements; c'est la porte fermée sur la terre, mais c'est la porte ouverte sur les mondes entrievus.

« Messieurs, vous avez beau croire que demain ou dans dix ans je serai enterré, je sens que vous ne me retiendrez pas; vos six pieds de terre ne feront pas la nuit sur moi; vos yeux de terre pourront dévorer en moi ce qui est périssable, mais ce qui est la vie de ma tête, les yeux et les oreilles, le front et la bouche, nul ici-bas n'en aura raison.

« Vous allez-y au Campo Santo de Pise des têtes ailées qui s'envolent; des tombeaux; symboles éloquentes. La tombe, c'est la vestiaire; mais tout ce qui est la tête, c'est à dire tout ce qui est l'esprit, doit s'envoler vers l'inaccessible, l'inaccess-

cessible des morts. Vivons du visible, messieurs les savants, mais vivons aussi de l'invisible. Je vais partir. Croyez-en un homme qui a heurté son front à tout. La science fera des trouvailles terrestres, mais elle aura toujours tort si elle n'est pas dominée par un idéal radieux.

Est-il possible d'exprimer de plus belles pensées dans un plus beau langage? Est-il rien de comparable à cela? Quo serait Victor Hugo s'il était resté chrétien?

UN CROYANT.

L'ALBUM DES FAMILLES.
CANADA.

Ottawa, 1er Février 1882.

Un *quidam*, qui signe *D'Ortiesculteur*, s'amuse à insulter *l'Album des Familles*. Le cher homme, que Dieu lui soit en aide; si cette distraction l'amuse, elle a de plus ce mérite, de ne faire de mal à personne. S'il n'est pas content qu'il nous renvoie le dernier numéro de *l'Album*, et qu'il nous donne son nom, puis il rencontrera quelqu'un qui lui répondra et signera d'un nom responsable. La seule chose que nous regrettons, c'est que *l'Opinion Publique* se soit prêtée à cette petite *manigance*.

LA RÉDACTION.

Adhésions.

Voici ce que l'on pense sur notre nouvelle entreprise, concernant la publication d'une galerie nationale de Portraits politiques, historiques, et littéraires. Plusieurs membres du Clergé, de pieux laïques, et bon nombre de journalistes catholiques s'efforcent de nous aider de leur influence pour répandre notre publication partout où il y a lieu.

Le *Journal des Trois-Rivières* s'exprime comme suit: « Cette attrayante publication devrait avoir place dans toutes les familles. La matière à lire est très variée et on ne peut plus intéressante. »

Le *Pionnier de Sherbrooke* dit: « Cette Revue est rédigée avec soin et mérite l'encouragement du public. »

Le *Courrier du Canada* écrit: « L'entrepreneur éditeur de cette Revue n'a rien négligé pour la rendre intéressante. Les sujets sont variés, les écrits sont toujours bien choisis et sont irréprochables sous tous les rapports. Nous souhaitons longue vie à *l'Album des Familles*. »

Le *Constitutionnel des Trois-Rivières*, de son côté, dit: « Cette intéressante Revue, que chaque famille devrait se faire honneur d'encourager, nous arrive avec une toilette nouvelle qui lui va à merveille. »

Le *Messenger de Lowiston, Etats-Unis*, s'exprime comme suit: « Ces portraits sont de magnifiques gravures qui, à elles seules, valent les deux piastres d'abonnement, puisque chaque numéro contiendra deux de ces portraits. *L'Album* est bien imprimé et contient comme toujours de bien bonne littérature. »

Le *Journal de Québec* dit: « Cette Revue est rédigée avec soin et mérite l'encouragement du public. Outre les matières que cette publication a coutume de renfermer, elle nous promet deux portraits lithographiés par mois et une prime pour les personnes qui paient d'avance. »

Le *Voix du Peuple* dit également: « Cette publication est remplie des matières les plus attrayantes à lire. Chaque livraison est accompagnée de deux jolis portraits de quelques-unes de nos célébrités canadiennes. C'est une excellente idée que celle de faire connaître ainsi nos gloires nationales, et nous ne saurions trop encourager la publication de *l'Album*. »

Le *Messenger de Nicolet* ajoute: « Cette publication mérite tous nos éloges et l'encouragement du public. »

Il en est ainsi de plusieurs autres journaux, tels que le *Canadien*, la *Gazette des Campagnes*, le *Journal d'Agriculture illustré*, le *Sorelois*, le *Franco-Canadien*, la *Gazette de Joliette*, le *Nouvelliste de Québec*, le *Courrier de Maskinongé*, le *Moniteur Acadien*, le *Canada*, d'Ottawa et autres journaux français des Etats-Unis.

A ces adhésions profondément honorables pour nous se joignent celles de nos correspondants et abonnés, lesquels nous écrivent comme suit:

De M. J. O. Désilets, de Joliette: « Daignez accepter mes félicitations touchant le nouvel essor que vous vous efforcez de donner à votre publication. Plaise à Dieu que vos louables efforts soient couronnés de succès. »

De Messire F. Baillargé, de Laprairie: « Vos gravures sont très bien réussies. Elles donnent beaucoup de valeur à *l'Album des Familles*. A force de donner vous finirez par avoir... Sans doute que la concurrence est considérable; quoiqu'il en soit votre *Album* inspire un grand nombre de lecteurs et de lectrices qui s'intéressent moins aux choses politiques, cherchant avant tout une lecture plus en rapport avec leurs goûts. »

De M. Paul G. Dupuy, de Kamouraska: « Je vous envoie l'argent et les noms

des personnes qui désiront continuer leur abonnement à l'*Album des Familles*, ainsi que les noms de quelques nouveaux abonnés; j'espère en avoir d'autres prochainement."

De M. J. N. Archambault, de Williamantic, Etats-Unis: "Recevez mes bons souhaits. J'espère que vos nobles efforts seront compris et appréciés par le public intelligent. Votre publication est digne de l'approbation et de l'encouragement de tout homme bien pensant."

De Messire H. Archambault, de Saint-Félix de Valois: "Je vous souhaite succès dans votre noble entreprise. Le premier numéro de l'*Album* m'arrive, je le parcours avec intérêt et je vous en félicite."

De M. Huguet-Latour, de Montréal: "Je vous félicite beaucoup sur le bon choix d'articles renfermés dans l'*Album* du 1er janvier, que vous avez eu le courage de continuer, malgré tous les désagréments et misères qui accompagnent toujours les publications canadiennes; j'en connais quelque chose. Ainsi, succès dans votre louable entreprise."

De Messire F. C. Gagnon, du Séminaire de Québec: "Je vous souhaite beaucoup de succès dans votre nouvelle entreprise. Vos portraits sont bien réussis, et j'espère que votre excellent artiste continuera de nous faire part de son savoir-faire."

Le Rév. Messire Saurette, de Ste Marie de Monnoir, M. C. Lachaine, de Sainte-Adèle, et quelques autres amis de notre publication, nous adressent également des paroles encourageantes, et qui nous dédomagent amplement des plates injures de l'individu qui attaque l'*Album*, mais trop lâche pour signer son article.



A nos lecteurs.

Après avoir tout considéré, nous avons cru que le meilleur moyen d'expédier l'*Album des Familles*, pour protéger nos gravures, était de rouler la publication, comme nos lecteurs le verront, en recevant le présent numéro.

* *

Plusieurs écrivains sont venus grossir le groupe des rédacteurs actuels de l'*Album*, lesquels sauront intéresser nos lecteurs par la variété de leurs travaux.

* *

L'échéance de décembre étant la seule importante de l'abonnement annuel, nous prions nos abonnés de verser de suite le prix de leur souscription annuelle, afin de faciliter le travail de l'expédition de l'*Al-*

bum qui ne sera adressé qu'aux abonnés qui auront payés d'avance, après la date du 25 février courant.

* *

Nous expédions ce jour la PRIME à ceux qui nous ont transmis le prix de leur abonnement pour 1882. Quant à ceux qui vont payer durant le présent mois, ils ne recevront cette Prime que le 1er mars prochain, dans l'*Album*, ne pouvant transmettre autrement ce précieux cadeau.

* *

Nos abonnés de 1881 recevront la page du titre et la table des matières de l'*Album* pour l'année dernière, dans le courant d'avril prochain.

* *

Nous prions nos Agents de nous transmettre sans trop de retard la liste des nouveaux abonnés, afin que l'expédition de l'*Album* se fasse directement à l'abonné.

* *

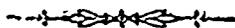
Ayant terminé dans le numéro de ce jour la publication du roman de Paul Féval, la *Fille du Juif Errant*, nous continuerons le roman interrompu des *Chevaliers de la Croix blanche*. Pour l'avantage des nouveaux abonnés, nous commencerons en même temps la publication de *FLORIDA, esquisse de mœurs, dû à la plume féconde de Piédro*, l'auteur des *Brigands du Cap Rouge*, M. Eugène l'Ecuyer, notaire.

* *

Nous accusons réception des gracieuses offrandes ci-dessous mentionnées versées au profit du fonds destiné à aider aux dépenses des Illustrations de l'*Album*, savoir:

Mess. N. F. Ricard, de St. Zéphirin.	\$1.00
M. Arthur Déziel, de Mont Clement (Etats-Unis).....	1.00
Mess J. A. Carrières, de Sherrington	1.00
George Bussière, écriv., Notaire, de St. George (Beauce).....	0 50

pour laquelle bienveillance nous offrons à tous nos très vifs remerciements.



Le Travail.

L'avenir est réservé aux nations qui, par leurs aptitudes, par leur goût ou par la force des circonstances, se consacrent aux travaux manuels.

Ce travail n'est pas là une prédiction, ce n'est que la proclamation des enseignements des siècles passés, l'application de la loi du travail imposé à la créature par le Créateur.

Dans tous les temps, à toutes les épo-

ques nous constatons que les nations qui se sont livrées au travail ont grandi, sont devenues puissantes et ont présidé aux destinées du monde. Ces mêmes nations voulurent-elles abandonner le travail pour se livrer au commerce et à la spéculation, c'est-à-dire pour vivre des sueurs de leurs voisines, aussitôt elles se livrèrent à la mollesse, aux divertissements, à la bonne chaire, et elles perdirent tout de suite leur ancienne gloire et tombèrent en décadence. Voilà ce que nous enseigne l'histoire de tous les peuples anciens qui, tour à tour, présidèrent aux destinées de l'univers alors connu.

Nous n'avons pas lieu d'être surpris des effets merveilleux de cette loi du travail sur le genre humain. Le travail donne de la vigueur aux sociétés comme aux individus, il leur communique l'énergie des grandes entreprises, le courage et la force de les mener à bonne fin; de plus il est son gage de moralité.

Ne plaignons donc pas les peuples qui sont obligés de travailler et qui semblent être aujourd'hui au service des autres; c'est le succès de leur prospérité future.

Le peuple canadien est, sans contredit, un peuple voué au travail; nombre de personnes animées des meilleures intentions, s'affligent de cet état de choses, parce qu'elles croient y voir la preuve de notre disparition comme nation distincte. Qu'elles se consolent; c'est la garantie de notre vitalité. Tant que nous serons un peuple de travailleurs rien au monde ne pourra nous anéantir et toujours nous grandirons, toujours notre influence ira en augmentant.

Soyons donc heureux de pouvoir constater que le canadien, partout où il se trouve, fasse partie de la classe ouvrière ou agricole; soyons-en fiers, parce que ce sont ces deux classes qui sont la partie la plus saine comme la plus vitale de notre nationalité.

FERD. GAGNON.



[Correspondance particulière.]

ROME, 1er janvier 1882.

Mes chers lecteurs,

Il est bien tard pour vous parler de la canonisation du 8 décembre; peut-être en connaissez-vous déjà les détails. Je me borne donc à vous dire que rien n'a égalé la pompe de la cérémonie; l'éclat des décorations, l'enthousiasme des heureux assistants, que la tristesse de ceux qui n'ont pu prendre part à cette magnifique fête. En d'autres termes, il n'eut fallu qu'un plus grand théâtre à cette manifestation, et la solennité du 8 décembre eût été belle comme aux plus heureux jours de l'Eglise

Nous avons remarqué l'exactitude de la police italienne ; on aurait dit une place en état de siège. Il importait, en effet, que les déplorables scènes des funérailles de Pie IX. et du pèlerinage italien du mois d'avril ne vinssent pas jeter l'émoi. Malgré l'application du gouvernement à faire entourer de respect le Souverain Pontife, on comprend enfin que la liberté du Pape n'est guère qu'un mot, et qu'il lui faut d'autres garanties que la protection d'un gouvernement conduit, forcé par les sociétés secrètes, obligé bon gré malgré à tolérer tout le mal qui se fait en son nom. Depuis le 13 juillet, il s'est produit dans les cours étrangères comme un revirement d'opinion en faveur du Pape ; voir prisonnier, et sans aucune sécurité, le plus intrépide défenseur des droits légitimes des rois et des peuples, qui parle avec autorité des uns et des autres sous le charme d'une influence morale que des catholiques et les protestants reconnaissent, tel est le principe de ce nouvel ordre d'idées qui vient d'éclater dans le monde politique sous le nom de Question Romaine : elle se réduit à ceci : L'Italie étant impuissante à garantir la sûreté du Pape, il faut assurer à celui-ci un petit pouvoir temporel pour le maintenir libre et indépendant.

M. de Bismark paraît être le chef du mouvement. Le *Post*, journal de Berlin, au service du Chancelier, conseillait, il y a quelques jours, aux Italiens d'abandonner Rome. C'est l'idée de l'Empereur Guillaume. Le Parlement subit aussi cette influence ; car le parti catholique y décide de la majorité.

L'Autriche entre pleinement dans ces vues ; les journaux sont favorables à cette question. On se souvient de la visite du roi Humbert à l'Empereur François-Joseph au mois de septembre : allait-il y chercher du secours contre la Révolution, s'assurer un appui dans le cas d'une triste éventualité ? On sait que l'Empereur fit répondre au Pape qu'il n'irait point à Rome voir le roi mais qu'il lui rendrait sa visite à Florence. L'Angleterre n'est point étrangère au mouvement. L'Evêque de Manchester ayant démontré dans son discours qu'il fallait avoir auprès du Pape, non un simple individu chargé d'affaires mais un Ambassadeur, à cause de l'influence du Souverain Pontife sur un grand nombre de sujets britanniques, a reçu de chaleureuses félicitations de tous les partis. Telle est actuellement la situation du Pape vis-à-vis de l'Europe, elle est, comme on le voit, intéressante et sympathique : C'est le cas de nous réjouir et de dire mieux que jamais : le doigt de Dieu est là. Qu'on se rappelle la disposition de l'Allemagne, de la Russie et de l'Angleterre, vis-à-vis de ce même siège dont ils prennent la défense aujourd'hui, après avoir, il n'y a pas dix ans encore, applaudi à sa chute ; on verra quels profonds changements ont dû s'opérer dans la politique, et comment Dieu tourne à la gloire de son

Eglise les puissances et les combinaisons humaines.

La situation de l'Italie est par le fait même devenu critique. Pendant dix ans, Dieu a souffert qu'on insulta la vie et la mémoire de Pie IX, prendrait-il enfin occasion de l'outrage faite aux restes vénérables de ce Pontife pour punir les sacrilèges de cette nation. Était-ce là le comble de la mesure ? C'est le secret de Dieu, mais que l'heure du châtement soit proche c'est dont on ne saurait douter.

Après la cordiale entrevue de Vienne, le gouvernement Italien semblait respirer et faire oublier les blâmes universels que lui avait mérités sa conduite dans la translation des restes de Pie IX.

Mais quand le ministre Autrichien eut déclaré au Parlement le vrai caractère de cette entrevue et la résolution de l'Empereur d'adhérer aux idées de M. de Bismark, ce fut une explosion de colère et de rage dans la presse italienne. La presse libérale anti-catholique d'Autriche lui fit écho. Quand enfin la Question Romaine a été clairement posée et que les feuilles étrangères ont émis l'idée de leurs gouvernements respectifs, les journaux italiens n'ont plus gardé de mesure. A en croire le *Diritto*, le défenseur le plus autorisé et le plus au jour de l'Unité Italienne, l'Italie luttera s'il le faut contre l'Europe entière, mais Rome restera sa Capitale. Ils préféreraient s'ensevelir sous ses ruines plutôt que de l'abandonner. Il faudrait être un peu plus sage, répondait judicieusement la *Voce de la Verità*, et parler plus à propos. Ainsi disait Jules Favre en 1870, nous ne céderons pas un pouce de terrain. Tel était le langage des triumvirs en 1849, quelques jours avant d'ouvrir les portes de Rome aux Français. Le plus fier et le plus brave des héros Italiens, que M. Rouher traitait, en pleine tribune française, de héros éphémère de Capréa, ce guerrier qu'après la guerre de 1870 plusieurs généraux français auraient voulu saisir et faire passer en conseil de guerre comme beaucoup de ses illustres compagnons d'arme, l'aventurier (d'autres disent brigand) Garibaldi disait : " *O Roma, o morte* ; Rome ou la mort. Peu de temps après, la petite armée pontificale lui enleva, près de Mentana, l'envie de venir à Rome, mais loin de penser à la mort, le moderne Thésée, passa prudemment à Monte-Rotondo d'où, le matin venu, il gagna des endroits plus élevés. Et ses pauvres malheureux compagnons disaient, tout ahuris de leur vaillant chef : *Se salva sempre* ; tandis que les soldats français appelaient ce combat le fait d'armes de *Monte-ton dos*.

Après cette première escouade, la presse italienne a pris le parti de l'insinuation. A ses yeux les cléricaux ne voyaient pas les ruses de M. de Bismark ; le chancelier veut faire du Pape un souverain temporel afin d'avoir raison de lui. C'était naïf.

Enfin, les voici à une troisième phase

de la campagne ; il faut mettre à la raison le peuple qui trouble le repos intérieur de l'Italie. Le royaume ne peut plus supporter ce *statu quo* ; il faut décidément en finir. Tout cela n'avance pas ni ne retarde la solution, mais on comprend à ce langage artificieux et violent l'embaras de la politique. L'Italie jette les yeux sur la France, puisque l'Allemagne et l'Autriche la laissent à elle-même ; mais la France est dans un tel état qu'elle ne peut guère s'occuper de ses voisins, sinon pour leur demander pardon et s'humilier devant eux quand elle a fait une faute. D'ailleurs, l'Italie a bien mérité de la France qu'elle insulte depuis dix ans, et qu'elle a trompée en s'emparant de Rome.

Mais l'abandon de la Ville Eternelle sera-t-elle assez pour expier le crime de son usurpation sacrilège ? Les larmes et la captivité d'un Saint-Pontife, le sang de tant de martyrs qui a coulé pour sa défense, à Castelfidardo, à Ancône, à Monno, à la porte Pie, n'auraient-ils que ce vengeances ? Quand on repasse avec attention les faits de l'invasion piémontaise, et la politique dont elle émanait, on cède à la plus violente indignation en voyant ces traités sans bonne foi, ces promesses hypocrites, cette lâcheté dans les moments de revers, cette froide cruauté dans le succès, ces agressions qui portaient jusque sous les murs de Rome et sans déclaration de guerre, de fortes armées piémontaises ou des bandes de brigands, enfin ce roi qui se fait proclamer Libérateur. Telle est l'histoire de l'Italie moderne. Non, tant de criantes injustices, de mensonges, de saintes mémoires outragées, ne peuvent se payer par la cession d'un lambeau de terre volée ; quand Dieu laisse construire des colosses aux pieds d'argile, c'est pour ensevelir sous ses ruines l'œuvre et ses orgueilleux partisans.

CH. BORNEL.

La Question Papale.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de prendre au pied de la lettre les nouvelles données par le télégraphe.

Le prince Bismark, — dit le *Propagateur Catholique*, — provoquerait un Congrès des Puissances Européennes, en vue de donner au Saint-Siège des garanties d'indépendance sérieuses et efficaces ; l'Autriche, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne seraient en faveur de la prompte convocation de ce Congrès ; et enfin le terrible chancelier aurait envoyé au Quirinal une note très courtoise, mais très explicite, déclarant que, selon lui, l'indépendance du Pape n'est pas seulement une question intérieure pour l'Italie, mais une question internationale.

Tout cela serait trop beau pour être complètement vrai :

Mais c'est là un pronostic de ce qui ar-

rivera un jour ou l'autre. le triomphe de l'enseignement catholique sur les aberrations de l'esprit révolutionnaire. C'est là une preuve nouvelle que la question romaine demeure toujours ouverte et s'impose forcément aux délibérations des puissances et à l'inquiète attention du monde.

La situation actuelle n'étant ni dans l'ordre, ni dans la justice, ne peut se prolonger indéfiniment.

La Révolution entraînée par ses tendances anti-chrétiennes et anti-religieuses, poursuit sa voie sous l'inspiration d'un principe perturbateur, et destructeur de toute société. Elle voudrait chasser Dieu du monde; elle ne reconnaît que l'autorité purement humaine, et, par suite, s'arroge le pouvoir de la destituer et de la changer à volonté.

L'Eglise, au contraire, fait remonter jusqu'à Dieu la source du pouvoir; et par la voix de ses souverains pontifes et de ses théologiens, elle insiste sur la nécessité du respect envers l'autorité légale et légitime, quelle que soit d'ailleurs la forme du pouvoir, quelle que soit la constitution de l'Etat, qu'il se nomme empire, royauté ou république.

"La puissance politique, considérée dans son ensemble, dit Bellarmin, qu'elle soit monarchique, aristocratique ou démocratique, remonte immédiatement à Dieu seul, elle est de droit naturel et ne dépend pas du consentement des hommes; qu'ils le veuillent ou ne le veuillent pas, ils doivent obéissance à qui gouverne, s'ils ne veulent pas périr; ainsi, le droit naturel et le droit divin sont identiques, et c'est par ce droit d'origine que tout gouvernement existe."

Entre les deux théories, la théorie révolutionnaire et l'enseignement catholique, les sociétés qui ont envie de vivre et de prospérer, les populations avides d'échapper au joug de l'anarchie, ne peuvent longtemps rester indécises.

Un moment elles peuvent se laisser tromper par les promesses de la Révolution; mais l'expérience leur dessille vite les yeux.

Le Pape, en sa qualité de représentant de l'autorité spirituelle de Jésus-Christ, en sa qualité de Docteur infailible de la vérité, est le gardien et le défenseur des suprêmes intérêts des peuples et des nations.

Ses enseignements, ses définitions dogmatiques, ses condamnations de l'erreur proclament au monde où est l'ordre, la justice et la vraie civilisation.

Le monde n'a pas encore assez compris que le Pape seul à raison; mais déjà beaucoup sont forcés par la logique des événements de reconnaître sa sagesse. Des gouvernements qui n'avaient pas voulu, sous prétexte de leur impuissance, protéger la papauté dans son indépendance absolue, sentent le besoin de se protéger eux-mêmes. Peu à peu la lumière se fera plus éclatante.

Alors, alors seulement, les gouvernements porteront une appréciation plus intelligente sur la question Romaine, sur la question papale, et la solution ne se fera pas attendre.

La Providence, au reste, sait toujours faire servir les hommes à ses desseins, et nous ne serions pas surpris de voir, cette fois encore, l'injustice des hommes devenir l'instrument de la justice de Dieu et de la Réparation.

Nos Agents.

Les personnes dont les noms suivent sont constitués Agents de l'Album des Familles, pour leurs localités respectives, savoir :

PROVINCE DE QUEBEC.

VILLES.

Québec... Etienne Légaré, 378 rue St. Joseph, St. Roch
Montréal... Ignace St. Amour, 341 rue Amherst
Trois-Rivières... P. L. Hubert, notaire.

CAMPAGNES.

Paroisses.	Comité.	Agents.
Anso St. Jean	Chicoutimi	Didier Houde,
Arthabaska	Arthabaska	Almé Dion,
Boucharnais	Boucharnais	J. A. Lapointe,
Berthier	Berthier	Amateur Demers,
Chicoutimi	Chicoutimi	Alf. Godin,
Fraserville	Temiscouata	V. Chamberland,
Joliette	Joliette	Albert Gervais,
Kamouraska	Kamouraska	P. C. Dupuy,
L'Assomption	Assomption	J. S. Rivet,
Laprairie	Laprairie	Rev. Mess. Baillargé,
Lotbinière	Lotbinière	Maximo Lemay,
Louisville	Maskinongé	T. T. Rivard,
N. D. de Lévis	Lévis	A. G. Dion,
Rimouski	Rimouski	Cyp. Corbois,
Sault au Recollet	Hochelega	M. Richer, libraire,
Sherbrooke	Sherbrooke	J. O. Dauphinais,
Sorel	Richelieu	Geo. Lévesque,
S. A. Lapointe	Kamouraska	Félix Lenglois,
S. Colombe, Sillery	Québec	Cloris Morneau,
St. Donat	Rimouski	M. Lussier,
St. Hyacinthe	St. Hyacinthe	Chas. Morandville,
St. Jérôme	Terrebonne	J. B. Forest dit Morin,
St. Lin	Assomption	P. N. Dupont, notaire
St. Maurice	Champlain	L. Fréchet, jr.,
St. Nicholas	Lévis	Joseph Fortin,
St. Romuald	Lévis	P. O. Gronier,
Ste. Rose	Laval	P. Jérôme,
Ste. Scholastique	Deux-Monts	C. E. Gormain,
Ste. Thérèse	Terrebonne	Octave Forget,
St. Vincent de Paul	Laval	Jean Bourguignon.
Terrebonne	Terrebonne	
Ville de St. Jean	St. Jean	

MANITOBA.

St. Boniface...)
Winnipeg.....) - - - Adj. Gaurcau.

ETATS-UNIS.

Localités.	Etats.	Agents.
Aurora	Illinois	Louis Raymond,
Biddeford	Maine	L. N. Chartier,
Burlington	Vermont	Israel Couture,
Central Falls	Rhode Island	Z. Choquette,
Chicago	Illinois	Ph. Baillargéon,
Chicopee Falls	Massachusetts	167 Blue Island Av.,
Détroit	Michigan	W. St. Amour,
Fall River	Massachusetts	Ed. Racicot,
Holyoke	Massachusetts	H. B. Benoit,
Indian Orchard	Massachusetts	Jos. Bongle,
Lake Linden	Michigan	D. L. Augé,
Lawrence	Massachusetts	Dr Jos. Desmarais,
Lewiston	Maine	125 Lowell Str.,
Lowell	Massachusetts	Isaac N. Leclerc,
Manteno	Illinois	J. S. Lapierre,
North Adams	Massachusetts	L. A. Towner,
Northampton	Massachusetts	A. N. Gélincourt,
Putnam	Connecticut	Dr L. B. Niquette,
St. Albans	Vermont	Hector Duvert,
Troy	New York	Dr G. Thibault,
Worcester	Massachusetts	I. Lauson,
Woonsocket	Rhode Island	P. J. Martin,
		C. Tétrault.

PARIS (FRANCE).

M. A. Sauton, libraire, 41 rue du Bac.

LONDRES (ANGLETERRE).

MM. Henry E. Gellig et Cie, 49 Strand.

L'ALBUM DES FAMILLES

est publié à Ottawa le 1er de chaque mois, par cahier de 32 pages, triple colonne, avec une

GALERIE NATIONALE

de

Portraits Historiques, Politiques et Littéraires,

publiés hors texte avec toute la précision et la fidélité possibles.

Deux portraits par mois,

avec Autographes et Biographies.

Le prix de l'abonnement est comme suit

Pour le Canada et les Etats-Unis... \$2.00
Pour la France et l'Angleterre... 3.00 (15 fr)
payable invariablement d'avance ou dans les 30 jours qui suivront la date de l'abonnement.

L'abonnement est pour un an, et ne se fractionne pas. Ceux qui s'abonnent dans le courant d'une année, reçoivent les cahiers déjà parus.

N. B.—Les lettres informant de l'argent doivent être enregistrées; et dans ce cas elles sont à la charge de l'administration.

Comme l'Album des Familles pénètre dans toutes les paroisses et vil es de la province de Québec et autres centres français des Etats-Unis nous avons résolu de publier sur la Couverture de l'Album des Familles et Feuilles supplémentaires, les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de \$1.00 pour la première insertion, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

Pour plus ample information, voici le tableau des prix établis pour chacune des périodes ci-dessous mentionnées, et selon l'étendue des annonces.

TARIF DES ANNONCES.

	Par fraction de colonnes.			
	1/2 de colonne	1/3 de colonne	1/4 de colonne	1 colonne
Première insertion	\$ 1.00	\$ 2.00	\$ 3.00	\$ 4.00
Insertions subséquentes.....	0.50	1.00	1.50	2.00
Pour 6 mois.....	\$ 3.00	\$ 5.00	\$ 8.00	\$10.00
Pour 12 mois.....	5.00	8.00	12.00	15.00

	Par fraction de pages.			
	1/2 de page	1/3 de page	1/4 de page	1 page
Première insertion	\$ 3.00	\$ 6.00	\$ 9.00	\$12.00
Insertions subséquentes.....	1.50	3.00	4.50	6.00
Pour 6 mois.....	\$ 9.00	\$12.00	\$18.00	\$25.00
Pour 12 mois.....	12.00	15.00	25.00	40.00

Par cette échelle des prix, il appert qu'une annonce de 20 lignes, publiée durant 12 mois dans l'Album des Familles, aura pu tomber sous les yeux de plus de 50,000 lecteurs, durant l'année, et cela pour la minime somme de \$5.00.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance, se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, etc., doit être adressé à

M. LE DIRECTEUR,
de l'Album des Familles, Ottawa,
P. O. Boite 1012

Publié par ALFRED FOREST, Propriétaire.